

Conservatoire Botanique National



**Inventaire et cartographie des habitats naturels et
semi-naturels du site Natura 2000
FR7401148 " Haute vallée de la Vienne "**

Texte



Laurent CHABROL

Kevin REIMRINGER

Avril 2008



MINISTÈRE DE L'ÉCOTOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLES

Direction régionale de l'environnement
LIMOUSIN

Remerciements

Nos remerciements s'adressent au Professeur Michel BOTINEAU de l'Université de Limoges avec qui nous avons interprétés certains relevés phytosociologiques.

Nous tenons à remercier bien sincèrement Cédric BAILLY du Kayak-Club d'Eymoutiers pour le prêt d'un canoë qui nous a grandement aidé pour dresser la carte des végétations des berges de la Vienne.

SOMMAIRE

1. - INTRODUCTION	3
2. - PRESENTATION DU SITE	3
2.1. - Cadre géographique, physique et historique.....	3
2.2. - Périmètre d'étude	5
3. - METHODOLOGIE	6
3.1. - Démarche générale	6
3.2. - Problèmes rencontrés	6
3.2.1. - De la délimitation du site	6
3.2.2. - Du rattachement à la Directive « habitats » des boisements acides.....	9
3.2.3. - Du rattachement à la Directive « habitats » des Hêtraies-chênaies acidiclinales à neuroclines	10
4. - CARACTERISATION ET CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS	13
4.1. - Habitats relevant de la Directive	14
4.2. - Habitats ne relevant pas de la Directive « habitats ».....	85
4.3. - Présentation des végétations fragmentaires et/ou marginales	147
4.4. - Evaluation patrimoniale du site au regard des végétations	159
4.4.1. - Ensemble des végétations	159
4.4.2. - Végétations relevant de la Directive « habitats ».....	169
5. - INVENTAIRE DE LA FLORE	171
5.1. - Les espèces remarquables	171
5.2. - Présentation des espèces à statut	173
5.3. - Les espèces exotiques envahissantes.....	178
6. - CONCLUSION	179
BIBLIOGRAPHIE	180
ANNEXES	183

1. - INTRODUCTION

La Direction régionale de l'environnement du Limousin a confié au Conservatoire botanique national du Massif Central la réalisation d'une étude visant à caractériser, inventorier et cartographier tous les habitats, relevant ou non de la directive « Habitats », sur l'ensemble du site : *Haute vallée de la Vienne*. Ce site a été proposé au réseau Natura 2000 par arrêté préfectoral le 14 novembre 2002. Il couvre une surface de 1315 hectares.

L'opérateur du site n'a pas encore été désigné au moment de la rédaction de ce rapport.

2. - PRESENTATION DU SITE

2.1. - Cadre géographique, physique et historique

Le site d'étude est localisé sur le plateau de Millevaches et ses contreforts occidentaux. Une grande partie du site étudié se trouve dans le périmètre du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin. Plusieurs sites de la vallée ont été recensés pour leur flore et faune remarquables, au titre de l'inventaire du patrimoine naturel régional :

- *Tourbières et sources de la Vienne*, ZNIEFF de type I, numéro régional 408, surface 474 ha ;
- *Vallée de la Vienne du lac de Servièrre à St-Léonard-de-Noblat*, ZNIEFF de type II, numéro régional 911, surface 2 191 ha, comprenant plusieurs zones de type I :
 - o *Landes et tourbière du ruisseau de Berbeyrolles*, numéro régional 406, surface 143 ha ;
 - o *Lac-tourbière de Servièrre*, numéro régional 405, surface 120 ha ;
 - o *Aval du lac de Servièrre au pont de Clupeau* : numéro régional 403, surface 382 ha ;
 - o *Vallée de la Vienne à Bouchefarol* : numéro régional 91, surface 227 ha ;
 - o *Vallée de la Vienne à Bussy-Varache* : numéro régional 71, surface 795 ha ;
 - o *Vallée de la Vienne aux trois ponts de Masléon* : numéro régional 69, surface 62 ha ;
 - o *Vallée de la Vienne à la confluence de la Combade* : numéro régional 70, surface 115 ha.

Ces inventaires ont été consultés mais aucun élément n'a été retenu pour la description des végétations de la vallée.

Par ailleurs, deux secteurs de la vallée ont également été recensés par le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin pour leur intérêt écologique et paysager titre des Site d'Intérêt Ecologique Majeur (SIEM) :

- Lac de Servièrre et tourbière de Berbeyrolles ;
- Sources de la Vienne.

Ces deux sites ont fait l'objet d'un inventaire et d'une cartographie précise des végétations (NAUWYNCK, 2006 ; REIMRINGER, 2006). Ces travaux ont été coordonnés par le Conservatoire botanique et réalisés conformément à la méthodologie préconisée pour l'inventaire et la cartographie des végétations des sites Natura 2000 (CLAIR & *al.*, 2005). La totalité des résultats de l'inventaire cartographique des végétations de ces deux sites a été intégré dans le présent travail.

La vallée de la Vienne, à l'amont de St-Léonard-de-Noblat, a également fait l'objet de plusieurs travaux d'inventaire floristiques dont certains ont été publiés :

- BOTINEAU (1980) : phytogéographie de la vallée de la Vienne ;
- LUFRANT (1982) et REYNIER (1982) : étude botanique et pédologique de quelques forêts de la vallée ;
- BOTINEAU ET VILKS (1982) : étude des Orchidées de la vallée de la Vienne
- BOTINEAU et CHASTAGNOL (1983) : prospections floristiques sur Masléon et Bujaleuf ;
- BOUZILLE (1986) : prospections floristiques sur Masléon ;
- BOTINEAU, BOUDRIE et VILKS (1991) : prospections floristiques vers Eymoutiers.

Un travail d'inventaire, non publié, a été réalisé plus récemment par le CREN Limousin (HENNEQUIN, 1996). Il concerne la totalité de la vallée des zones de sources jusqu'à St-Léonard-de-Noblat pour la partie qui nous concerne.

Ces travaux ont été consultés mais très peu d'éléments ont pu être retenus pour la description des végétations de la vallée.

Enfin, les végétations de la vallée de la Vienne ont fait l'objet de plusieurs études qui ont donné lieu à la publication de thèses axées sur la phytosociologie :

- une monographie des végétations de la vallée de la Vienne, des sources jusqu'à Chabanais en Charente réalisée par M. BOTINEAU (1985). Près de 380 relevés phytosociologiques décrivent les végétations de la vallée. La nomenclature phytosociologique adoptée a beaucoup évolué depuis la publication de ces travaux, plus particulièrement depuis la parution du prodrome des végétations de France (BARDAT & *al.*, 2004), mais ils nous ont été d'une grande utilité pour établir la typologie des végétations de la vallée ;

- un travail sur les végétations aquatiques de la « Montagne limousine » contient plusieurs relevés phytosociologiques réalisés dans la rivière Vienne dans le secteur de Servièrre (LALEMODE, 1986) ;
- une étude des végétations aquatiques de la vallée, des sources jusqu'à la limite départementale avec la Charente, réalisée par P. CHATENET (2000).

2.2. - Périmètre d'étude

Le secteur d'étude couvre la vallée de la Vienne depuis les zones de sources (880 m) sur la commune de Peyrelevade en Corrèze, jusqu'au pont ancien de St-Léonard-de-Noblat (260 m) en Haute-Vienne. Le site est composé d'une succession de zones surfaciques reliées entre elles par des zones linéaires limitées aux berges de la Vienne.

La limite des étages collinéens et montagnards ainsi que la grande faille d'Argentat d'orientation Nord-Sud passent à proximité de la ville d'Eymoutiers. Ainsi, deux grands secteurs peuvent être isolés sur le site à partir de plusieurs paramètres :

- des sources jusqu'à Eymoutiers : composé de milieux tourbeux, près des sources, et de vallées encaissées dominées par les Hêtraies ;
- depuis Eymoutiers jusqu'à St-Léonard-de-Noblat : la vallée de la Vienne est très encaissée, les pentes sont abruptes couvertes de forêts. Le hêtre devient plus rare, il est peu à peu remplacé par le charme marquant une influence collinéenne.

	Secteurs	
	Aval Eymoutiers	Amont Eymoutiers
Géologie	Gneiss et Migmatite	Granite à deux micas
Température moyenne annuelle	> 9,5	< 9,5 °C
Précipitations moyennes annuelles	900 à 1200 mm	1200 à plus de 1400 mm
Altitude	260 à 400 m	400 à 870 m
Phytogéographie	Collinéen inférieur	Collinéen supérieur à sub-montagnard

3. - METHODOLOGIE

3.1. - Démarche générale

L'étude a suivi plusieurs étapes :

- recherche bibliographique et première ébauche de typologie des habitats ;
- réalisation de relevés phytosociologiques pour l'identification et la caractérisation des habitats. L'analyse des relevés a permis d'affiner la typologie des habitats et des mosaïques d'habitats dans le cas de végétations fortement imbriquées ;
- parcours quasi-systématique du terrain pour la localisation des habitats et des espèces à statut de protection, de rareté et de menaces ;
- synthèse des informations concernant les végétations sous forme de fiches descriptives ;
- numérisation des contours des habitats et localisation des espèces à statut sous système d'information géographique (MapInfo Professional®). Réalisation du rendu cartographique définitif au 1/10 000 sur fond Scan 25 ®© IGN 2001.

3.2. - Problèmes rencontrés

3.2.1. - De la délimitation du site

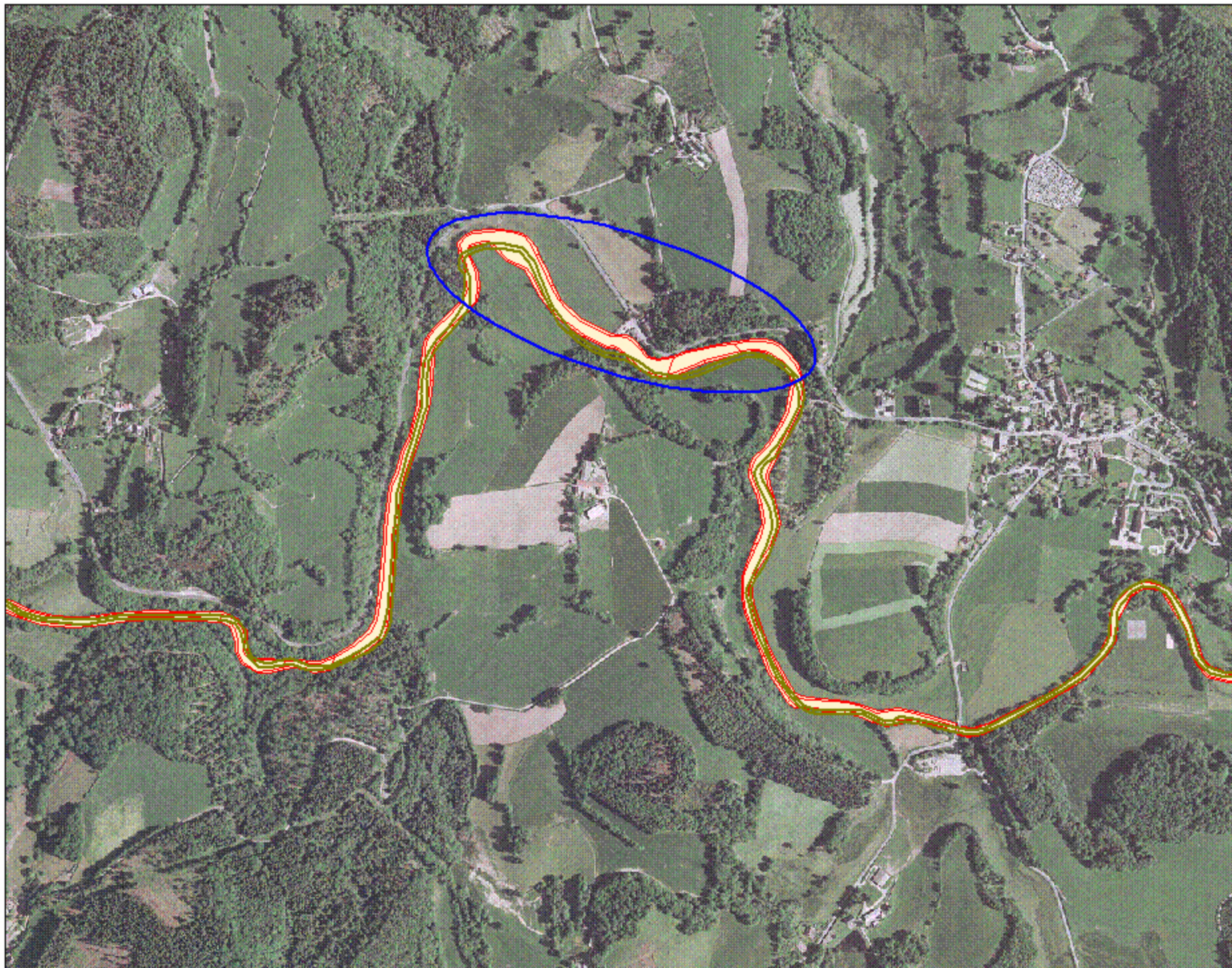
Dans les secteurs linéaires, la délimitation des contours du site cause des problèmes importants en terme de pertinence du contour et de cartographie des végétations. Le site de la vallée de la Vienne doit contenir implicitement le cours de la rivière et les rives droites et gauches, sur une distance voisine de 3 m.

En premier lieu, nous avons constaté que les limites du site ne correspondaient pas à la règle de délimitation du périmètre. En effet, dans certains méandres, le périmètre du site ne suit pas le cours de la rivière mais « coupe » la berge pour retrouver le lit mineur quelques centaines de mètres plus loin. Ainsi, le lit mineur de la Vienne ne se trouve plus dans le périmètre du site. Cette situation provient très probablement d'un problème d'échelle de numérisation des contours du site plutôt que d'une volonté délibérée d'exclure des tronçons de la rivière. Des exemples sont illustrés dans les cartes des pages suivantes.

Pour la cartographie des végétations du site, nous avons choisi de suivre la rivière et ses berges plutôt que le périmètre du site.




En second lieu, nous attirons l'attention sur d'autres problèmes engendrés par la délimitation des contours du site linéaire. En de multiples points, les contours du site ne suivent pas strictement les berges de manière homogène. Le périmètre englobe les berges au delà des 3 m. Ainsi, il existe dans certains secteurs, une bande de terrain non cartographiée entre les 3 m au-delà des berges et la limite du périmètre. Ces zones dans lesquelles aucune végétation n'a été recensée n'apparaissent donc pas dans la base de données cartographique du site.

Exemple de problèmes rencontrés



Cartographie
des habitats naturels
du site Natura 2000
FR7401148 :
Haute vallée de la Vienne

Légende

-  Limite du site N2000
(origine : DIREN Limousin)
-  Surface cartographiée
-  Problème rencontré

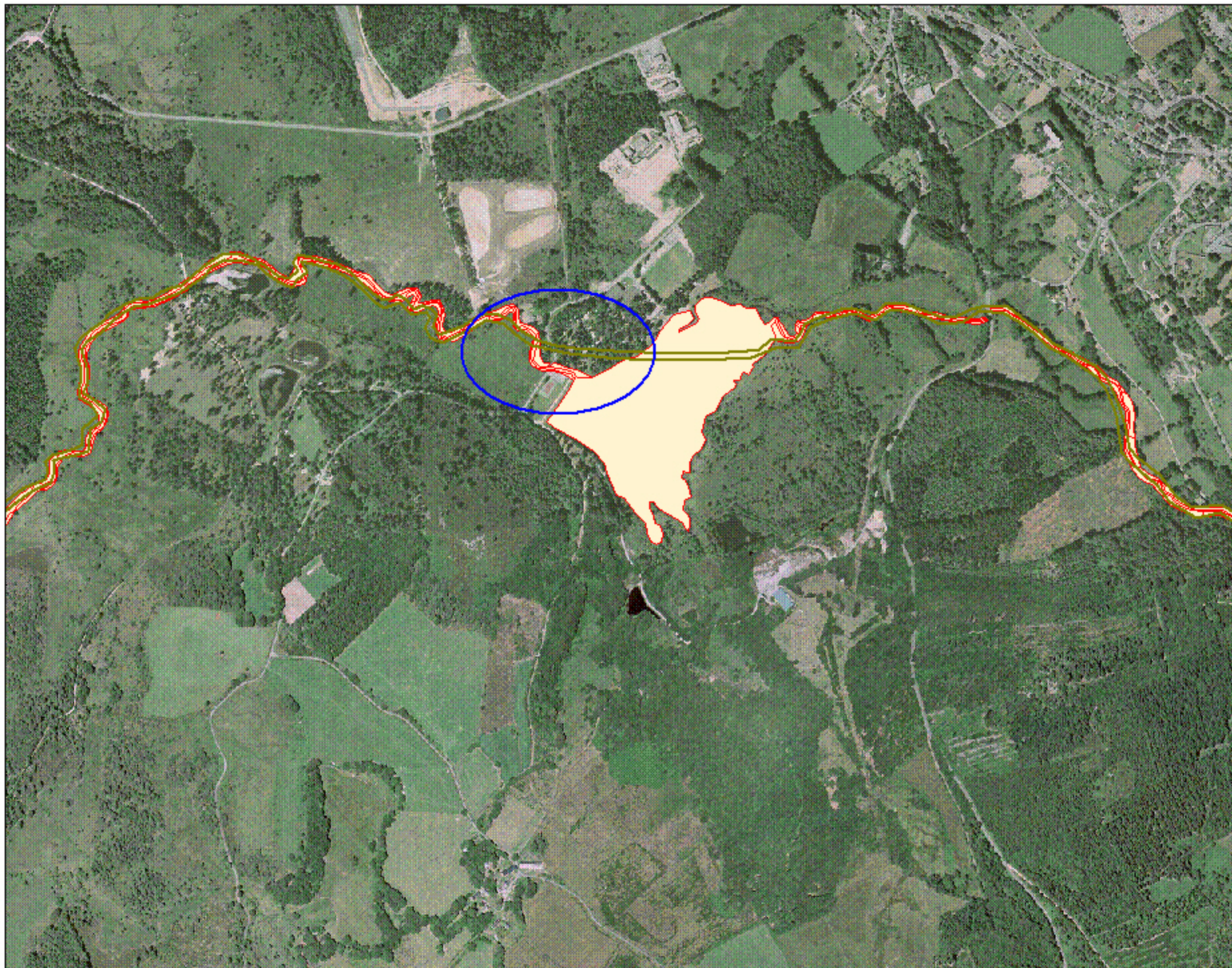
II Echelle : 1 / 15000
0 150 m

Fond cartographique :
BD ORTHO® IGN 2000
(origine : DIREN Limousin)
[Conservatoire Botanique Lyonnais](http://www.conservatoire-botanique-lyonnais.fr)






SIS CBNM/C, Décembre 2007

Exemple de problèmes rencontrés



Cartographie
des habitats naturels
du site Natura 2000
FR7401148 :
Haute vallée de la Vienne

Légende

-  Limite du site N2000
(origine : DIREN Limousin)
-  Surface cartographiée
-  Problème rencontré

Echelle : 1 / 10 000
0 100 m

Fond cartographique :
BD ORTHO® IGN 2000
(origine : DIREN Limousin)
[Conservatoire Botanique National](http://www.conservatoire-botanique-national.fr)



SIS CBN/C, Décembre 2007

Enfin, troisième cas de figure, dans certains secteurs, le contour du site ne passe pas sur les berges et reste dans le lit mineur de la rivière. Ainsi, ce sont des habitats cartographiés, souvent relevant de la Directive, qui ne sont pas pris en compte dans la délimitation initiale du site.

Il conviendra impérativement de procéder au plus vite à la modification du périmètre afin de remédier aux problèmes soulevés.

Nous proposons, d'utiliser dans les secteurs linéaires du site, le périmètre correspondant effectivement à la bande des 3 m située sur chacune des rives, ce qui implique de revoir la quasi-totalité du périmètre à une échelle adéquate.

3.2.2. - Du rattachement à la Directive « habitats » des boisements acides

Les fiches consacrées aux codes EUR 25 « 9120 » du Cahier d'habitats « Habitats forestiers » sont porteuses d'ambiguïtés. La fiche générique de présentation stipule qu'il doit s'agir « de hêtraies (et chênaies-hêtraies ou sapinières-hêtraies) ». La fiche de l'habitat élémentaire « 9120-2 », indique la « *chênaie sessiliflore en futaie régulière ou irrégulière (ou chênaie irrégulière mélangée Hêtre-Chêne-feuillus divers)* » comme étant un état à privilégier. Elle précise que « dans cet habitat de hêtraie il faut admettre que le choix du Chêne sessile en essence objectif ne porte pas atteinte à l'état de conservation (garder quelques hêtres en sous-étage dans ce cas) ».

Il ressort de ce postulat que plusieurs sylvo-faciès peuvent être rattachés au code 9120-2. :

- les sylvo-faciès à hêtraies pures ;
- les sylvo-faciès à Hêtre et Chênes en mélange ;
- les sylvo-faciès à Chênes sessiles non climacique, correspondant à des stations où le hêtre peut se développer¹ puisqu'il s'agit d'un « habitat de hêtraie ».

In fine, le facteur discriminant n'est pas tant le sylvo-faciès que le potentiel de développement du Hêtre au niveau de la station visitée. Toutefois plusieurs questions se posent :

- a) Quelle est la part minimum que doit occuper le Hêtre au sein du sylvo-faciès pour le boisement considéré puisse relever de la Directive « habitats » ? ;
- b) Comment différencier sur le terrain les stations correspondants à des boisements climaciques (climax stationnel ne permettant pas le développement du Hêtre) de celles transitoires ou favorisées par le sylviculteur (absence d'espèces vasculaires différentielles) ?

Face à ces questionnements nous dûmes faire des choix et nous fixer des règles, règles qui nous sont propres et seraient sans doute différentes chez d'autres opérateurs de cartographie :

- a) La présence du hêtre doit être observée dans chacune des strates, des individus juvéniles aux arbres adultes sans aucune restriction quant à la représentation (un recouvrement de 5 % de hêtre suffit du moment où celui-ci occupe l'ensemble des strates) ».

¹ Pour se développer, le Hêtre a besoin de précipitations annuelles supérieures à 750 mm.

- b) Dans le doute, les boisements à Chêne sessile pure, ou ne présentant pas un développement suffisant de Hêtre au regard de la règle sus mentionnée, n'ont pas été rattachés au code 9120-2.

3.2.3. - Du rattachement à la Directive « habitats » des Hêtraies-chênaies acidiclinales à neutroclines

Nous avons pu mettre en avant dans la vallée de la Vienne plusieurs types de boisements que nous avons rattachés à l'alliance du *Carpinion betuli* Issler 1931 qui regroupe les formations collinéennes, acidiclinales à neutrophiles. Selon la nature du sylvofaciès, ces forêts peuvent être rattachées à deux codes CORINE biotopes :

- 41.2 « Chênaies-charmaies » pour les sylvofaciès dominés par le Chêne ;
- 41.13 « Hêtraies neutrophile » pour les sylvofaciès dominés par le Hêtre.

Par correspondance avec les cahiers d'habitats Natura 2000, les boisements rattachés au code CORINE 41.13 pourraient relever de la Directive « habitats » au titre du code générique 9130 « Hêtraie de *l'Asperulo-Fagetum* ». D'après les cahiers, ce code recouvre deux types de boisements :

- les hêtraies collinéennes à Aspérule odorante ;
- les hêtraies montagnardes à Aspérule odorante.

La Directive précise que ces boisements s'observent « dans la moitié nord de la France (Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Bretagne, Picardie, Île-de-France, Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Jura, Rhône-Alpes) ». On en déduit que deux grands domaines biogéographiques sont concernés :

- le continental (Île-de-France *pp.*, Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Jura, Rhône-Alpes);
- l'atlantique (Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Bretagne, Picardie, Île-de-France *pp.*).

Nous avons pu mettre en évidence que l'influence atlantique, même si elle est atténuée, est prépondérante sur le site. Nous aurions donc pu rattacher les boisements acidiclinales à neutrophiles du site au code élémentaire 9130-4 « Hêtraies-chênaies subatlantiques à Mélique ou à Chèvrefeuille ». Les cahiers précisent que ce code regroupe les forêts « *relayant vers l'intérieur des terres la hêtraie [atlantique, ndr] à Jacinthe...* ».

L'affaire serait donc entendu si l'on en restait à ces considérations, d'autant, qu'hormis la Sanicle d'Europe (*Sanicula europaea*) et la Violette des bois (*Viola reichenbachiana*), l'ensemble des espèces citées comme caractéristiques de l'habitat a été contacté sur le site.

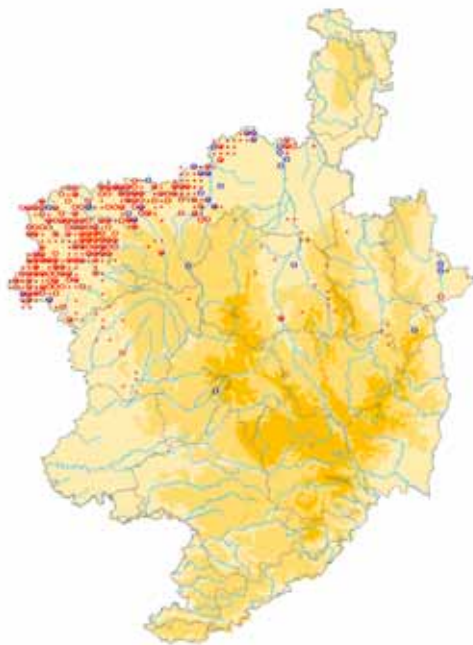
Toutefois, en regardant de plus près la composition du code CORINE biotopes 41.13, on observe que celui-ci se décompose de la manière suivante :

- 41.131 : Hêtraies à Mélique ;
- 41.132 : Hêtraies à Jacinthe des bois.

Pour CORINE, les « Hêtraies à Mélisque » se réfèrent à des boisements de « *l'arc hercynien et des régions périphériques du Jura, de la Lorraine, du Bassin Parisien et de la Bourgogne* ». Cela nous exclu.

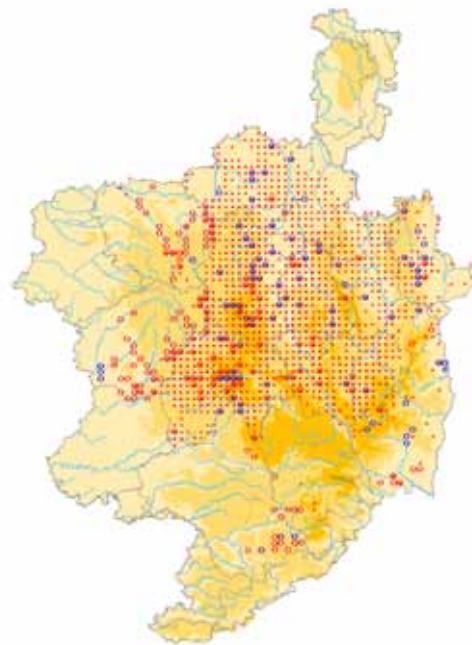
Les « Hêtraies à Jacinthe des bois » sont caractéristiques du domaine atlantique. Plus précisément CORINE biotopes les situent au niveau « *du Boulonnais, de la Picardie et des bassins de l'Oise, de la Seine, de la Lys et de l'Escaut* ».

La Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*) n'a pas été observée dans la vallée (elle est cependant bien présente à l'aval du site). A ce stade, et pour bien comprendre, il est utile de rappeler que les boisements situés à l'est et au sud du Limousin sont caractérisés par la présence de la Pulmonaire à larges feuilles (*Pulmonaria affinis*). Les cartes de répartition suivantes montrent bien une "exclusion" des deux espèces.



© CBN massif central / 2008

Carte de répartition de la Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*) à l'échelle du Massif central



© CBN massif central / 2008

Carte de répartition de la Pulmonaire à feuilles larges (*Pulmonaria affinis*) à l'échelle du Massif central

Le site de la Vallée de la Vienne (tel que défini pour Natura 2000) se situe à l'interface de ces deux répartitions. Les boisements du site n'accueillent ni la Jacinthe des bois ni Pulmonaire à larges feuilles. *In fine*, la Directive est à la fois précise via les codes CORINES biotopes et vague dans son intitulé même. Etant donné les problèmes manifestes de codification concernant ce type d'habitat, la prudence nous impose de ne pas rattacher nos boisements au code 9130-4 de la Directive.

4. - CARACTERISATION ET CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS

349 relevés phytosociologiques ont été réalisés en 2006 et 2007 (localisation en annexe 1). Leur analyse a permis de caractériser les différents habitats naturels présents sur le site d'étude (tableaux phytosociologiques en annexe 2).

L'ensemble des habitats recensés sur le site est récapitulé dans un tableau synthétique (§ 4.4). Il présente la correspondance de chaque habitat avec les différentes nomenclatures couramment utilisées. Les cartes des habitats inventoriés sur le site étudié sont présentées en annexe 3.

Les végétations font l'objet d'un descriptif sous forme de fiches synthétiques. Les habitats relevant de la Directive « Habitats » sont présentés de manière détaillée dans le chapitre 4.1. Les habitats ne relevant pas de la Directive sont présentés plus succinctement au chapitre 4.2., les habitats fragmentaires et anthropisés au chapitre 4.3.

Les fiches de description des végétations du site fournissent plusieurs niveaux d'informations :

- **phytosociologie** de l'habitat au niveau association (« groupement » quand les communautés étudiées n'ont pu être rapprochées à aucune association décrite dans la bibliographie) ; la nomenclature pour les sous-alliances et les unités supérieures fait référence au Prodrôme des végétations de France (BARDAT & al. 2004) ;
- **correspondance avec les codes et libellés** CORINE biotopes et Natura 2000 ;
- **caractères diagnostiques** permettant d'identifier et de caractériser l'habitat aux plans physiognomique et écologique ;
- **variabilité**, précisant les différentes variations floristiques de l'habitat sur le site en relation avec des conditions stationnelles ou dynamiques ;
- **typicité**, comparaison de la composition floristique au regard des végétations retenues au titre de la Directive « Habitats » et pour les végétations ne relevant pas de la Directive, au regard des communautés équivalentes présentes sur le plateau de Millevaches ;
- **représentativité**, constituant la prépondérance de l'habitat étudié sur le site en terme de qualité (état de conservation), de valeur patrimoniale et de surface occupée ;
- **intérêt patrimonial**, évalué notamment en fonction de la rareté supposée de l'habitat à l'échelle du Massif central et de la présence d'espèces végétales à statut de protection, de rareté et de menaces ;
- **état de conservation** et menaces pesant sur l'habitat ;
- **dynamique de la végétation**, ou évolution naturelle de l'habitat en l'absence de facteurs biotiques ;
- **répartition dans le site** : ce commentaire situe l'habitat identifié à l'échelle du site

4.1. - Habitats relevant de la Directive

Groupement végétal	① Gazon amphibie à Hydrocotyle commune et Littorelle à une fleur ② Communauté à Millepertuis des marais et Potamot à feuilles de renouée
Phytosociologie	<i>Elodo palustris-Sparganion</i> Braun-Blanq. & Tüxen ex Oberd. 1957 ① Groupement à <i>Hydrocotyle vulgaris</i> et <i>Littorella uniflora</i> ② <i>Hyperico elodis-Potametum polygonifolii</i> (All. 1921) Br.-Bl. & Tx. 1952①
CORINE biotopes	22.31 : Communautés amphibies pérennes septentrionales (x 22.11 - Eaux oligotrophes pauvres en calcaire)
Habitat générique Natura 2000	3110 : Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletea uniflorae</i>)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	3110-1 : Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des <i>Littorelletea uniflorae</i>
Statut	Habitats d'intérêt communautaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Végétations héliophiles des ruisseaux, rus et rigoles de drainages aux eaux oligotrophes, calmes à légèrement fluantes. Le niveau de la nappe d'eau est variable, avec une phase d'exondation estivale pouvant s'étaler jusqu'à l'automne.

- ① Groupement occupant les plages de sable.
- ② Groupement occupant des plages riches en matières organiques non décomposées. Il s'observe également en mosaïque avec divers habitats tourbeux (bas-marais et quelques fois landes tourbeuses). Dès lors, il se développe à la faveur d'une légère dépression topographique.

Physionomie / Structure

Communautés herbacées vivaces, ouvertes laissant apparaître le substrat. Habitats à très faible extension spatiale (quelques mètres carrés).

Cortège floristique

Espèces caractéristiques du groupement ①

- Littorelle à une fleur (*Littorella uniflora*)
- Hydrocotyle commune (*Hydrocotyle vulgaris*)
- Glycérie flottante (*Glyceria fluitans*)

Espèces caractéristiques du groupement ②

- Millepertuis des marais (*Hypericum elodes*)
- Potamot à feuilles de renouée (*Potamogeton polygonifolius*)

Des espèces hygrophiles en provenance des bas-marais en contact peuvent enrichir le cortège du groupement ② (espèces transgressives):

- Arum verticillé (*Carum verticillatum*)
- Laïche en ampoules (*Carex rostrata*)
- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Laïche vert jaunâtre (*Carex viridula* subsp. *oedocarpa*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

① 341995

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

- ① Typicité à étudier.
- ② Relevés conformes aux descriptions fournies par la bibliographie

Habitats peu représentatifs du site d'étude occupant toujours de faibles superficies.

Intérêt patrimonial

Groupements végétaux assez rares, caractéristiques de la Montagne limousine et inféodés plus largement à la partie occidentale du Massif central.

- ① Présence de la Littorelle, espèce végétale protégée au niveau national.
- ② Absence d'espèces végétales à statut.

Remarque: Ces habitats sont susceptibles d'héberger le Flûteau nageant (*Luronium natans*), espèce inscrite à l'annexe II de la Directive et protégée au niveau national.

État de conservation

Les individus rencontrés sur le site sont en bon état de conservation. Ces habitats sont sensibles à l'eutrophisation (élimination progressive des espèces oligotrophes), au drainage ainsi qu'au piétinement excessif du bétail (de manière extensive, celui-ci favorise toutefois l'apparition du groupement ②).

Dynamique de la végétation

- ① Habitat stable lié au régime hydrique des ruisseaux.
- ② Habitat pouvant évoluer par atterrissement vers les bas marais (*Caro verticillati-Juncenion acutiflori*, *Caricion fuscae*).

REPARTITION DANS LE SITE

Habitats localisés à la partie amont du site, entre Tarnac et les sources.

Codes de végétation :

- ① Gazon amphibie à Hydrocotyle commune et Littorelle à une fleur : **119**
- ② Communauté à Millepertuis des marais et Potamot à feuilles de renouée : **47**

Groupement végétal	Gazon amphibie à Petite Douve et Jonc bulbeux
Phytosociologie	<i>Littorellion uniflorae</i> W.Koch 1926 <i>Ranunculo flammulae - Juncetum bulbosi</i> Oberdorfer 1957
CORINE biotopes	22.31 : Communautés amphibies pérennes septentrionales
Habitat générique Natura 2000	3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou du <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	3130-2 : Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique à mésotrophique des régions continentales, des <i>Littorelletea uniflorae</i>
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Ce gazon amphibie héliophile colonise les dépressions topographiques au sein des bas-marais du *Juncion acutiflori*, ainsi que, comme c'est le cas sur le site, les marges d'étang en pente douce aux eaux pauvres en éléments nutritifs et acides. Le niveau de l'eau est variable, avec une phase d'exondation estivale ou automnale.

Physionomie / Structure

Gazon ouvert, généralement paucispécifique, dominé par les hémicryptophytes.

Cortège floristique

- Jonc bulbeux (*Juncus bulbosus*)
- Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

340957

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Ce groupement présente une bonne typicité. Compte tenu des faibles surfaces qu'il occupe, cet habitat est peu représentatif du site.

Intérêt patrimonial

Végétation liée à des eaux de bonne qualité, assez rare dans le Massif central où elle occupe toujours de faibles superficies. Elle est en régression à l'échelle de la France.

État de conservation

A la vue du cortège floristique, l'état de conservation de cette communauté est bon.

Dynamique de la végétation

En situation d'eau stagnante, cette végétation peut évoluer par atterrissement vers le marais de transition à Laîche à becs et Sphaignes ou le bas marais pionnier à Scirpe des marais et Laîche vert jaunâtre. Cette évolution est peu probable sur le site car les habitats sont localisés dans le lit mineur de la rivière.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé sur la commune de Tarnac, en bordure du lac de Servièrè.

Code de végétation : 46

Groupement végétal	Végétation des gouilles à Petite Utriculaire
Phytosociologie	<i>Sphagno cuspidati-Utricularion minoris</i> Th.Müll. & Görs 1960
CORINE biotopes	22.45 : Mares de tourbières à Sphaignes et Utriculaires
Habitat générique Natura 2000	3160 : Lacs et mares dystrophes naturels
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	3160-1 : Mares dystrophes naturelles
Statut	Intérêt communautaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Cette végétation se développe dans les petites dépressions ou cuvettes peu profondes en milieux tourbeux et s'asséchant en été. Elle supporte l'assèchement estival et peut même disparaître totalement en été. Le sol est acide (pH inférieur à 7) et oligotrophe.

Physionomie / Structure

Végétation herbacée vivace dominée par les hémicryptophytes. La physionomie, ouverte, laisse voir un tapis de Sphaignes.

Cortège floristique

- Petite Utriculaire (*Utricularia minor*)
- Sphaignes (*Sphagnum sp.*)
- Laïche étoilée (*Carex echinata*)

Le cortège se caractérise également par quelques espèces transgressives des marais de transition :

- Potentille des marais (*Potentilla palustris*)
- Laïche en ampoules (*Carex rostrata*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

340962

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Ce groupement présente une bonne typicité, mais compte tenu de la faible surface qu'il occupe est peu représentatif du site.

Intérêt patrimonial

Végétation très rare en Limousin où seul moins de 10 stations de petite Utriculaire sont connues actuellement. Cette végétation est également rare dans le Massif central.

État de conservation

L'état de conservation de cette communauté est bon mais la dynamique expansive des diverses héliophytes des milieux voisins (*Carex rostrata* en particulier) représente une menace forte pour l'habitat.

Dynamique de la végétation

Habitat évoluant très lentement vers une tourbière de transition. La dynamique des milieux périphériques est nettement plus rapide et constitue une menace pour les mares à Petite Utriculaire.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé en un seul point sur la commune de Tarnac, au sein d'une tourbière située en rive sud du lac de Servièrè.

Code de végétation : 64

Groupement végétal	Herbier flottant du rhitron à Potamot noueux
Phytosociologie	<i>Batrachion fluitantis</i> Neuhäusl 1959 <i>Potamogetonetum nodosi</i> Segal 1965
CORINE biotopes	22.421 : Groupements de grands Potamots (x 22.13 : Eaux eutrophes)
Habitat générique Natura 2000	3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou <i>Hydrocharition</i>
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	3150-4 : Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Cet herbier aquatique enraciné à feuilles flottantes se maintient dans les eaux acidiclinales à neutre (pH entre 6 et 7), mésotrophes à eutrophes (présence significative d'orthophosphates et de nitrates), relativement profondes (plus de 2 m.) des rivières larges à courant lent. Au plan géologique, l'herbier a été observé dans une région de paragneiss. Végétation située souvent à proximité de seuils, à l'amont ou à l'aval de moulin (parfois même dans les canaux d'amenée).

Physionomie / Structure

Végétation le plus souvent paucispécifique marquée par les feuilles flottantes du Potamot noueux associé à la Renoncule à pinceau. Ces herbiers occupent généralement des surfaces limitées (quelques dizaines de m²).

Cortège floristique

- Potamot noueux (*Potamogeton nodosus*)
- Renoncule en pinceau (*Ranunculus penicillatus*)

N° relevés phytosociologiques correspondants :

371828

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Cette végétation naturellement pauvre en espèces présente une bonne typicité par rapport aux descriptions du cahier d'habitats. L'herbier rencontré occupe de très faibles surfaces à l'échelle du site. Il n'est pas représentatif du site.

Le rattachement de cette association à une alliance phytosociologique est encore en discussion. Des groupements à Potamot noueux sont rattachés au *Batrachion fluitantis* (CHATENET, 2000 ; ROYER & al., 2006, BENSETTITI & al., 2002) ou au *Potamion pectinati*

(BENSETTITI & al., 2002). Ce dernier groupement ne concerne que des groupements des rivières intermittentes des régions méditerranéennes.

Intérêt patrimonial

Cette végétation azonale est assez rare dans la vallée tout comme dans le Massif central. C'est l'herbier de ce type le plus à l'amont dans la vallée de la Vienne. Il a été rencontré à l'aval du site Natura, vers St-Priest-Taurion et à Aixe-sur-Vienne.

État de conservation

Le cortège floristique semble indiquer un bon état de conservation.

Dynamique de la végétation

La dynamique naturelle suit un rythme saisonnier. L'herbier disparaît en hiver. Les épisodes de crues limitent l'envasement de l'herbier. Les activités humaines peuvent porter atteinte à l'habitat lors d'opérations de faucardage en particulier aux abords des seuils, moulins et dans les canaux.

REPARTITION DANS LE SITE

Herbier rencontré sur le site en seul point, sur la commune de Saint-Léonard-de-Noblat à proximité du moulin de « chez Saplat ».

Code de végétation : 49

Groupement végétal	<p>① Herbier aquatique des eaux courantes à Myriophylle à feuilles alternes et Callitriche à crochet</p> <p>② Herbier aquatique des eaux courantes à Callitriche à crochet et Renoncule peltée</p>
Phytosociologie	<p><i>Batrachion fluitantis</i> Neuhäusl 1959</p> <p>① <i>Callitricho hamulatae-Myriophylletum alterniflori</i> Steusloff ex Weber-Oldecop 1967</p> <p>② <i>Callitricho hamulatae-Ranunculetum peltati</i> Oberd. (1957) 1977</p>
CORINE biotopes	24.41 : Végétations flottant librement (x 24.12 : Zone à Truites)
Habitat générique Natura 2000	3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	3260-1 : Rivières (à Renoncules) oligotrophes acides
Statut	Habitats d'intérêt communautaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Ces deux herbiers aquatiques se maintiennent dans les eaux acides (pH de 5 à 6), oligotrophes (absence d'orthophosphates), peu profondes (moins de 0,5 m) et courantes des ruisseaux ou des rivières des têtes de bassin sur sols siliceux. Le lit des rivières est constitué par des sables grossiers, voire localement de galets. C'est au niveau des radiers et en situation héliophile que ces herbiers sont le mieux développés.

- ① Habitat présent dans la Vienne principalement à l'amont de Rempnat.
- ② Habitat présent dans la Vienne principalement à l'aval de Rempnat.

Physionomie / Structure

Communauté herbacée vivace constituée essentiellement d'hydrophytes submergées et enracinées.

- ① Les deux espèces éponymes du groupement s'organisent en plages compactes plus ou moins densément localisées. Le vert tendre du Callitriche contraste avec l'aspect foncé du Myriophylle.
- ② Habitat marqué au mois de Juin par la floraison blanche des Renoncules aquatiques, ainsi que par l'aspect effilé des herbiers qu'elles constituent.

Cortège floristique

Espèces en commun ① et ② :

- Myriophylle à fleurs alternes (*Myriophyllum alterniflorum*)
- Callitriche à crochets (*Callitriche hamulata*)

Espèces différentielles du groupement ② :

- Renoncule peltée (*Ranunculus peltatus*)
- Renoncule en pinceau (*Ranunculus penicillatus*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

① 341959 ; 340661 ; 340955

② 367666 ; 367687 ; 366841 ; 366966

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Herbiers naturellement pauvres en espèces et présentant une bonne typicité par rapport à ceux déjà décrits à plusieurs reprises dans le Limousin (*cf.* bibliographie).

Lors de la cartographie de terrain, ces deux habitats n'ont pas toujours été différenciés. Dans ce cas, nous les avons regroupés au sein du terme générique d'« Herbier aquatique des eaux courantes oligotrophes », poste typologique faisant uniquement référence à l'alliance phytosociologique du *Batrachion fluitantis*.

Intérêt patrimonial

Habitats typiques des têtes de bassin versant encore bien conservées. Trophiquement peu enrichies, ces végétations constituent d'excellents indicateurs biologiques pour évaluer la qualité et le fonctionnement de l'hydrosystème rivulaire. Ces herbiers sont propices à la reproduction de nombreuses espèces animales aquatiques (poissons comme invertébrés).

Végétations encore assez répandues sur la Montagne limousine, pouvant néanmoins subir des régressions importantes et rapides suite à la dégradation de la qualité des eaux.

État de conservation

Habitats en bon état de conservation, particulièrement dans les tronçons amont de la Vienne. A l'aval d'Eymoutiers, l'herbier à Callitriche à crochet et Renoncule peltée devient plus rare.

Ces végétations sont menacées par l'eutrophisation (notamment l'enrichissement en orthophosphates), la modification du régime hydrique (drainages, pompages), l'enrésinement (ombrage trop important des peuplements adultes) ainsi que le piétinement du bétail dans la rivière. Notons que nous avons pu observé à l'aval d'Eymoutiers (en deçà du site d'escalade - forêt de Chabrouty) plusieurs personnes faisant du Quad dans la Vienne, massacrant au passage les herbiers aquatiques présents (pratique *a priori* courante les dimanches après-midi par beau temps).

Dynamique de la végétation

Groupements stables, régulés par le cycle hydrologique.

REPARTITION DANS LE SITE

- ① Habitat bien développé principalement à l'amont de Rempnat.
- ② Habitat bien développé entre Eymoutiers et Rempnat et peu développé à l'aval d'Eymoutiers.

Codes de végétation :

Habitat générique : **2bis**

① : **2**

② : **2ter**



© L. CHABROL / CBN Massif central

① *Herbier aquatique des eaux courantes à Myriophylle à feuilles alternes et Callitriche à crochet*



© L. CHABROL / CBN Massif central

② *Herbier aquatique des eaux courantes à Callitriche à crochet et Renoncule peltée*

Groupement végétal	Herbier aquatique des eaux courantes à Potamot à feuilles de renouée
Phytosociologie	<i>Potamion polygonifolii</i> Hartog & Segal 1964 <i>Potamogetonum polygonifolii</i> Segal 1965
CORINE biotopes	24.41 : Végétations flottant librement (x 24.12 : Zone à Truites)
Habitat générique Natura 2000	3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	3260-1 : Rivières (à Renoncules) oligotrophes acides Habitat d'intérêt communautaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Cet herbier aquatique a des caractéristiques très proches de celles de la fiche précédente. Il s'observe au sein de ruisseaux aux eaux acides (pH de 5 à 6), oligotrophes (absence d'orthophosphates), peu profondes (moins de 0,5 m) et légèrement courantes. Cet habitat se développe de manière optimale en situation héliophile et préférentiellement en amont des vallées. Le lit des ruisseaux est constitué par des sables grossiers, voire localement de galets.

Physionomie / Structure

Groupement herbacé vivace, immergé, le plus souvent monospécifique, assez recouvrant et formant des herbiers relativement denses.

Cortège floristique

- Potamot à feuilles de renouée (*Potamogeton polygonifolius*).

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Herbiers naturellement pauvres en espèces et présentant une bonne typicité par rapport à ceux déjà décrits à plusieurs reprises dans le Limousin (*cf.* bibliographie).

Intérêt patrimonial

Habitat typique des têtes de bassin versant encore bien conservées. Trophiquement peu enrichies, ces végétations constituent d'excellents indicateurs biologiques pour évaluer la qualité et le fonctionnement de l'hydrosystème rivulaire. C'est un habitat propice à la reproduction de nombreuses espèces animales aquatiques (poissons comme invertébrés).

État de conservation

Habitat en bon état de conservation. Il s'avère sensible à l'eutrophisation (notamment l'enrichissement en orthophosphates), à la modification du régime hydrique (drainages, pompages).

Dynamique de la végétation

Groupements à caractère pionnier, stables, régulés par le cycle hydrologique

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé aux environs des sources de la Vienne ainsi que sur la commune de Tarnac non loin du « Pont de Guillaume »

Codes de végétation : 1

Groupement végétal	<p>① Lande humide à Ajonc nain, Bruyère à quatre angles et Molinie bleue</p> <p>② Lande humide à Callune, Bruyère à quatre angles et Molinie bleue</p>
Phytosociologie	<p><i>Ulici minoris-Ericenion ciliaris</i> (Géhu 1975) Botineau in Bardat & al., 2004</p> <p>① <i>Ulici minoris-Ericetum tetralicis</i> (Allorge 1922) Lemée 1937 emend J.M et J. Géhu 1975</p> <p>② A définir</p>
CORINE biotopes	31.11 : Landes humides atlantiques septentrionales
Habitat générique Natura 2000	4010 : Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	4010-1 : Landes humides atlantiques septentrionales à Bruyère à quatre angles
Statut	Habitats d'intérêt communautaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Landes humides d'origine secondaire, se développant sur substrat oligotrophe et acide.

① Cet habitat occupe en général une position marginale où il assure la transition topographique entre la Molinaie hygrophile et les landes sèches (CB : 31.223). Ce n'est cependant pas ce cas de figure observé sur le site puisque cet habitat a été cartographié en mosaïque avec un bas-marais du *Caro verticillati-Juncenion acutiflori* au sein duquel il occupait une position sur-élevée. Ces landes présentent un caractère atlantique marqué, attesté par la présence de Bruyère à quatre angles et de l'Ajonc nain.

② Cet habitat s'observe en amont de la vallée où les influences atlantiques sont très réduites comme en témoigne la rareté de l'Ajonc nain et le faible développement de la Bruyère à quatre angles. Cette lande se développe en fond de talweg, au contact de la Molinaie hygrophile (CB : 37.312 et 51.2) où elle occupe de petites éminences surélevées.

Physionomie / Structure

Communautés vivaces dominées par des arbrisseaux bas ne dépassant guère 50 cm de hauteur.

① Physionomie marquée par l'abondance de l'Ajonc nain.

② Physionomie terne, marquée par l'abondance de la Callune et celle néanmoins plus discrète de la Molinie bleue.

Variabilité

① Non étudiée.

② Une variante à Gaillet des rochers et Jonc squarreux assurant la transition vers les landes tourbeuses à Jonc squarreux a pu être mise en évidence.

Cortège floristique

Ces formations se différencient des landes tourbeuses par l'absence de certaines espèces turficoles telles que le Scirpe cespiteux (*Trichophorum cespitosum*) et la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*). Elles se distinguent des landes sèches par l'absence du Genêt poilu (*Genista pilosa*) et par la présence de la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*) et de la Molinie bleue (*Molinia caerulea*). Des espèces hygroclines et hygrophiles complètent de manière sporadique le cortège : Jonc diffus (*Juncus effusus*), Scorzonère humble (*Scorzonera humilis*), Agrostis des chiens (*Agrostis canina*) ...

Taxons communs aux groupements ① et ②

- Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)
- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
- Callune commune (*Calluna vulgaris*)
- Scorzonère humble (*Scorzonera humilis*)

Taxons différentiels du groupement ①

- Ajonc nain (*Ulex minor*)
- Bruyère cendrée (*Erica cinerea*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

338715; 338699; 338723; 338725; 338754; 338764; 338727; 338713.

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

① Bonne typicité au regard des formations décrites par ailleurs.

② Groupement caractérisant sans doute une forme appauvrie du groupement précédent et peu caractéristique de la sous-alliance de l'*Ulici minoris-Ericenion ciliaris*. Habitat moyennement représentatif à l'échelle des sources et non représentatif à l'échelle du site.

Intérêt patrimonial

Habitats en régressions sur l'ensemble de son aire de distribution.

État de conservation

Les individus rencontrés ont un état de conservation allant de bon à moyen. Ces groupements, très vulnérables, sont menacés par la déprise agricole, par le drainage et par la dégradation de la qualité physico-chimique des eaux d'écoulements (eutrophisation par l'amont).

Dynamique de la végétation

Formation secondaire issue de défrichements anthropiques anciens, stabilisée tant qu'une pression pastorale s'applique. Suite à la levée de cette pression, la lande est colonisée progressivement par les ligneux, évoluant lentement vers des fourrés à Bourdaine, puis vers des boisements plus diversifiés.

REPARTITION DANS LE SITE

- ① Lande uniquement relevée sur la commune de Tarnac, au sud-est du lieu-dit « Clupeau ».
- ② Lande localisée à la zone des sources de la Vienne.

Codes de végétation :

- ① **124**
- ② **15a**



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Lande humide à Callune, Bryère à quatre angles et Molinie bleue. Variante type

Groupement végétal	<p>① Landes sèches atlantiques à Ajonc nain et Bruyère cendrée (habitat générique)</p> <p>② Lande sèche sub-atlantique à Callune et Genêt d'Angleterre</p>
Phytosociologie	<p><i>Ulicenion minoris</i> Géhu & Botineau in Bardat & al., 2004</p> <p>① Non étudié</p> <p><i>Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi</i> Braun-Blanq. 1926</p> <p>② <i>Calluno vulgaris-Genistetum anglicae</i> Tüxen (1928) 1937</p>
CORINE biotopes	<p>① 31.2383 : Landes anglo-normandes à <i>Ulex minor</i> et <i>Calluna</i></p> <p>② 31.223 : Landes campino-flandriennes à Callune et Genêt</p>
Habitat générique Natura 2000	4030 : Landes sèches européennes
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	<p>① A étudier (recouvre potentiellement le 4030-6 et le 4030-7)</p> <p>② 4030-10 : Landes acidiphiles subatlantiques sèches à subsèches</p>
Statut	Habitats d'intérêt communautaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Landes mésophiles à xérophiles se développant sur sols siliceux et oligotrophes. Elles sont d'origine secondaire, c'est à dire héritées des actions anthropiques du passé : exploitations agropastorales extensives (fauche, pâturage) et éventuellement utilisations locales pour des litières, du fourrage et la fabrication de balais.

- ① Habitat des régions sous influence atlantique marquée.
- ② Habitat des régions sous influence sub-atlantique à montagnarde.

Physionomie / Structure

Communautés ligneuses basses principalement constituées de chaméphytes sociaux de la famille des Éricacées et des Fabacées.

- ① Ces landes changent d'aspect selon l'époque de l'année. En juin, c'est le jaune de l'Ajonc nain qui domine, puis en juillet/août le mauve de la Bruyère cendrée. A l'automne, la Callune fleurit à son tour, formant de grandes étendues roses.
- ② Lande d'aspect plus terne que les précédentes, largement dominée par la Callune.

Variabilité

① Ce poste typologique recouvre potentiellement deux associations phytosociologiques :

- *Ulici minoris* - *Ericetum cinereae* (Allorge 1922) Géhu 1975 : association la plus atlantique et localisée aux versants exposés au sud ;
- *Genisto pilosae* - *Ericetum cinereae* Botineau & Ghestem 1995 : association qui présente un certain équilibre floristique entre d'une part, l'élément continental comme en témoigne la présence du Genêt poilu (*Genista pilosa*) et parfois même sub-montagnard avec la Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), et d'autre part avec l'élément atlantique puisque l'on y observe la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*) et parfois l'Ajonc nain (*Ulex minor*).

② Plusieurs variantes ont pu être mises en évidence :

- variante typique à Gaillet des rochers qui traduit une exposition plutôt sèche ;
- variante à Myrtille des versants exposés au nord et qui traduit une influence sub-montagnarde ;
- variante à Ajonc nain qui traduit une influence atlantique et fraîche (comme en témoigne la présence de la Molinie bleue dans nos relevés). Elle assure la transition vers les landes humides.

Le poste typologique suivant « Lande sèche sub-atlantique à Callune et Genêt d'Angleterre (habitat générique) ». Variante colonisée par la Fougère aigle », inclut potentiellement toutes les variantes de l'habitat ②.

Cortège floristique

Taxons communs aux groupements ① et ②

- Callune commune (*Calluna vulgaris*)
- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)
- Genêt poilu (*Genista pilosa*)*
- *Cf paragraphe variabilité pour ce taxon
- Gaillet des rochers (*Galium saxatile*)
- Potentille tormentille (*Potentilla erecta*)

Taxons différentiels des groupements ①

- Bruyère cendrée (*Erica cinerea*)
- Ajonc nain (*Ulex minor*)

Taxons différentiels du groupement ②

- Genêt d'Angleterre (*Genista anglica*)
- Myrtille (*Vaccinium myrtillus*)*
- Molinie bleue (*Molinia caerulea***)
- * : variante à Myrtille
- ** : variante à Ajonc nain
- Genêt poilu (*Genista pilosa*)
- Maïanthème à deux feuilles (*Maianthemum bifolium*)*

N° relevés phytosociologiques correspondants

368066 ; 368066 ; 341951 ; 338709 ; 338701 ; 341956 ; 341948 ; 341938 ; 341939 ; 338683 ; 338628 ; 368890 ; 338753 ; 338763.

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Les landes sèches sont moyennement représentatives du site d'étude.

- ① A étudier
- ② Bonne typicité au regard de la littérature phytosociologique disponible.

Intérêt patrimonial

Les landes sèches abritent une flore relativement banale à l'échelle du Limousin, il s'agit d'habitats reliques, en forte régression suite à la généralisation de l'enrésinement (plantations artificielles d'Épicéas principalement) et des changements des pratiques agricoles (déprise ou conversion en prairies artificielles).

État de conservation

Les faciès en bon état de conservation, c'est à dire qui ne présentent pas de voile à Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), se rencontrent assez rarement sur le site. Ces habitats sont très vulnérables. Les landes sont menacées par l'enrésinement, l'enfrichement induit par l'abandon des pratiques agropastorales extensives ou encore par la création de pâtures par retournement de la lande et ensemencement en graminées fourragères sélectionnées.

Dynamique de la végétation

Végétations secondaires issues des déforestations anciennes, inscrites dans les potentialités de forêts acidiphiles. La stabilisation de l'habitat est maintenue par des pratiques agropastorales traditionnelles extensives. En cas d'abandon, l'habitat est rapidement colonisé par la Fougère aigle (sols podzoliques profonds) ou piqueté par des arbustes pionniers aboutissant à la formation de fourrés. La maturation des fourrés conduit progressivement à la structuration de jeunes forêts acidiphiles à base de Chêne et de Bouleau verruqueux. Les boisements évoluent enfin vers une hêtraie-chênaie acidiphile, avec l'implantation du Hêtre commun.

REPARTITION DANS LE SITE

- ① Landes typiques de la zone aval du site (de Rempnat à Saint-Léonard-de-Noblat).
- ② Landes typiques de la zone amont du site (de Rempnat aux sources)

Codes de végétation :

- ① **56**
- ② Générique : **16**
- ② Générique. Variante colonisée par la Fougère aigle : **16'**
- ② Variante typique à Gaillet des rochers : **16a**
- ② Variante à Myrtille : **16b**
- ② Variante à Ajonc nain : **16c**



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Lande sèche sub-atlantique à Callune et Genêt d'Angleterre (habitat générique). Variante colonisée par la Fougère aigle

Groupement végétal	Pelouse acidiline à Polygale commun et Nard raide
Phytosociologie	<i>Violion caninae</i> Schwick. 1944 Groupement à <i>Polygala vulgaris</i> et <i>Nardus stricta</i>
CORINE biotopes	35.1 : Pelouses atlantiques à Nard raide et groupements apparentés
Habitat générique Natura 2000	6230 : Formations herbueses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	6230-4 : Pelouses acidiclinales montagnardes du Massif central
Statut	Habitat prioritaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Pelouses oligotrophes acidiclinales, sèches à mésophiles, se développant sous climat subatlantique à montagnard sur substrat siliceux, peu profond et pauvre en nutriments. Elles s'observent sur le site en exposition sud sur des pentes faibles à moyennes.

Physionomie / Structure

Communautés herbacées vivaces rases, fermées, d'aspect graminéen et parsemées d'espèces à fleurs richement colorées telles que la Violette des chiens (*Viola canina*), le Silène penché (*Silene nutans*), la Bétoine officinale (*Stachys officinalis*) et le Polygale commun (*Polygala vulgaris*).

Cortège floristique

Cet habitat se différencie des pelouses acidiphiles par l'absence notamment du Gaillet des rochers (*Galium saxatile*), du Polygale à feuilles de serpolet (*Polygala serpyllifolia*) et de la Callune (*Calluna vulgaris*). Le cortège typique se décompose comme suit :

Espèces caractéristiques

- Polygale commun (*Polygala vulgaris*)
- Silène penché (*Silene nutans*)
- Euphrase officinale (*Euphrasia officinalis*)
- Petit Boucage (*Pimpinella saxifraga*)
- Gaillet nain (*Galium pumilum*)

Pelousaires de large amplitude :

- Nard raide (*Nardus stricta*)
- Epervière piloselle (*Hieracium pilosella*)
- Fétuque rouge (*Festuca rubra*)
- Danthonie retombante (*Danthonia decumbens*)
- Potentille tormentille (*Potentilla erecta*)
- Véronique officinale (*Veronica officinalis*)
- Luzule des champs (*Luzula campestris*)
- Agrostis capillaire (*Agrostis capillaris*)

Différentielles des pelouses acidiclinales :

- Brize intermédiaire (*Briza media*)
- Violette des chiens (*Viola canina*)
- Laïche printanière (*Carex caryophyllea*)
- Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*)
- Thym faux pouliot (*Thymus pulegioides*)
- Bétoine officinale (*Stachys officinalis*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

367746 ; 368267.

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Le rattachement phytosociologique au *Violon caninae* se justifie par la rareté des espèces acidiphiles et la présence notamment du Polygale commun (*Polygala vulgaris*). Nos relevés sont toutefois peu typiques des groupements décrits par ailleurs dans la littérature. Il manque en particulier deux espèces que sont l'Hélianthème commun (*Helianthemum nummularium*) et le Genêt ailé (*Genista sagittalis*).

Intérêt patrimonial

Communauté très rare à l'échelle de la Montagne limousine, peu fréquente à celle du Massif central, à flore relativement banale mais diversifiée. Habitat en régression dans le Limousin comme dans le reste de la France, principalement sous l'effet de la fertilisation.

État de conservation

Habitat vulnérable, dépendant du maintien de l'entretien pastoral (pâturage extensif) et de la qualité trophique des sols. Ces pelouses maigres sont sensibles à la fertilisation, même modérée, qui les fait dériver vers des prairies mésotrophes à Luzule des champs et Cynosure crételle.

Dynamique de la végétation

Végétation stabilisée par le maintien des pratiques agropastorales traditionnelles. En cas d'abandon pastoral, on note une évolution rapide vers une lande sèche acidiclinaire sur les sols les plus superficiels, vers l'ourlet en nappe à Fougère aigle sur les sols plus profonds, puis évolution vers les fourrés arbustifs, enfin vers la hêtraie-chênaie climacique.

REPARTITION DANS LE SITE

Cette pelouse a été observée 7 fois sur la commune de Tarnac, entre le « Clupeau » et le « Pont Lagorce ».

Code de végétation : 59

Groupement végétal	<p>① Pelouse acidiphile à Gaillet des rochers et Fétuque rouge</p> <p>② Pelouse sub-acidicline à Bétoine officinale et Brize intermédiaire</p>
Phytosociologie	<p><i>Galio saxatilis-Festucion filiformis</i> B.Foucault 1994</p> <p>① <i>Galio saxatilis - Festucetum filiformis</i> Rasch ex Stieperaere 1969</p> <p>② Groupement à <i>Stachys officinalis</i> et <i>Briza media</i></p>
CORINE biotopes	35.1 : Pelouses atlantiques à Nard raide et groupements apparentés
Habitat générique Natura 2000	6230 : Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	6230-8 : Pelouses acidiphiles subatlantiques à nord-atlantiques
Statut	Habitat prioritaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Pelouses oligotrophes acidiclinales, sèches à mésophiles, se développant sous climat subatlantique à montagnard, sur substrat siliceux peu profond et pauvre en nutriments. Ces pelouses maigres sont pâturées extensivement par le bétail principalement des ovins.

- ① S'observe sur le site sur substrat hyper-acidiphile, en position de pente nulle ou moyenne à forte et, dans ce cas, en exposition nord dominante.
- ② Pelouse plus thermophile, sub-acidicline, observée sur le site en exposition sud dominante sur des pentes faibles à moyennes.

Physionomie / Structure

Il s'agit de communautés herbacées vivaces rases, dominées physionomiquement par la Fétuque rouge (*Festuca rubra*) et le Nard raide (*Nardus stricta*) et parsemées de petites espèces pelousaires (cf. ci-dessous).

- ① Pelouse très homogène, terne, reflet d'un cortège herbacé assez pauvre et dominé très nettement par les graminées, notamment le Nard raide.
- ② Pelouse d'aspect plus coloré que la précédente marquée dans sa forme typique par la floraison de la Bétoine officinale, de la Violette des chiens, du Thym faux pouliot (*Thymus pulegioides*) et des Centaurées (*Centaurea jacea* L. gr.).

Variabilité

- ① Variante ourlifiée à Fougère-aigle (*Pteridium aquilinum*) où cette dernière tend à former un voile plus ou moins dense en superposition à la pelouse.
- ② Non étudiée

Cortège floristique

Pelousaires de large amplitude communes aux groupements ① et ②

- Nard raide (*Nardus stricta*)
- Epervière piloselle (*Hieracium pilosella*)
- Fétuque rouge (*Festuca rubra*)
- Danthonie retombante (*Danthonia decumbens*)
- Potentille tormentille (*Potentilla erecta*)
- Véronique officinale (*Veronica officinalis*)
- Luzule des champs (*Luzula campestris*)
- Agrostis capillaire (*Agrostis capillaris*)

Pelousaire acidiphile commune aux groupements ① et ②

- Polygale à feuilles de serpolet (*Polygala serpyllifolia*)

Pelousaires acidiphiles différentielles du groupement ①

- Gaillet des rochers (*Galium saxatile*)
- Callune (*Calluna vulgaris*)
- Fétuque filiforme (*Festuca filiformis*)
- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)
- Genêt d'Angleterre (*Genista anglica*)

Pelousaires acidiclinales différentielles du groupement ②

- Brize intermédiaire (*Briza media*)
- Violette des chiens (*Viola canina*)
- Laîche printanière (*Carex caryophylla*)
- Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*)
- Thym faux pouliot (*Thymus pulegioides*)
- Bétoine officinale (*Stachys officinalis*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

341944 ; 368147 ; 338661 ; 338735 ; 367806 ; 368129 ; 368246.

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Nous avons considéré, au regard des conditions mésologiques propres aux stations qui les accueillent, que ces deux formations pouvaient faire l'objet d'associations distinctes. Toutefois, ce statut reste à étudier plus finement : peut-être ne s'agit-il que de simples variantes du même groupement.

① Bonne typicité.

② Il s'agit sans doute ici d'un groupement à la frange du *Violon caninae*. Toutefois, deux aspects militent pour un rattachement à l'alliance du *Galio saxatilis-Festucion filiformis* :

- la constance du Polygale à feuilles de serpolet dans nos relevés ;
- l'absence ou la rareté de certains taxons des pelouses acidiclinales et neutroclinales (cf. fiche précédente).

Certaines communautés n'ont pu être rattachées de manière univoque à l'un ou l'autre de ces deux habitats. Elles sont alors regroupées sous le terme générique de « Pelouse acidiphile à sub-acidicline à Nard raide et Fétuque rouge ».

Intérêt patrimonial

Communautés à flore relativement banale mais diversifiée. L'habitat est en voie de régression, principalement sous l'effet de la fertilisation. Ces végétations, surtout celles en bon état de conservation, sont peu fréquentes sur le site. Habitats peu fréquents à l'échelle du Massif central et en régression à celle de la France du fait de l'intensification des pratiques agro-pastorales (augmentation du chargement, de la fertilisation des sols et de la période de pâturage).

État de conservation

Habitat vulnérable, dépendant du maintien de l'entretien pastoral (pâturage extensif) et de la faible charge trophique des sols. Ces pelouses sont donc sensibles à la fertilisation, même modérée, qui les fait dériver vers des prairies mésotrophes à Luzule des champs et Cynosure crételle.

Sur le site, l'état de conservation de ces pelouses varie de bon à mauvais en fonction de la charge trophique du sol et de la pression pastorale dont elles font l'objet.

Dynamique de la végétation

Végétation stabilisée par le maintien des pratiques agropastorales traditionnelles. En cas d'abandon pastoral, on note une évolution rapide vers la lande sèche acidiphile sur les sols les plus superficiels, vers l'ourlet en nappe à Fougère aigle sur les sols plus profonds, puis évolution vers les fourrés arbustifs, enfin vers la hêtraie-chênaie climacique.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitats répartis en amont du site, de Rempnat aux sources.

Code de végétation :

Code générique : **120**

① Variante type : **58a**

① Variante ourlifiée à Fougère aigle : **58b**

②

57

Groupement végétal	<p>① Bas-marais des sols piétinés à Laïche vert jaunâtre et Agrostis des chiens</p> <p>② Bas-marais à Jonc à tépales aigus et Carvi verticillé</p> <p>③ Bas-marais à Scorzonère humble et Cirse anglais</p> <p>④ Bas-marais à Jonc à tépales aigus et Potentille des marais</p> <p>⑤ Bas-marais à Jonc à tépales aigus et Sphaignes</p>
Phytosociologie	<p><i>Caro verticillati-Juncenion acutiflori</i> B.Foucault & Géhu 1980</p> <p>① <i>Carici viridulae subsp. oedocarpae-Agrostietum caninae</i> de Foucault 1984</p> <p>② <i>Caro verticillati-Juncetum acutiflori</i> (Lemée 1937) Oberdorfer 1980 in 1983</p> <p>③ <i>Cirsio dissecti-Scorzoneretum humilis</i> de Foucault 1981</p> <p><i>Juncion acutiflori</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952</p> <p>④ Groupement à <i>Juncus acutiflorus</i> et <i>Potentilla palustris</i></p> <p>⑤ Groupement à <i>Juncus acutiflorus</i> et <i>Sphagnum spp.</i></p>
CORINE biotopes	37.312 : Prairies acidiphiles à Molinie
Habitat générique Natura 2000	6410 : Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	①, ② et ③ 6410-6 : Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Bas-marais oligomésotrophes à mésotrophes implantés sur des substrats tourbeux à paratourbeux, plus rarement minéraux, pauvres en éléments nutritifs et à engorgement plus ou moins prolongés suivant les niveaux topographiques. Ces prairies sont généralement localisées dans les fonds humides des vallées et alvéoles tourbeux, depuis les têtes de talwegs pentus jusqu'aux replats bordant le cours des rivières. Elles sont le plus souvent pâturées par le bétail, souvent gyrobroyées en fin d'été et peuvent même faire l'objet d'une fauche.

- ① Communauté hygrophile paratourbeuse, dégradée des sols surpiétinés
- ② Communauté hygrophile paratourbeuse à tourbeuse, de bas niveau topographique et des zones à influence atlantique marquée.
- ③ Communauté méso-hygrophile paratourbeuse de niveau topographique moyen et des zones à influence atlantique marquée.
- ④ Communauté hygrophile paratourbeuse de bas niveau topographique et des zones à influence atlantique atténuée.

⑤ Communauté hygrophile tourbeuse de bas niveau topographique des zones à influence atlantique atténuée.

Physionomie / Structure

Végétation de hauteur moyenne à élevée, souvent bien fermée, à l'aspect de bas-marais ou de prairie assez dense. L'abondance physionomique du Jonc à tépales aigus est caractéristique. Ces prairies sont riches en espèces de bas-marais. Le tapis de sphaignes est plus ou moins développé.

Cortège floristique

Les bas-marais du *Juncion acutiflori* sont caractérisés par un lot d'espèces mésotrophes (groupe D et E *pp.*) qu'ils ont en commun avec les prairies humides. Inversement, certaines espèces de bas-marais (Groupe A) transgressent dans les prairies humides encore bien conservées. *In fine*, les bas-marais du *Juncion acutiflori* hébergent également des espèces qu'ils partagent avec les bas-marais oligotrophes du *Caricion fuscae* (Groupe B) et dont la présence permet de les distinguer des prairies humides.

① Habitat caractérisé par la forte implantation de la Laïche vert jaunâtre (*Carex viridula subsp. oedocarpa*) et par l'absence du Carvi verticillé (*Carum verticillatum*)

② Habitat caractérisé par la faible représentation des prairiales mésophiles et par la présence d'espèces atlantiques (Groupe C).

③ Habitat caractérisé par une plus forte représentation des espèces prairiales mésophiles (Groupe E) et par la présence d'espèces atlantiques (Groupe C).

④ Habitat caractérisé par l'absence ou faible implantation des espèces atlantiques (Groupe C) et par la présence de deux espèces typiques des tourbières de transition que sont la Potentille des marais et Laïche à becs.

⑤ Habitat dépourvu d'espèces caractéristiques nettes, probablement basal. La turfigénèse apparaît toutefois plus active que dans les autres groupements.

Groupe d'espèces A :

- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Agrostis des chiens (*Agrostis canina*)
- Carvi verticillé (*Carum verticillatum*)
- Violette des marais (*Viola palustris*)
- Fétuque des rives (*Festuca rivularis*)
- Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*)

Groupe d'espèces B :

- Laïche noire (*Carex nigra*)
- Laïche étoilée (*Carex echinata*)
- Laïche vert jaunâtre (*Carex viridula subsp. oedocarpa*)
- Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*)*
- Laïche à becs (*Carex rostrata*)*
- Laïche faux panic (*Carex panicea*)
- Gaillet des fanges (*Galium uliginosum*)
- Epilobe des marais (*Epilobium palustre*)
- Potentille des marais (*Potentilla palustris*)*

*pour le groupement ④

Groupe d'espèces C :

- Carvi verticillé (*Carum verticillatum*)
- Laïche lisse (*Carex laevigata*)
- Mouron délicat (*Anagallis tenella*)
- Campanille à feuilles de lierre (*Wahlenbergia hederacea*)
- Petite Scutellaire (*Scutellaria minor*)
- Cirse d'Angleterre (*Cirsium dissectum*)
- Hydrocotyle commune (*Hydrocotyle vulgaris*)

Groupe d'espèces D :

- Cirse des marais (*Cirsium palustre*)
- Gaillet des marais (*Galium palustre*)
- Epilobe à tige carrée (*Epilobium tetragonum*)
- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*)
- Silène fleur de coucou (*Silene flos-cuculi*)

Groupe d'espèce E :

- Renoncule âcre (*Ranunculus acris*)
 - Céraiste commun (*Cerastium fontanum subsp. vulgare*)
 - Bugle rampante (*Ajuga reptans*)
 - Grande Oseille (*Rumex acetosa*)*
 - Trèfle rampant (*Trifolium repens*)
 - Brunelle commune (*Prunella vulgaris*)
 - Houlque laineuse (*Holcus lanatus*)*
 - Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*)*.
- * Taxons communs aux groupements ② et ③

N° relevés phytosociologiques correspondants

- ① 368126
- ② 367688 ; 367766 ; 338667 ; 341936 ; 338642 ; 338632 ; 368892 ; 338694
- ③ 368847
- ④ 338737 ; 338751 ; 368887 ; 338720 ; 338708 ; 338697 ; 338703 ; 338691
- ⑤ 367946 ; 338706 ; 338682

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

• Le rattachement phytosociologique au niveau alliance (*Juncion acutiflori* regroupant les bas-marais mésotrophes atlantiques à montagnardes) ne pose pas de problème pour les groupements ①, ② et ③. La présence d'espèces atlantiques planitiaires à collinéennes (groupe C) justifie un rattachement à la sous-alliance du *Caro verticillati-Juncenion* B.Foucault & Géhu 1980, qui regroupe les communautés atlantiques.

Par contre, le rattachement phytosociologique des habitats ④ et ⑤ s'avère plus délicat. D'une part, l'analyse des relevés phytosociologiques montre des points communs avec l'alliance du *Caricion fuscae* W.Koch 1926 dont les groupements ④ et ⑤ pourraient constituer une forme à Jonc à tépales aigus. Toutefois, la présence (même résiduelle) des espèces des groupes D et E ainsi que l'absence de deux espèces typiques des bas-marais oligotrophes du *Caricion fuscae* que sont la Laïche blanchâtre (*Carex curta*) et le Jonc filiforme (*Juncus filiformis*) nous incitent à rapprocher ces habitats de l'alliance du *Juncion acutiflori* Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952. D'autre part se pose la question de la sous-alliance. La faible représentation des espèces atlantiques du groupe C couplée à l'absence d'espèces montagnardes telles que le Sélin des Pyrénées (*Epikeros pyrenaicus*), la Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*), le Vétrate blanc (*Veratrum album*)... militerait pour un rattachement à la sous-alliance du *Juncenion acutiflori* Delpech in Bardat et al. 2004 *suball. prov.et stat. prov.* Toutefois, la présence de cette sous-alliance en Limousin n'est pas encore avérée et peut-être, s'agit-il simplement de groupements situés en limite d'aire du *Caro verticillati-Juncenion acutiflori*. Des relevés phytosociologiques complémentaires à l'échelle du Massif central devront être réalisés afin de préciser l'aire de répartition des sous-alliances composantes du *Juncion acutiflori*.

In fine, nous avons donc décidé de rattacher les groupements ④ et ⑤ à l'alliance du *Juncion acutiflori* et de ne pas préciser la sous-alliance.

- Le poste typologique « Bas-marais oligo-mésotrophe à mésotrophe, hygrophile à mésohygrophile à Jonc à tépales aigus (habitat générique) » a été attribué aux habitats non rattachables *a priori* à l'un des groupements décrits ci-dessus.

Intérêt patrimonial

Ces bas-marais abritent un cortège floristique diversifié. Ils étaient jadis très répandus et sont devenus dans de nombreuses régions extrêmement menacés par le drainage, la fertilisation et le surpâturage.

État de conservation

Groupements présentant un gradient continu d'état de dégradation, depuis les individus optimaux jusqu'aux individus les plus dégradés. On peut considérer néanmoins que ces groupements présentent globalement un état de conservation satisfaisant à l'échelle du périmètre d'étude.

Dynamique de la végétation

Plusieurs cas de figure peuvent s'observer pour l'évolution de ces communautés :

- une dynamique anthropogène liée à l'intensification des exploitations agricoles (ces milieux ont besoin pour se maintenir d'un pâturage estival extensif), amorçant une évolution vers les prairies hygrophiles à Renoncule rampante et Jonc diffus ;
- une dynamique liée au drainage (anthropogène mais parfois naturelle) qui annonce les prairies mésohygrophiles ou, s'il s'accompagne d'un abandon de l'exploitation, conduit à l'installation de la Molinaie ;
- une dynamique naturelle d'oligotrophisation conduisant ces groupements vers le haut-marais et la tourbière boisée ;
- une dynamique naturelle de boisement conduisant à l'installation d'un fourré marécageux à Saules du groupe cendré.

REPARTITION DANS LE SITE

- ① Habitat observé en un seul point, sur la commune de Tarnac au lieu-dit « Cluveau ».
- ② Habitat réparti en amont du site, de Rempnat aux sources.
- ③ Habitat rare sur le site observé en quelques points sur la commune de Peyrelevade.
- ④ Habitat localisé aux zones des sources de la Vienne.
- ⑤ Habitat ponctuellement observé en amont du site.

Code de végétation :

Code générique : 66

- ① 67
- ② 9b
- ③ 68
- ④ 9a
- ⑤ 7

Groupement végétal	<p>① Bas-marais mésotrophe à Angélique des bois et Molinie bleue</p> <p>② Bas-marais oligo-mésotrophe à Carvi verticillé et Molinie bleue</p> <p>③ Bas-marais paucispécifique en voie d'abandon à Molinie bleue</p>
Phytosociologie	<p><i>Caro verticillati-Juncenion acutiflori</i> B.Foucault & Géhu 1980</p> <p>① Groupement à <i>Angelica sylvestris</i> et <i>Molinia caerulea</i></p> <p>② <i>Caro verticillati - Molinietum caeruleae</i> (Lemée 1937) Géhu apud Clément 1978</p> <p>③ Groupement à définir</p>
CORINE biotopes	37.312 : Prairies acidiphiles à Molinie
Habitat générique Natura 2000	6410 : Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	6410-9 : Molinaies hygrophiles acidiphiles atlantiques
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

La distinction sur le terrain des codes 7120-1 et 6410-9 s'avère très délicates. Ainsi, des erreurs sont-elles possibles. Des éléments floristico-écologiques tangibles devront en conséquence être définis afin de permettre en Limousin une meilleure reconnaissance de ces habitats sur le terrain. Les indications, notamment mésologiques et celles liées à la dynamique des groupements ① et ③ sont données à titre indicatif.

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Bas-marais méso-hygrophiles à hygrophiles des substrats tourbeux, para-tourbeux ou organiques, pauvres en éléments nutritifs, se développant sur des sols acides, hydromorphes et subissant des fluctuations importantes du niveau de la nappe au cours de l'année.

- ① Sol organique, mésotrophe à méso-eutrophe.
- ② et ③ : Sol tourbeux à paratourbeux, oligo-mésotrophe à mésotrophe.

Physionomie / Structure

Végétation herbacée dense de hauteur élevée dont la physionomie est fortement marquée par la de Molinie bleue (*Molinia caerulea*).

- ① Groupement très dense et élevé, rappelant physionomiquement une mégaphorbiaie.
- ② Groupement moins dense et moins élevé que le précédent. Ces bas-marais sont encore régulièrement parcourus par le bétail ce qui a pour effet de maintenir des espaces « ouverts » entre les touffes de Molinie, espaces qui permettent le développement d'une flore plus diversifiée et typique que celle du groupement suivant.
- ③ Groupement très fortement imprimé par la Molinie et d'une extrême pauvreté spécifique. Il s'agit très probablement d'une forme de dégradation par abandon des pratiques agropastorales du groupement précédent.

Cortège floristique

Le groupement ③ apparaît dépourvu d'espèces caractéristiques nettes. Il s'agit vraisemblablement d'un groupement basal. Il accueille de manière diluée les taxons typiques du groupement ②. Le cortège floristique des groupements ① et ② se décompose de la même manière que celui des bas-marais du *Juncion acutiflori* décrits dans la fiche précédente :

- un lot d'espèces prairiales mésophiles (souvent réduit à 2 ou 3 espèces) ;
- un lot d'espèces prairiales hygrophiles ;
- un lot d'espèces typiques des bas-marais dont certaines témoignent d'une influence atlantique du climat.

Le groupement ② accueille en plus un lot d'espèces typiques des pelouses acidiphiles.

Différentielles du groupement ①

- Angélique des bois (*Angelica sylvestris*)
- Scutellaire à casque (*Scutellaria galericulata*)
- Lysimachie commune (*Lysimachia vulgaris*)

Différentielles du groupement ②

Taxons des bas-marais

- Laîche noire (*Carex nigra*)
- Fétuque des rives (*Festuca rivularis*)
- Petite Scutellaire (*Scutellaria minor*)*
- Agrostis des chiens (*Agrostis canina*)
- Carum verticillé (*Carum verticillatum*)*

*Taxons témoignant d'une influence atlantique

Taxons des pelouses acidiphiles

- Gaillet des rochers (*Galium saxatile*)
- Luzule multiflore (*Luzula multiflora*)
- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)

Taxons des bas-marais communs aux groupements ①, ② et ③ pp.

- Epilobe des marais (*Epilobium palustre*)
- Violette des marais (*Viola palustris*)
- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*)

Taxons des prairies humides communs aux groupements ①, ② et ③ pp.

- Cirse des marais (*Cirsium palustre*)
- Gaillet des marais (*Galium palustre*)
- Silène fleur de coucou (*Silene flos-cuculi*)
- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

① 367926 ; 367607 ; 341920 ; 341961

② 338702 ; 338722 ; 338672 ; 338700 ; 338761

③ 341964 ; 341996 ; 368891 ; 341941 ; 367846 ; 341974 ; 340922

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

• Le rattachement phytosociologique au niveau alliance (*Juncion acutiflori* regroupant les prairies hygrophiles atlantiques à montagnardes sur sol oligotrophe à mésotrophe) ne pose pas de problème. La présence d'espèces atlantiques planitiaires à collinéennes (Carum verticillé, Petite Scutellaire...) justifie un rattachement à la sous-alliance du *Caro verticillati-Juncenion*, qui regroupe les communautés atlantiques.

- ① Groupement méconnu à décrire.
 - ② Habitat typique et conforme aux descriptions de la littérature phytosociologique.
 - ③ Habitat peu typique probablement basal.
- Certains habitats, non évalués en détail sur le terrain, ont été rattachés à l'appellation générique « Bas-marais oligo-mésotrophe à mésotrophe à Molinie bleue ».

Intérêt patrimonial

Valeur patrimoniale moyenne au niveau floristique. Ces formations de prairies tourbeuses, jadis très répandues, sont devenues dans de nombreuses régions extrêmement menacées par le drainage, la fertilisation et le surpâturage.

État de conservation

- ① Groupement présentant généralement un état de conservation moyen à mauvais
- ② Groupement présentant généralement un état de conservation bon à moyen
- ③ Groupement présentant généralement un état de conservation moyen à mauvais

Dynamique de la végétation

Des études complémentaires devront être réalisées à l'avenir pour notamment mieux cerner la dynamique de ces groupements, et comprendre les liens dynamiques qui probablement les unissent aux autres bas-marais du *Juncion acutiflori*. Seul le groupement ② est bien connu bien que sa synécologie reste à préciser.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitats répartis en amont du site, de Rempnat aux sources.

Code de végétation :

Code générique : 69

- ① 8ter
- ② 8
- ③ 8bis



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Bas-marais mésotrophe à Angélique des bois et Molinie bleue



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Bas-marais paucispécifique en voie d'abandon à Molinie bleue

Groupement végétal	Bas-marais à Sélin des Pyrénées et Scorzonère humble
Phytosociologie	<i>Polygono bistortae-Juncenion acutiflori</i> de Foucault et Géhu ex de Foucault 1984 <i>Selino pyrenaei-Scorzoneretum humilis</i> Julve 1983 ex de Foucault 1986
CORINE biotopes	37.312 : Prairies acidiphiles à Molinie
Habitat générique Natura 2000	6410 : Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	6410-11 : Prés humides subatlantiques à précontinentaux, montagnards du Massif central et des Pyrénées
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Bas-marais des régions sub-montagnardes à montagnardes, oligomésotrophes à mésotrophes implantés sur des substrats mésohygrophiles paratourbeux. Ils sont le plus souvent pâturés par le bétail, souvent gyrobroyés en fin d'été et peuvent même faire l'objet d'une fauche.

Physionomie / Structure

Végétation moyennement élevée à l'aspect de prairie assez dense marquée à la belle saison par la floraison blanche du Sélin des Pyrénées et celle, jaune, de la Scorzonère humble.

Cortège floristique

Ce groupement constitue le pendant montagnard du bas-marais à Scorzonère humble et Cirse anglais déjà décrit plus haut. La structuration du cortège floristique est la même :

- présence d'un lot significatif d'espèces prairiales mésophiles (groupe E) et hygrophiles (groupe D) ;
- présence d'un lot d'espèces typiques des bas-marais (groupe A et B).

La différence tient en la disparition du cortège des espèces typiques des bas-marais atlantiques (à l'exception du *Carum verticillé* qui reste bien présent), remplacé par un cortège d'espèces montagnardes (groupe C).

Groupe d'espèces A :

- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Violette des marais (*Viola palustris*)
- Agrostis des chiens (*Agrostis canina*)
- Fétuque des rives (*Festuca rivularis*)
- Carvi verticillé (*Carum verticillatum*)
- Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*)

Groupe d'espèces B :

- Laîche noire (*Carex nigra*)
- Laîche faux panic (*Carex panicea*)
- Laîche étoilée (*Carex echinata*)
- Gaillet des fanges (*Galium uliginosum*)
- Valériane dioïque (*Valeriana dioica*)

Groupe d'espèces C :

- Sélin des Pyrénées (*Epikeros pyrenaicus*)
- Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*)
- Crépis des marais (*Crepis paludosa*)
- Vétrate blanc (*Veratrum album*)

Groupe d'espèces D :

- Cirse des marais (*Cirsium palustre*)
- Gaillet des marais (*Galium palustre*)
- Epilobe à tige carrée (*Epilobium tetragonum*)
- Populage des marais (*Caltha palustris*)
- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*)
- Silène fleur de coucou (*Silene flos-cuculi*)

Groupe d'espèce E :

- Renoncule âcre (*Ranunculus acris*)
- Grande Oseille (*Rumex acetosa*)
- Bugle rampante (*Ajuga reptans*)
- Céraiste commun (*Cerastium fontanum* subsp. *vulgare*)
- Trèfle rampant (*Trifolium repens*)
- Brunelle commune (*Prunella vulgaris*)
- Houlque laineuse (*Holcus lanatus*)
- Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

Pas de relevé réalisé.

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Le rattachement phytosociologique au niveau alliance du *Juncion acutiflori* (regroupant les prairies hygrophiles atlantiques à montagnardes sur sol oligotrophe à mésotrophe) ne pose pas de problème. La présence du lot d'espèces montagnardes justifie un rattachement à la sous-alliance montagnarde du *Polygono bistorta - Juncenion acutiflori* de Foucault & Géhu 1980

Intérêt patrimonial

La présence du Sélin des Pyrénées, espèce végétale à statut de menace (Livre rouge Tome 2), donne un fort intérêt à ce bas-marais. D'autre part, ce type de formation est devenu extrêmement rare dans de nombreuses régions. Il est fortement menacé par le drainage, la fertilisation et le surpâturage.

État de conservation

Le groupement observé est en excellent état de conservation.

Dynamique de la végétation

Cette végétation est stabilisée par le maintien des pratiques agropastorales traditionnelles.

REPARTITION DANS LE SITE

Ce groupement a été observé sur une seule petite parcelle dans la vallée amont de la Vienne (Peyrelevade), l'habitat n'est pas représentatif de la végétation du site.

Code de végétation : 125

Groupement végétal	<p>① Mégaphorbiaie méso-eutrophe à Scirpe des bois</p> <p>② Mégaphorbiaie mésotrophe à Jonc à tépales aigus et Reine des prés</p>
Phytosociologie	<p><i>Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae</i> B.Foucault 1984 nom. ined.</p> <p>① Groupement à <i>Scirpus sylvaticus</i></p> <p>② <i>Junco acutiflori - Filipenduletum ulmariae</i> de Foucault 1981</p>
CORINE biotopes	37.1 : Communautés à Reine des prés et communautés associées
Habitat générique Natura 2000	6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	6430-1 : Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Ces mégaphorbiaies héliophiles se rencontrent en situation prairiale, sur substrat organique, humide, acide et mésotrophe.

- ① Substrat méso-eutrophe.
- ② Substrat mésotrophe.

Physionomie / Structure

Végétations herbacées denses et hautes à dominance de vivaces.

- ① Physionomie marquée par la dominance du Scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*).
- ② Physionomie marquée par la dominance de la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*).

Cortège floristique

- Ces groupements se différencient l'un de l'autre sur le terrain par leur physionomie. De manière globale, le cortège floristique est très proche. L'Ortie dioïque (*Urtica dioica*) semble toutefois propre au groupement ①.

Taxons bas-marais différentiels des mégaphorbiaies mésotrophes :

- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Gaillet des fanges (*Galium uliginosum*)
- Laîche lisse (*Carex laevigata*)
- Violette des marais (*Viola palustris*)
- Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*)

Prairiales hygrophiles communes aux groupements ① et ② :

- Cirse des marais (*Cirsium palustre*)
- Gaillet des marais (*Galium palustre*)
- Epilobe à tige carrée (*Epilobium tetragonum*)
- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*)
- Pâturin commun (*Poa trivialis*)

• Ces mégaphorbiaies se distinguent de celles présentées dans la fiche suivante par l'absence ou la faible représentation des espèces eutrophes telles que le Gaillet gratteron (*Galium aparine*) et la Morelle douce-amère (*Solanum dulcamara*), et surtout par l'absence de taxons typique des habitats riverains tels que la Renoncule à feuilles d'aconit (*Ranunculus aconitifolius*), Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*), la Scutellaire à casque (*Scutellaria galericulata*) et le Lycope d'Europe (*Lycopus europaeus*).

N° relevés phytosociologiques correspondants

① 367468

② 367447

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Par rapport à d'autres individus d'association connus de ce groupement en Limousin, les individus de la vallée de la Vienne apparaissent globalement peu typiques en raison des faibles surfaces occupées.

Intérêt patrimonial

Cette végétation est peu répandue dans le Massif central et est actuellement en régression du fait de l'intensification des pratiques agricoles. Aucune espèce à statut de protection ou de menace n'a été notée dans nos relevés.

État de conservation

Au vu du cortège floristique, l'état de conservation de cet habitat est moyen.

Dynamique de la végétation

Cette communauté évolue vers un fourré hygrophile à Saule roux. L'intervention humaine sur ces habitats n'est pas conseillée à l'exception de la lutte contre le boisement spontané.

REPARTITION DANS LE SITE

Mégaphorbiaie observée en un seul point sur le site, sur la commune de Tarnac, au sud-ouest du lieu-dit « Régeat ».

Code de végétation :

① 77

② 78

Groupement végétal	Mégaphorbiaie riveraine mésotrophe à Renoncule à feuilles d'aconit
Phytosociologie	<i>Filipendulo ulmariae-Petasition</i> Braun-Blanq. 1949 Cf. <i>Cirsio palustris</i> - <i>Ranunculetum aconitifolii</i> Julve 1993
CORINE biotopes	37.1 : Communautés à Reine des prés et communautés associées
Habitat générique Natura 2000	6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	6430-2 : Mégaphorbiaies mésotrophes montagnardes
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Cette mégaphorbiaie se rencontre sur les berges de la Vienne, en amont d'Eymoutiers où elle se développe en situation héliophile (absence de forêt riveraine) sur des sols organiques, humides et acides. Le mésoclimat propre aux fonds de vallon (hygrométrie plus élevée, température plus fraîche...) permet le développement de cet habitat montagnard à des altitudes représentatives de l'étage collinéen. Celui s'observe en effet à partir d'environ 400 m.

Physionomie / Structure

Végétation herbacée dense et haute à dominance de vivaces marquée par la floraison blanche de la Renoncule à feuilles d'Aconit (*Ranunculus aconitifolius*) et celle, jaune, de la Doronic d'Autriche (*Doronicum austriacum*).

Cortège floristique

- Renoncule à feuilles d'Aconit (*Ranunculus aconitifolius*)*/**
- Doronic d'Autriche (*Doronicum austriacum*)*/**
- Reine des prés (*Filipendula ulmaria*)
- Valériane rampante (*Valeriana repens*)
- Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*)*
- Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*)
- Angélique des bois (*Angelica sylvestris*)
- Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*)**

* taxons différentiels
** taxons montagnards

N° relevés phytosociologiques correspondants

366947; 366929.

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Habitat moyennement typique au regard des descriptions fournies dans la littérature phytosociologique. La vallée de la Vienne abrite vraisemblablement une variante sub-montagnarde de l'habitat type. En effet, plusieurs espèces montagnardes manquent telles que l'Aconit napel (*Aconitum napellus*), la Benoîte des ruisseaux (*Geum rivale*) et le Géranium des

bois (*Geranium sylvaticum*). Notons que si la Renouée bistorte et le Cerfeuil hérissé (*Chaerophyllum hirsutum*) sont absents de nos relevés, ceux-ci ont bien été observés par ailleurs le long de Vienne. Cet habitat est moyennement représentatif du site.

Intérêt patrimonial

Cette végétation est moyennement fréquente à l'échelle du Massif central. Elle est actuellement en constante régression en raison notamment de l'intensification des pratiques agricoles. Aucune espèce à statut de protection ou de menace n'a été notée dans nos relevés.

État de conservation

Au vu du cortège floristique, l'état de conservation de cet habitat est bon à moyen.

Dynamique de la végétation

Cette communauté évolue vers le fourré riverain à Bourdaine, Saule cendré et Renoncule à feuilles d'aconit (cf. *Salici cinereae-Rhamnion catharticae*) puis vers l'Aulnaie-frênaie riveraine submontagnarde à Renoncule à feuilles d'aconit (*Alnenion glutinoso-incanae*). L'intervention humaine sur ces habitats n'est pas conseillée à l'exception de la lutte contre le boisement spontané.

REPARTITION DANS LE SITE

Mégaphorbiaie observée ponctuellement le long de la Vienne en amont d'Eymoutiers.

Code de végétation : 76



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Mégaphorbiaie riveraine mésotrophe à Renoncule à feuilles d'aconit

Groupement végétal	Mégaphorbiaie riveraine méso-eutrophe à Lysimaque commune, Reine des prés et Ortie dioïque
Phytosociologie	<i>Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae</i> B.Foucault 1984 nom. Ined Groupement à <i>Urtica dioica</i> et <i>Filipendula ulmaria</i>
CORINE biotopes	37.1 : Communautés à Reine des prés et communautés associées
Habitat générique Natura 2000	6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	6430-1 : Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Cette mégaphorbiaie collinéenne se rencontre généralement sur les berges calmes de la Vienne où elle se développe en situation héliophile à hémihéliophile sur des sols humides et acides.

Variabilité

L'analyse des relevés phytosociologiques a permis de mettre en évidence deux variantes :

- ① Une variante typique à Scirpe des bois qui se développe sur substrat fangeux, argilo-limono-sableux et riche en matières organiques.
- ② Une variante à Baldingère faux roseau qui se développe sur substrat sablo-limoneux pauvre en matière organique.

Physionomie / Structure

Habitat dominé par diverses espèces sociales très dynamiques.

- ① Végétation dense dominée par la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*) et le Scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*). L'Ortie dioïque (*Urtica dioica*) peut localement dominer la physionomie.
- ② Végétation peu dense marquée par la Baldingère faux roseau (*Phalaris arundinacea*) et l'Iris faux acore (*Iris pseudacorus*).

Cortège floristique

Ensemble caractéristique (taxons des roselières et des mégaphorbiaies)

- Reine des prés (*Filipendula ulmaria*)
- Iris faux-acore (*Iris pseudacorus*)
- Lycopse d'Europe (*Lycopus europaeus*)
- Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*)
- Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*)
- Scutellaire à casque (*Scutellaria galericulata*)
- Impatiante ne-me-touchez-pas (*Impatiens noli-tangere*)

Taxons eutrophes

- Ortie dioïque (*Urtica dioica*)
- Morelle douce-amère (*Solanum dulcamara*)
- Gaillet gratteron (*Galium aparine*)

Compagnes des prairies hygrophiles

- Pâturin commun (*Poa trivialis*)
- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Gaillet des marais (*Galium palustre*)
- Renoncule rampante (*Ranunculus repens*)

Différentielles de la variante type

- Scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*)
- Euphorbe velue (*Euphorbia villosa*)
- Valériane rampante (*Valeriana repens*)

Différentielles de variante ②

- Baldingère faux roseau (*Phalaris arundinacea*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

① 366952; 366887; 366907; 366989; 367067; 367229; 367506; 367227 ; 366607; 366649
② 367006; 367008

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

• Mégaphorbiaie peu typique notamment au regard de celles décrites par BOTINEAU (1985). L'auteur reconnaît notamment la présence d'une mégaphorbiaie mésotrophe à Jonc à tépales aigus et Reine des prés, habitat que nous avons également relevé sur le site mais à un seul et unique endroit.

Nos relevés apparaissent significativement différents. Les espèces de bas-marais qui caractérisent les mégaphorbiaies décrites par BOTINEAU sont chez nous absentes. Elles se voient remplacer par un lot d'espèces eutrophes dont l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*) est la plus fidèle représentante. Peut-être peut-on y voir les premiers résultats d'une eutrophisation progressive de certaines zones de la vallée de la Vienne ?

• Certains habitats, non évalués en détail sur le terrain, ont été rattachés à l'appellation générique « Mégaphorbiaie riveraine méso-eutrophe à Lysimaque commune, Reine des prés et Ortie dioïque (habitat générique) ».

Intérêt patrimonial

Mégaphorbiaie sans doute assez fréquente à l'échelle du Massif central. Aucune espèce à statut de protection ou de menace n'a été notée dans nos relevés.

État de conservation

Végétation vraisemblablement issue de la dégradation de mégaphorbiaies anciennement plus typiques et plus équilibrées sur le plan trophique. A ce titre, l'état de conservation de ces formations peut être considéré comme étant moyen à mauvais.

Dynamique de la végétation

Non étudiée.

REPARTITION DANS LE SITE

Végétation observée entre les « Trois ponts de Masléon » et la commune de Rempnat.

Code de végétation :

Code générique : 79

① 79a

② 79b



© K. REIMRINGER / CBN Massif central

Mégaphorbiaie riveraine méso-eutrophe à Lysimaque commune, Reine des prés et Ortie dioïque. Variante typique à Scirpe des bois

Groupement végétal	Prairie de fauche eutrophe à Brome mou et Grande Berce
Phytosociologie	<i>Rumici obtusifolii-Arrhenatherenion elatioris</i> B.Foucault 1989 <i>Heracleo sphondylii - Brometum mollis</i> de Foucault (1980) 1989
CORINE biotopes	38.22 : Prairies de fauche des plaines médio-européennes
Habitat générique Natura 2000	6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	6510-7 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, eutrophiques
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Cet habitat se rencontre dans des régions sous influence subatlantique, sur terrain acide. Ces deux caractéristiques correspondent à celles indiquées dans les cahiers d'habitats (BOULLET & al., 2005). Les prairies observées sont installées sur des terrains en légère déclivité, sur des substrats enrichis en éléments nutritifs, notamment en matières azotées.

Physionomie / Structure

Il s'agit de prairies hautes et denses présentant une diversité spécifique moyenne. La physionomie, assez terne, est dominée par diverses *Poaceae* telles que le Brome mou (*Bromus hordeaceus*) et le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*). Seules les inflorescences de la Grande Berce (*Heracleum sphondylium*) porteuses d'une multitude de petites fleurs blanches contribuent à alléger la monotonie de ce groupement.

Cortège floristique

Cet habitat se différencie des prairies de fauche mésotrophes notamment par l'absence de certaines espèces peu tolérantes aux sols riches, telles que la Véronique officinale (*Veronica officinalis*), la Luzule des champs (*Luzula campestris*) et la Fétuque rouge (*Festuca rubra*). La présence d'espèces nitrophiles telles la Patience à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*) et le Cirse des champs (*Cirsium arvense*) permet également de les reconnaître.

Il convient également de ne pas confondre cet habitat avec les prairies semées à rotation courte qui, même si elles sont fauchées, ne permettent pas le développement d'une flore diversifiée et typique. Ces prairies sont très souvent d'une pauvreté consternante et dépourvues d'espèces caractéristiques nettes (absence entre autre des espèces différentielles de fauche) si bien qu'on les reconnaît sur le terrain à leur physionomie dense et terne.

Taxons différentiels des prairies de fauche

- Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*)
- Rhinanthé crête de coq (*Rhinanthus alectorolophus*)
- Grande Berce (*Heracleum sphondylium*)
- Caille-lait blanc (*Galium mollugo*)
- Brome mou (*Bromus hordeaceus*)*
- Trisète jaunâtre (*Trisetum flavescens*)

*Taxons également présents dans les prairies semées à rotation courte

Taxons prairiaux à large amplitude

- Marguerite (*Leucanthemum vulgare*)
- Houlque laineuse (*Holcus lanatus*)
- Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*)
- Trèfle rampant (*Trifolium repens*)
- Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*)
- Fléole des prés (*Phleum pratense*)
- Trèfle des prés (*Trifolium pratense*)
- etc.

N° relevé phytosociologique correspondant

338635

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

L'habitat observé est conforme aux descriptions données dans la bibliographie. Il est très peu mentionné dans le réseau Natura 2000 en Limousin. Il est connu de la vallée de la Gioune, de la vallée de la Gartempe ou dans le site des Monts d'Ambazac. Il est toujours très ponctuel.

Intérêt patrimonial

L'intérêt de l'habitat est élevé, malgré un cortège floristique relativement banal et l'absence d'espèces à statut. Il s'agit en effet d'une prairie, d'une part permanente, et d'autre part représentatives de pratiques agro-pastorales pourvoyeuses de biodiversité ; la fauche permettant le développement d'espèces propres à ces prairies, absentes des parcelles uniquement pâturées. Habitat peu représenté en Limousin (régime de pâturage privilégié) et en forte régression ces dernières décennies du fait de l'intensification des pratiques agricoles (artificialisation, travaux du sol...)

État de conservation

En raison du caractère eutrophe de ces prairies, elles présentent un mauvais état de conservation. Habitat menacé par l'extension des prairies artificielles.

Dynamique de la végétation

Habitat maintenu en place par les activités agricoles.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé en un seul point, sur la commune de Peyrelevade, tout à fait en amont du site.

Code de végétation : 18

Groupement végétal	<p>① Haut-marais à Bruyère à quatre angles et Narthécie ossifrage</p> <p>② Haut-marais à Bruyère à quatre angles et Canneberge à petits fruits</p> <p>③ Haut-marais pionnier à Laîche en ampoules et Linaigrette à feuilles étroites</p>
Phytosociologie	<p><i>Oxycocco palustris-Ericion tetralicis</i> Nordh. ex Tüxen 1937</p> <p>① Groupement à <i>Erica tetralix</i> et <i>Narthecium ossifragum</i></p> <p>② Groupement à <i>Erica tetralix</i> et <i>Vaccinium oxycoccos</i></p> <p>③ Groupement à <i>Carex rostrata</i> et <i>Eriophorum polystachion</i></p>
CORINE biotopes	51.1 : Tourbières hautes à peu près naturelles
Habitat générique Natura 2000	7110* : Tourbières hautes actives
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	7110-1 : Végétation des tourbières hautes actives
Statut	Habitat Prioritaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Végétation héliophile acidiphile, oligotrophe, ombrotrophe ou en cours d'ombrotrophisation (groupement ③) se développant en fond de thalweg ou d'alvéole tourbeux. Communauté atlantique à subatlantique.

Physionomie / Structure

Habitat le plus souvent intégré dans une mosaïque complexe d'habitats. La strate herbacée (< à 1 m de haut) se compose de chaméphytes fréquemment localisés au niveau des buttes de Sphaignes. Ces dernières forment un tapis plus ou moins bombé (microbuttes) et continu. La Laîche en ampoules (*Carex rostrata*), typique des tourbières de transition, peut localement marquer la physionomie de l'habitat.

Cortège floristique

En dehors de la présence des buttes de Sphaignes qui signent la présence d'un haut-marais, les trois habitats présentés dans cette fiche se caractérisent par la bonne représentation de la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*), de la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*) et de la Callune (*Calluna vulgaris*). Deux taxons des pelouses acidiphiles font également leur apparition à ce stade. Il s'agit du Gaillet des rochers (*Galium saxatile*) et de la Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*).

Le groupement ① se différencie par la présence de la Narthécie ossifrage (*Narthecium ossifragum*), le groupement ② la présence de la Canneberge à petits fruits (*Vaccinium oxycoccos*) et de la Linaigrette engainée (*Eriophorum vaginatum*). Le groupement ③ se caractérise par l'absence de ces trois espèces.

Taxons typiques des hauts-marais

- Callune (*Calluna vulgaris*)*
- Canneberge à petits fruits (*Vaccinium oxycoccos*)
- Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*)
- Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)*
- Narthécie ossifrage (*Narthecium ossifragum*)
- Linaigrette engainée (*Eriophorum vaginatum*)*

* Taxon également bien présent des landes tourbeuses

Compagnes des bas-marais

- Violette des marais (*Viola palustris*)
- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Laïche vert jaunâtre (*Carex viridula subsp. oedocarpa*)
- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
- Laïche noire (*Carex nigra*)

N° relevé phytosociologique correspondant

① 368406, 368367

② 338740 ; 338760; 338711 ; 338759 ;338707

③ 338654; 338743; 368852; 368850

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Les habitats observés ① et ② sont conformes aux descriptions données dans la bibliographie. Le groupement ③, pionnier, est peu affirmé sur le plan floristique. Il est par conséquent peu typique. Ces groupements sont moyennement représentatifs des zones tourbeuses du site.

Intérêt patrimonial

L'habitat présente une très haute valeur patrimoniale : les tourbières hautes actives constituent des reliques glaciaires qui trouvent refuge en de rares régions au microclimat très particulier (humidité, froid, acidité du substrat), comme c'est le cas pour la Montagne limousine. Sur les bombements existent localement le Rossolis à feuilles rondes, espèce protégée au niveau national. L'habitat a connu une régression importante au cours des dernières décennies suite aux opérations de drainage et d'enrésinement.

État de conservation

Cet habitat est très sensible à toute perturbation du fonctionnement hydrologique. La nappe d'eau doit être subaffleurante avec de très faibles fluctuations saisonnières (< à 20-30 cm). Il se développe sur des sols fragiles et très sensibles au sur-piétinement lié au pâturage. Sur le site, ces formations ne semblent pas menacées et sont globalement en bon état de conservation.

Dynamique de la végétation

L'évolution de l'habitat peut tendre, par atterrissement, vers la lande tourbeuse à Bruyère à quatre angles, Scirpe cespiteux et Linaigrette engainée (*Ericion tetralicis*).

REPARTITION DANS LE SITE

Habitats observés entre Tarnac et les sources de la Vienne.

Codes de végétation :

- ① 74
- ② 13b
- ③ 13a



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Haut-marais à Bruyère à quatre angles et Canneberge à petits fruits



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Haut-marais pionnier à Lâche en ampoules et Linaigrette à feuilles étroites

Groupement végétal	Lande tourbeuse à Jonc squarreux et Scirpe cespiteux
Phytosociologie	<i>Ericion tetralicis</i> Schwick. 1933 <i>Junco squarrosi-Trichophoretum cespitosi subsp. germanici</i> (Jouanne 1926) Julve 2004
CORINE biotopes	51.1 : Tourbières hautes à peu près naturelles
Habitat générique Natura 2000	7110* : Tourbières hautes actives
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	7110-1 : Végétation des tourbières hautes actives
Statut	Habitat Prioritaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Végétation héliophile acidiphile, oligotrophe, alimentée par les eaux météoriques. L'habitat peut subir un assèchement estival et une inondation hivernale. Il se développe en fond d'alvéole tourbeux.

Physionomie / Structure

Habitat le plus souvent intégré dans une mosaïque complexe d'habitats. La strate herbacée (< à 1 m de haut) se compose de chaméphytes (Callune et Bruyère à quatre angle) auxquels sont associés deux espèces à port cespiteux caractéristique : le Jonc squarreux et le Scirpe cespiteux.

Cortège floristique

Ensemble caractéristique

- Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)
- Linaigrette engainée (*Eriophorum vaginatum*)
- Scirpe cespiteux (*Trichophorum cespitosum subsp. germanicum*)
- Callune (*Calluna vulgaris*)
- Jonc squarreux (*Juncus squarrosus*)

Compagnes stades antérieurs

- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
- Laïche vert jaunâtre (*Carex viridula subsp. oedocarpa*)
- Laïche à becs (*Carex rostrata*)
- Laïche noire (*Carex nigra*)
- Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*)

N° relevé phytosociologique correspondant

341940; 338742; 338658; 338651; 338745; 338643

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

L'habitat observé est conforme aux descriptions données dans la bibliographie. Il est moyennement représentatif des zones tourbeuses du site.

Intérêt patrimonial

L'habitat présente une très haute valeur patrimoniale : les landes tourbeuses, tout comme les hauts-marais, constituent des reliques glaciaires qui trouvent refuge en de rares régions au microclimat très particulier (humidité, froid, acidité du substrat), comme c'est le cas pour la Montagne limousine. Sur les bombements existent localement le Rossolis à feuilles rondes, espèce protégée au niveau national. L'habitat a connu une régression importante au cours des dernières décennies suite aux opérations de drainage et d'enrésinement.

État de conservation

Cet habitat est très sensible à toute perturbation du fonctionnement hydrologique. Il se développe sur des sols fragiles et très sensibles au piétinement du bétail. Sur le site, ces formations ne semblent pas menacées et sont globalement en bon état de conservation.

Dynamique de la végétation

La dynamique peut tendre, par atterrissement, vers la lande humide à Ajonc nain, Bruyère à quatre angles et Molinie bleue ou celle moins typique à Callune, Bruyère à quatre angles et Molinie bleue. Le développement d'arbustes (Saules, Pin sylvestre...) peut ponctuellement s'observer.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitats observés entre Tarnac et les sources de la Vienne.

Codes de végétation : 14



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Lande tourbeuse à Juncus squarrosus et Scirpus cespitosus

Groupement végétal	Tourbière haute dégradée à Bruyère à quatre angles et Molinie bleue
Phytosociologie	<i>Ericion tetralicis</i> Schwick. 1933 Groupement à <i>Erica tetralix</i> et <i>Molinia caerulea</i>
CORINE biotopes	51.2 : Tourbières à Molinie bleue
Habitat générique Natura 2000	7120 : Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	7120-1 : Végétation dégradée des tourbières hautes actives, susceptible de restauration
Statut	Habitat d'Intérêt communautaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

La distinction sur le terrain des codes 7120-1 et 6410-9 s'avère très délicate. Ainsi, des erreurs sont-elles possibles. Des éléments floristico-écologiques tangibles devront en conséquence être définis afin de permettre en Limousin une meilleure reconnaissance de ces habitats sur le terrain.

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Végétation héliophile, acidiphile et oligotrophe se développant au sein des alvéoles tourbeux au contact des hauts-marais et landes tourbeuses dont cet habitat dérive. Le sol est principalement organique, acide et présente une turfigénèse très faible voire nulle.

Cette végétation s'installe sous climat fortement humide (plus de 1000 mm/an) et froid (moins de 10° en moyenne). Des traces d'atteintes anthropiques sont visibles (drainage...). La proximité de plantations de résineux exotiques peut participer à l'altération des conditions écologiques de cette végétation par assèchement de la nappe d'eau de surface principalement et donc être considérée comme étant une atteinte d'origine anthropique.

Physionomie / Structure

Communauté vivace très homogène marquée par l'abondance de la Molinie bleue (*Molinia caerulea*) et la présence relictuelle de chamaéphytes telles que la Callune et la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*).

Cortège floristique

Le cortège se différencierait des autres habitats dominés par la Molinie par la rémanence au sein du cortège d'espèces typiques des haut-marais actifs et des landes tourbeuses telles que la Narthécie ossifrage (*Narthecium ossifragum*), la Linaigrette engainée (*Eriophorum vaginatum*), Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*) ou le Scirpe cespiteux (*Trichophorum cespitosum subsp. germanicum*). La Bruyère à quatre angles ainsi que la Callune (*Calluna vulgaris*) sont également constante.

N° relevé phytosociologique correspondant

341958

ÉTAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Typicité non étudiée. Représentativité incertaine.

Intérêt patrimonial

L'intérêt patrimonial de cet habitat est limité puisque représentatif d'un stade de dégradation des haut-marais actifs. Toutefois celui-ci peut être renforcé à la suite de travaux de restauration.

État de conservation

Etat de conservation mauvais.

Dynamique de la végétation

Des études complémentaires devront être réalisées à l'avenir pour notamment mieux cerner la synécologie de ce groupement.

Probablement, l'évolution par assèchement conduit-elle à la formation d'une lande humide appauvrie à Callune et Molinie bleue. La formation de fourrés de ligneux à base de Saules du groupe cendré est également possible.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat reconnu sur la commune de Tarnac, au sud du lieu dit « Servièrè » (tourbière de Berbeyrolle).

Codes de végétation : 75

Groupement végétal	<p>① Radeau flottant à Trèfle d'eau et Potentille des marais</p> <p>② Tourbière de transition à Trèfle d'eau et Sphaignes</p> <p>③ Tremblant à Epilobe des marais et Laïche en ampoules</p> <p>④ Tremblant à Scutellaire à casque et Laïche en ampoules</p>
Phytosociologie	<p><i>Junco acutiflori-Caricion lasiocarpae</i> Julve ex Royer in Bardat & al. 2004</p> <p>① Groupement à <i>Menyanthes trifoliata</i> et <i>Potentilla palustris</i></p> <p>② Groupement à <i>Menyanthes trifoliata</i> et <i>Sphagnum spp.</i></p> <p>③ <i>Epilobio palustris - Caricetum rostratae</i> Berset 1969</p> <p>④ Groupement à <i>Scutellaria galericulata</i> et <i>Carex rostrata</i></p>
CORINE biotopes	<p>① 54.59 : Radeaux à <i>Menyanthes trifoliata</i> et <i>Potentilla palustris</i></p> <p>② 54.5 : Tourbières de transition</p> <p>③ et ④ 54.53 : Tourbières tremblantes à <i>Carex rostrata</i></p>
Habitat générique Natura 2000	7140 : Tourbières de transition et tremblantes
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	7140-1 : Tourbières de transition et tremblants
Statut	Habitat d'Intérêt communautaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Végétation hygrophile, héliophile et acidiphile se développant à l'étage collinéen supérieur sur des tourbes spongieuses, gorgées d'eau.

- ① Radeau flottant se développant au milieu des lacs et étangs.
- ② Tourbière de transition légèrement instable trouvant sa place au sein des alvéoles tourbeux, en mosaïque avec les bas-marais et haut-marais.
- ③ Tremblant instable se développant en ceinture des lacs et étangs.
- ④ Radeau flottant riverain des eaux faiblement courantes (observé le long de la Vienne).

Physionomie / Structure

Groupement herbacé à dominance de vivaces à structure ouverte et laissant voir un tapis dense de Sphaignes. Ces dernières ne forment pas de buttes ou alors de très légères.

- ① Végétation basse marquée par la Potentille des marais (*Potentilla palustris*) et le Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*)
- ② Végétation basse marquée par l'abondance du Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*)
- ③ et ④ Physionomie haute dominée par la Laïche à becs (*Carex rostrata*), la Potentille des marais (*Potentilla palustris*) et marquée par la floraison jaune de la Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*).

Cortège floristique

Le groupement ②, se reconnaît à l'absence des espèces communes aux trois autres. Seul le Trèfle d'eau est présent. Le groupe ④ est enrichi en espèces des mégaphorbiaies riveraines.

Taxons communs aux groupements ①, ③ et ④

- Potentille des marais (*Potentilla palustris*)
- Laîche à becs (*Carex rostrata*)

Différentielles des groupements ① et ②

- Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*)
- Laîche étoilée (*Carex echinata*)*
- Laîche noire (*Carex nigra*)*

*Compagnes des bas-marais

Différentielles du groupement ③

- Epilobe des marais (*Epilobium palustre*)*
- Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*)**
- Gaillet des fanges (*Galium uliginosum*)*

*Compagnes des bas-marais

**Différentielle par rapport aux groupements ① et ②

Différentielles du groupement ④

- Scutellaire à casque (*Scutellaria galericulata*)
- Iris des marais (*Iris pseudacorus*)
- Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*)**
- Lycopode d'Europe (*Lycopus europaeus*)
- Reine des prés (*Filipendula ulmaria*)

**Différentielle par rapport aux groupements ① et ②

N° relevé phytosociologique correspondant

- ① /.
- ② 338647
- ③ 368866; 340947; 341998; 341927; 341935; 341987
- ④ 366951

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Les tourbières de transition et autres tremblants sont peu représentatifs du site en raison des superficies très réduites qu'elles occupent.

- ① Typicité non étudiée.
- ② Groupement vraisemblablement basal.
- ③ Bonne typicité au regard des informations fournies par la littérature phytosociologique.
- ④ Groupement méconnu dont la typicité est à étudier.

Intérêt patrimonial

Ces habitats de haute valeur patrimoniale contribuent à la diversification des communautés végétales du site. Ces végétations sont peu fréquentes et en régression dans l'ensemble du Massif central.

État de conservation

Habitats présentant tous un bon état de conservation.

Dynamique de la végétation

Evolution vers le haut-marais par ombrotrophisation (exhaussement de la tourbière grâce à la croissance des Sphaignes ce qui lui permet de s'affranchir de l'alimentation minérotrophique au profit des précipitations d'origine météorique).

REPARTITION DANS LE SITE

Habitats reconnus en amont du site, entre Nedde et Peyrelevade.

- ① Végétation observée sur le lac de Servièrè situé sur la commune de Peyrelevade.
- ② Végétation observée au niveau de la zone des sources de la Vienne.
- ③ Végétation observée autour des lacs de Servièrè et Peyrelevade.
- ④ Végétation observée en un unique point sur la commune de Nedde, sur la rive opposée au camping.

Codes de végétation :

- ① 121
- ② 12
- ③ 72
- ④ 73



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Tremblant à Scutellaire à casque et Lâche en ampoules



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Tourbière de transition à Trèfle d'eau et Sphaignes

Groupement végétal	Gouille à Rossolis à feuilles rondes et Rhynchospore blanc
Phytosociologie	<i>Rhynchosporion albae</i> W. Koch 1926 <i>Drosero intermediae-Rhynchosporetum albae</i> (Allorge & Denis 1923) Allorge 1926
CORINE biotopes	54.6 : Communautés à <i>Rhynchospora alba</i>
Habitat générique Natura 2000	7150 : Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	7150-1 : Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>
Statut	Habitat d'Intérêt communautaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Végétation pionnière acidiphile se développant au sein de dépressions topographiques plus ou moins étendues, en situation héliophile, sur substrat tourbeux, hygrophile et oligotrophe. Elle constitue le stade initial de la série progressive des tourbières acidiphiles. Le groupement, à répartition circumboréale, présente un caractère subatlantique.

Physionomie / Structure

Communauté herbacée vivace ouverte, à faible recouvrement, laissant entrevoir un tapis dense de Sphaignes. Le cortège floristique comprend un nombre réduit d'espèces très exigeantes au plan écologique, supportant difficilement la concurrence. La brosse des inflorescences du Rhynchospore blanc confère au groupement une physionomie herbeuse, ce qui permet de le reconnaître sur le terrain.

Cortège floristique

Ensemble caractéristique

- Rhynchospore blanc (*Rhynchospora alba*)
- Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*)

Compagnes

- Laïche noire (*Carex nigra*)
- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
- Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*)
- Laïche à becs (*Carex rostrata*)
- Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*)
- Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)

Le relevé n°368367 qui accueille à la fois le Rhynchospore blanc et le Rossolis à feuilles rondes s'apparente en réalité à un Haut-marais à Bruyère à quatre angles et Narthécie ossifrage caractérisé par la présence de bombement de Sphaignes.

N° relevé phytosociologique correspondant

/.

ÉTAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Les gouilles à Rhynchospore blanc sont peu représentatives du site en raison des superficies très réduites qu'elles occupent. Les habitats rencontrés sont bien typiques.

Intérêt patrimonial

Habitat très spécialisé, en forte régression à l'échelle de l'Europe. Présence d'une espèce protégée au niveau national : le Rossolis à feuille à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*). Ces végétations sont peu fréquentes et en régression dans l'ensemble du Massif central.

État de conservation

Bon état de conservation. Groupement sensible au drainage, à l'assèchement, à l'eutrophisation et la fermeture du milieu.

Dynamique de la végétation

Groupement transitoire amené à évoluer vers des stades plus matures de haut marais (tourbières hautes actives) ou de landes tourbeuses. Recréation possible de l'habitat par rajeunissement des substrats (décapages et étrépages).

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé en deux points sur la commune de Tarnac en mosaïque avec le Haut-marais à Bruyère à quatre angles et Narthécie ossifrage.

Code de végétation : 65

Groupement végétal	<p>① Hêtraie-chênaie acidiphile du collinéen inférieur à Canche flexueuse et Mélampyre des prés</p> <p>② Hêtraie-chênaie acidiphile du collinéen supérieur à Myrtille et Gaillet des rochers</p>
Phytosociologie	<p><i>Ilici aquifolii-Quercenion petraeae</i> Rameau in Bardat & al. 2004</p> <p>① Groupement à <i>Quercus robur</i> et <i>Melampyrum pratense</i></p> <p>② Groupement à <i>Fagus sylvatica</i>, <i>Quercus robur</i> et <i>Galium saxatile</i></p>
CORINE biotopes	41.12 : Hêtraies atlantiques acidiphiles
Habitat générique Natura 2000	9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	9120-2 : Hêtraies-chênaies collinéennes à houx
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Boisements établis sur des sols acides, le plus souvent superficiels, pauvres en éléments minéraux et à litière plutôt épaisse. Ce type de forêts est généralement installé sur des pentes moyennes (20 à 40%), à des expositions fraîches et humides (nord) ou secondaires (ouest et est). Ces boisements se développent également sur le site en position de croupe. Ils sont caractéristiques des régions atlantiques bien arrosées et correspondent au stade climacique de la dynamique forestière.

- ① Habitat du collinéen inférieur ou plus rarement du collinéen supérieur mais dans ce cas en exposition sud dominante.
- ② Habitat du collinéen supérieur ou plus rarement du collinéen inférieur mais dans ce cas en exposition nord dominante.

Variabilité

- ① Hêtraie-chênaie acidiphile du collinéen inférieur à Canche flexueuse et Mélampyre des prés

Boisements dont le Hêtre ne domine jamais le sylvofaciès. Deux types ont été reconnus et différenciés dans la cartographie :

- Sylvofaciès à Chênes dominants ;
- Sylvofaciès à Châtaignier dominant.

② Hêtraie-chênaie acidiphile du collinéen supérieur à Myrtille et Gaillet des rochers

Deux types de sylvofaciès ont également été reconnus et différenciés dans la cartographie :

- Sylvofaciès à Hêtre dominant ;
- Sylcofaciès à Chênes dominants.

• Certains habitats, non évalués en détail sur le terrain, ont été rattachés à l'appellation générique « Hêtraie-chênaie acidiphile (habitat générique) ».

Physionomie / Structure

La strate arborescente est dominée selon les groupements par le Hêtre commun et/ou le Chêne pédonculé et/ ou le Châtaignier. Le Bouleau est discret mais assez constant. Le sous-bois est clairsemé et généralement structuré par le Houx commun ; la Bourdaine commune apparaît ponctuellement. La strate herbacée est également assez clairsemée.

Cortège floristique

Ces habitats se différencient des boisements acidoclines par la présence d'espèces acidophiles. Les taxons acidoclines, bien que présents, ne sont jamais dominants. Les espèces acido-neutroclines à neutroclines telles que la Stellaire holostée (*Stellaria holostea*), le Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*), le Sceau de Salomon multiflore (*Polygonatum multiflorum*) et la Violette de Rivinus (*Viola riviniana*) sont absentes (ou très faiblement représentées).

Phanérophytes :

- Hêtre commun (*Fagus sylvatica*)
- Chêne sessile (*Quercus petraea*)
- Châtaignier commun (*Castanea sativa*)
- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Bouleau verruqueux (*Betula pendula*)

Chamaephytes

- Houx commun (*Ilex aquifolium*)
- Poirier sauvage (*Pyrus pyraeaster*)
- * Présence ponctuelle possible
- Bourdaine commune (*Frangula dodonaei*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)*

Herbacées acidiphiles

Communes aux deux groupements

- Mélampyre des champs (*Melampyrum pratense*)
- Laïche à pilules (*Carex pilulifera*)
- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)
- Callune (*Calluna vulgaris*)

Différentielles alticoles du groupement ②

- Gaillet des rochers (*Galium saxatile*)
- Dent de chien (*Erythronium dens-canis*)
- Maïanthème à deux feuilles (*Maianthemum bifolium*)
- Myrtille (*Vaccinium myrtillus*)
- Framboisier (*Rubus idaeus*)

Herbacées acidoclines communes aux groupements ① et ② (ainsi qu'aux boisements du Carpinion)

- Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- Houllque molle (*Holcus mollis*)
- Solidage verge d'or (*Solidago virgaurea*)
- Germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*)
- Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

① 371840 ; 371819 ; 371824 ; 366653 ; 366819

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

L'ensemble des groupements de la vallée est à rattacher à l'*Ilici-Quercenion*, qui regroupe les forêts acidiphiles de l'étage collinéen. La typicité de ces groupements par rapport à ceux de la littérature est à étudier.

Intérêt patrimonial

Il s'agit de boisements relativement communs à l'échelle du Limousin. La flore est pauvre et banale, dépourvue d'espèces à statut. Cet habitat est néanmoins représentatif des boisements du domaine atlantique et est fréquenté par certaines espèces de Chiroptères et d'Insectes visées par l'annexe II de la Directive.

État de conservation

L'état de conservation de ces habitats varie de bon à mauvais sur le site. Ils sont sensibles à l'artificialisation (enrésinements, sylviculture privilégiant une seule essence). La plupart des surfaces occupées actuellement par les plantations de résineux devaient correspondre à ce type de boisement. Habitats en régression actuellement mais demeurent encore bien représentés à l'échelle du Limousin.

Dynamique de la végétation

Il s'agit d'un habitat climacique en Limousin. Le vieillissement de l'habitat ne pourra que permettre une meilleure expression des cortèges. La réalisation de trouées forestières (coupe rase, chablis) favorise le développement de la communauté pionnière à Digitale pourpre et Linaire rampante [*Epilobion angustifolii*], relayée ensuite par le Pré-manteau en voile à Genêt à balais [*Sarothamnion scoparii*], puis par le Fourré de recolonisation à Bouleau verruqueux, Sorbier des oiseleurs et Bourdaine commune [*Frangulo alni-Rubenion*], avant maturation forestière.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitats observés sur l'ensemble le site.

- ① Végétation observée entre Bujaleuf et Saint-Léonard-de-Noblat.
- ② Végétation observée entre Nedde et les sources

Code de végétation :

Code générique : 39

- ① Sylvofaciès à Chênes dominants : 39c
- ① Sylvofaciès à Châtaignier dominant : 39d
- ② Sylvofaciès à Hêtre dominant : 39a
- ② Sylvofaciès à Chênes dominants : 39b



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Hêtraie-chênaie acidiphile du collinéen supérieur à Myrtille et Gaillet des rochers. Sylvofaciès à Hêtre dominant

Groupement végétal	Boisement de pente à Tilleul à feuilles en cœur, Frêne commun et Polystic à soie
Phytosociologie	<i>Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani</i> Klika Groupement à <i>Tilia cordata</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> et <i>Polystichum setiferum</i>
CORINE biotopes	41.4 : Forêts mixtes de pentes et ravins
Habitat générique Natura 2000	9180 : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	9180-10 : Tillaies hygrosclaphiles, calcicoles à acidiclinales, du Massif central et des Pyrénées
Statut	Habitat prioritaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Habitat situé hors zone Natura 2000, mais dont nous avons néanmoins cartographié l'emplacement étant donnée sa proximité du site.

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Habitat confiné en exposition nord, dans les vallons étroits sur un sol instable composé de blocs et de gros graviers sur forte pente. La proximité de cours d'eau à débit rapide permet le maintien d'une atmosphère humide et fraîche favorable à l'habitat.

Physionomie / Structure

Peuplement ligneux structuré essentiellement par le Tilleul à feuilles en cœur et le Frêne commun. Les autres arbustes sont rares. Le tapis herbacé est marqué surtout par une ptéridoflore abondante : Polystic à soie, Polystic à aiguillon et Dryoptéris écailleux.

Cortège floristique

Phanérogames post-pionnières :

- Tilleul à feuilles en cœur (*Tilia cordata*)
- Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)

Chamaephytes :

- Houx (*Ilex aquifolium*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)

Herbacées

Différentielles des boisements de pente

- Polystic à soie (*Polystichum setiferum*)
- Polystic à aiguillon (*Polystichum aculeatum*)
- Dryoptéris écailleux (*Dryopteris affinis*)

Compagnes acidiclinales et acido-neutroclines

- Lierre (*Hedera helix*)
- Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)
- Dryoptéris dilaté (*Dryopteris dilatata*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

371857

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Le rattachement à l'alliance phytosociologique est délicat au regard de la faible typicité de notre relevé. Les boisements de pente relevés et décrits par BOTINEAU (1985) l'ont tous été en aval de Limoges, où l'influence atlantique est plus patente comme en témoigne la présence dans les relevés de la Jacinthe des bois, de la Consoude tubéreuse (*Symphytum tuberosum*) et de l'Herbe aux femmes battues (*Tamus communis*) ; taxons tous absents de notre relevé. Le rattachement des relevés de BOTINEAU à l'alliance collinéenne et atlantique du *Polysticho setiferi-Fraxinion excelsioris* ne pose pas donc pas de problème. Dans notre cas, l'absence des taxons mentionnés ci-dessus se conjugue à la présence de 2 taxons témoignant d'une certaine fraîcheur et absents des relevés de BOTINEAU : le Polystic à aiguillon (*Polystichum aculeatum*) et Polypode vulgaire (*Polypodium vulgare*). Ces deux remarques nous incitent à rattacher notre relevé à l'alliance montagnarde du *Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani* qui trouve vraisemblablement ici sa limite occidentale.

L'habitat occupe une surface très réduite sur le site et n'est donc pas représentatif.

Intérêt patrimonial

Intérêt patrimonial très élevé en raison de la rareté de ce type de boisement à l'échelle du Limousin mais aussi à celle du Massif central.

État de conservation

Habitat fragmentaire à l'état de conservation moyen.

Dynamique de la végétation

Habitat stable tant que les caractéristiques environnementales restent inchangées.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé en aval d'Eymoutiers, au niveau du lieu dit « Bussy Varache ».

Code de végétation : 97

Groupement végétal	Boulaie pubescente oligotrophe à Sphaignes et Molinie bleue
Phytosociologie	<i>Sphagno-Alnion glutinosae</i> (Doing-Kraft in Maas 1959) H.Passarge & Hofmann 1968 <i>Sphagno palustris-Betuletum pubescentis</i> (Passarge et Hofmann) Mériaux et al. 1980 nom. inval.
CORINE biotopes	44.A12 : Bois de Bouleaux à Sphaignes et à Laïches 42.5 : Forêts de Pins sylvestres
Habitat générique Natura 2000	91D0 : Tourbières boisées
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	91D0-1.1 : Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine
Statut	Habitat prioritaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Ce type de boisement se rencontre sur substrat acide, oligotrophe et paratourbeux à tourbeux, le plus souvent au sein de dépressions humides au contact de divers habitats tourbeux. Sur le site, en amont, cet habitat s'observe également au niveau de certaines terrasses vraisemblablement non inondables de la Vienne et dans ce cas, occupe une position intermédiaire entre les boisements mésophiles et hygrophiles riverains (place réservée en contexte alluviale et inondable aux boisements mésohygrophiles du *Fraxino excelsioris-Quercion roboris*).

Variabilité

- Trois variantes, intégrée à la cartographie, ont pu être définies :
 - ① Variante à Laïche étoilée : habitat type qui se développe en contexte tourbeux. La nappe d'eau étant peu affleurante, les Sphaignes peuvent montrer, en été, des signes d'assèchement.
 - ② Variante à Laïche à becs : observée en situation plus hygrophile avec nappe d'eau affleurante une partie de l'année ;
 - ③ Variante paucispécifique : observée essentiellement en position de terrasse à proximité du cours de la Vienne.
- Certains habitats, non évalués en détail sur le terrain, ont été rattachés à l'appellation générique « Boulaie pubescente oligotrophe à Sphaignes et Molinie bleue (habitat générique) ».

Physionomie / Structure

La strate arborée est dominée par le Bouleau pubescent (*Betula alba*), rarement par l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) qui occupent une place plutôt secondaire. Le Bouleau verruqueux (*Betula pendula*) peut être présent, mais reste toujours discret. La strate arbustive est peu développée. Elle est dominée par la Bourdaine (*Frangula dodonei*) et le Saule roux (*Salix acuminata*).

- ① Strate herbacée clairsemée et physionomiquement marquée par de petites Laïches (cf. ci-dessous). La strate muscinale se compose de plusieurs espèces de Sphaignes (*Sphagnum fallax*,

S. palustre, *S. denticulatum*) ainsi que du Polytric commun (*Polytrichum commune*) qui, dans certains cas, forme de véritables buttes.

② Physionomie marquée par la Laïche à becs (*Carex rostrata*).

③ Physionomie marquée par un fort développement de la Molinie bleue (*Molinia caerulea*).

Cortège floristique

Boisement caractérisé par la présence d'un lot d'espèces oligotrophes absentes des Aulnaies marécageuses mésotrophes. La variante appauvrie se distingue par l'absence ou la faible représentation des espèces typiques des deux autres variantes (*cf.* ci-dessous).

Strate arborée

- Bouleau pubescent (*Betula alba*)
- Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)

Strate arbustive

- Bourdaine (*Frangula dodonei*)
- Saule roux (*Salix acuminata*)

Strate herbacée

Taxons des bas-marais (différentiels oligotrophes)

- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
- Laïche étoilée (*Carex echinata*)*
- Petite Scutellaire (*Scutellaria minor*)*
- Laïche paniculée **
- Laïche noire (*Carex nigra*)*
- Agrostis des chiens (*Agrostis canina*)*
- Laïche à becs (*Carex rostrata*)**
- Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*)**

*Différentielles de la variante ①

** Différentielles de la variante ②

Compagnes hygrophiles communes aux Aulnaies marécageuses mésotrophes

- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Laïche lisse (*Carex laevigata*)*
- Dryopteris des Chartreux (*Dryopteris carthusiana*)
- Cirse des marais (*Cirsium palustre*)

*Différentielles de la variante ①

N° relevés phytosociologiques correspondants

- ① 338731
- ② 338712; 368249; 368526; 368326
- ③ 340958; 368466; 368306; 338710; 341943; 341969

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Cet habitat présente une bonne typicité sur le site. Il occupe des surfaces peu importantes et n'est donc pas représentatif de la vallée.

Intérêt patrimonial

Les Boulaies pubescentes à Sphaignes et Molinie bleue sont rares à l'échelle du Massif central et présentent un très fort intérêt patrimonial.

État de conservation

Cet habitat présente en général un bon état de conservation. Il peut être menacé par la destruction totale (déboisement mécanique ou chimique des berges), par les aménagements

hydrauliques entraînant des modifications importantes de circulation de l'eau et par l'eutrophisation.

Dynamique de la végétation

Habitat stable tant que les caractéristiques environnementales restent inchangées.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé en amont du site, entre les communes de Rempnat et les sources.

Code de végétation :

Code générique : 104

① 104a

② 104b

③ 104c



© K. REIMINGER / CBN Massif central

*Boulaie pubescente oligotrophe à Sphaignes et Molinie bleue.
Variante à Lâche à becs*

Groupement végétal	Aulnaie-frênaie riveraine à Impatiente ne-me-touchez-pas.
Phytosociologie	<i>Alnenion glutinoso-incanae</i> Oberd. 1953 <i>Impatiento noli-tangere-Alnetum glutinosae</i> Brunerye 1970 nom. inv.
CORINE biotopes	44.32 : Bois de Frênes et d'Aulnes des rivières à débit rapide
Habitat générique Natura 2000	91E0* : Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	91E0*-6 : Aulnaies-frênaies de rivières à eaux rapides à Stellaire des bois sur alluvions siliceuses
Statut	Habitat prioritaire

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Il s'agit de boisements alluviaux de bas niveau topographique, longuement inondés et se développant sur sol légèrement acide. Leur largeur n'excède souvent pas 1 à 2 m à partir du bord de l'eau.

Variabilité

Deux variantes ont été mises en évidence et différenciées sur la cartographie :

- ① Variante collinéenne à Fétuque géante.
- ② Variante submontagnarde à Renoncule à feuilles d'aconit.

Physionomie / Structure

Peuplement ligneux structuré essentiellement par l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) et plus discrètement par le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) et le Saule cendré (*Salix cinerae*). La strate arbustive est, dans les groupements présentant un bon état de conservation, assez bien développée. La strate herbacée est marquée par diverses espèces typiques des mégaphorbiaies, notamment la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*) et la Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*). Cette dernière peut localement être très dominante et constituer un faciès.

- ① Le tapis herbacé est marqué par la floraison jaune de l'Impatiente ne-me-touche-pas (*Impatiens noli-tangere*) et les touradons massifs de la Fétuque géante (*Festuca gigantea*).
- ② Le tapis herbacé est marqué par la floraison blanche de la Renoncule à feuilles d'aconit (*Ranunculus aconitifolius*) et celle, jaune, de la Doronic d'Autriche (*Doronicum austriacum*).

Cortège floristique

Ce type de boisement se distingue, notamment des boisements alluviaux du *Fraxino excelsioris-Quercion roboris*, par la présence d'un important contingent d'espèces hygrophiles et par la faible représentation des taxons mésophiles.

Strate arborée

- Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
- Tilleul à feuilles en cœur (*Tilia cordata*)
- Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)
- Saule cendré (*Salix cineræ*)

Strate arbustive

- Viorne obier (*Viburnum opulus*)
- Sureau noir (*Sambucus nigra*)
- Bourdaine (*Frangula dodonei*)

Strate herbacée

Différentielles hygrophiles de la variante collinéenne

- Fétuque géante (*Festuca gigantea*)
- Laïche à épis espacés (*Carex remota*)
- Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*)
- Laïche à épis pendants (*Carex pendula*)

Différentielles de la variante sub-montagnarde

- Cerfeuil hérissé (*Chaerophyllum hirsutum*)
- Crépis des marais (*Crepis paludosa*)
- Renoncule à feuilles d'aconit (*Ranunculus aconitifolius*)
- Doronic d'Autriche (*Doronicum austriacum*)
- Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*)
- Euphorbe poilue (*Euphorbia villosa*)

Taxons hygrophiles en commun

- Impatiente ne-me-touche-pas (*Impatiens noli-tangere*)
- Reine des prés (*Filipendula ulmaria*)
- Dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*)
- Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*)
- Angélique des bois (*Angelica sylvestris*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

① 371859 ; 371816

② 371808 ; 366648 ; 366808 ; 366833 ; 366662 ; 366727 ; 366816 ; 367048 ; 367073 ; 367786 ; 367207 ; 367326

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Ce groupement présente une bonne typicité mais occupe de faibles surfaces. Il est peu représentatif du site. Cette forêt alluviale présente des affinités avec l'*Impatiento noli-tangere-Alnetum glutinosae* Brunerye 1970 *nom. inv.*

Dans plusieurs secteurs de la vallée, et plus particulièrement au contact des habitats agropastoraux, la ripisylve est très fragmentaire. Le rattachement au code EUR 25 « 91EO » est dans ce cas très délicat. Nous avons choisi de rattacher ces Aulnaies-Frênaies à l'habitat de la Directive car nous considérons ces boisements fragmentaires comme un état de dégradation pouvant être restauré.

Intérêt patrimonial

Habitat relictuel, en forte régression. Présente une diversité floristique élevée par rapport aux autres habitats forestiers caractéristiques des régions siliceuses. S'inscrit dans un complexe varié d'habitats associés (herbiers aquatiques, prairies humides).

État de conservation

L'état de conservation de cet habitat sur le site est variable. Les formations contiguës à un boisement méso-hygrophile ou mésophile présentent un bon état de conservation. Dans ce cas, l'intégrité écologique du biotope est préservée. Cela se traduit notamment par :

- une bonne structuration des différentes strates ;
- une bonne interconnexion des différents boisements entre eux (interdépendance écologique des formations mésophiles, mésohygrophiles et hygrophiles) ;
- une ambiance hémisciaphile favorable au développement et au maintien des espèces caractéristiques.

Au contact des habitats agropastoraux, ces boisements présentent *a contrario* une structure fragmentaire, dégradée, ouverte et donc un état de conservation jugé mauvais à très mauvais. Cela se traduit notamment par une introgression des espèces prairiales héliophiles au sein du cortège, ainsi que par un fort développement des Ronces. Le rattachement de ces formations au code 91EO de la Directive est dans ce cas très délicat. Nous avons néanmoins choisi de les rattacher à la Directive considérant qu'elles présentent un potentiel de restauration.

Habitat pouvant être menacé par la destruction totale (déboisement mécanique ou chimique des berges), par l'enrésinement, par les aménagements hydrauliques entraînant des modifications importantes de circulation de l'eau et par l'eutrophisation.

Dynamique de la végétation

Habitat stable tant que les caractéristiques environnementales restent inchangées.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitats observés tout au long du site en bordure de la Vienne.

Codes de végétation :

Aulnaie riveraine fragmentaire: 100

① 101

② 102



© L. CHABROL / CBN Massif central

Aulnaie-frênaie riveraine à Impatiente ne-me-touchez-pas. Variante collinéenne à Fétuque géante



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Aulnaie-frênaie riveraine à Impatiente ne-me-touchez-pas. Variante submontagnarde à Renoncule à feuilles d'aconit. Vue d'ensemble.



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Aulnaie riveraine fragmentaire

4.2. - Habitats ne relevant pas de la Directive « habitats »

Groupement végétal

Herbier aquatique à Potamot nageant

Phytosociologie

Nymphaeion albae Oberd. 1957
cf. *Potamogetonetum natantis* Soó 1927

CORINE biotopes

22.421 : Groupements de grands Potamots

VEGETATIONS
AQUATIQUES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Sur le site, ces herbiers flottants colonisent les berges des rivières dans les secteurs amont en situation bien éclairée. Les eaux qui baignent ces végétations sont acides et pauvres en éléments nutritifs. Le niveau de l'eau est variable. Le courant de l'eau est très peu marqué.

Physionomie / Structure

Végétation paucispécifique marquée par les feuilles flottantes du Potamot nageant (*Potamogeton natans*) souvent associé à la Glycérie flottante. Ces herbiers occupent des surfaces de quelques dizaines de m².

Cortège floristique

- Potamot nageant (*Potamogeton natans*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

Pas de relevés réalisés.

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Cette végétation présente une bonne typicité par rapport aux autres individus connus de ce groupement. L'habitat rencontré occupe de très faibles surfaces à l'échelle du site. Il est donc peu représentatif. Ce groupement ne doit pas être confondu avec l'herbier flottant à Potamot nageant (*Potamogetonetum natantis* Soó, 1927), relevant de l'annexe I de la Directive (3290-2) mais localisé dans les rivières intermittentes de la région méditerranéenne.

Intérêt patrimonial

Cette végétation azonale est assez rare sur le plateau de Millevaches tout comme dans le Massif central.

État de conservation

Au vu du cortège floristique, l'état de conservation de cette communauté est bon.

Dynamique de la végétation

La dynamique naturelle suit un rythme saisonnier. Les épisodes de crues limitent l'envasement de l'herbier. L'habitat peut être menacé par des activités humaines (faucardage) ou agricoles (pâturage et piétinement des berges).

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé dans la Vienne en amont de Tarnac

Code de végétation : 48

Groupement végétal

Végétation fontinale sciaphile à Dorine à feuilles opposées

Phytosociologie

Caricion remotae Kästner 1941
Groupement à *Chrysosplenium oppositifolium*

CORINE biotopes

54.11 : Sources d'eaux douces pauvres en bases

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Ce groupement se développe de manière généralement linéaire en bordure des eaux courantes de la Vienne et des ruisselets intraforestiers en situation sciaphile. Il occupe généralement des surfaces limitées (quelques dizaines de m²).

Physionomie / Structure

Végétation basse et paucispécifique physionomiquement marquée la Dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*).

Cortège floristique

- Dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

Pas de relevé phytosociologique réalisé sur cet habitat.

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Typicité à étudier. L'habitat est assez fréquent à l'échelle du site mais occupe de très faibles surfaces. Il est moyennement représentatif.

Intérêt patrimonial

Cette végétation fontinale est typique du Massif central où elle semble répandue particulièrement à l'étage montagnard.

État de conservation

Bon état de conservation.

Dynamique de la végétation

Non étudiée.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat ponctuellement observé tout au long de la vallée.

Code de végétation : 45



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Végétation fontinale sciaphile à Dorine à feuilles opposées

Groupe ment végétal

Roselière à Menthe des champs et Baldingère faux-roseau

Phytosociologie

Phalaridion arundinaceae Kopecký 1961
Groupe ment à *Mentha arvensis* et *Phalaris arundinacea*

CORINE biotopes

53.16 : Végétation à *Phalaris arundinacea*

VEGETATIONS
AMPHIBIES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Ce groupe ment se développe en bordure des eaux courantes de la Vienne ainsi que sur de petits îlots légèrement surélevés par rapport au niveau de l'eau, toujours sur substrat minéral riche en sable. Ce groupe ment ne doit pas être confondu avec les mégaphorbiaies à Baldingères plus riches en espèces et installées sur sols organiques et vaseux.

Physionomie / Structure

Habitat paucispécifique, physionomiquement marqué par la Baldingère (*Phalaris arundinacea*).

Cortège floristique

- Baldingère (*Phalaris arundinacea*)
- Menthe des champs (*Mentha arvensis*)
- Lycope d'Europe (*Lycopus europaeus*)
- Iris des marais (*Iris pseudacorus*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

367010 ; 371867

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Typicité à étudier, vraisemblablement faible. L'habitat occupe de très faibles surfaces à l'échelle du site. Il est donc très peu représentatif.

Intérêt patrimonial

Cette végétation azonale est assez rare sur le plateau de Millevaches tout comme dans le Massif central.

État de conservation

Bon état de conservation.

Dynamique de la végétation

Non étudiée.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat ponctuellement observé entre Saint-Léonard-de-Noblat et Nedde.

Code de végétation : 48



© K. REIMRINGER / CBN Massif central

Roselière à Menthe des champs et Baldingère faux-roseau

Groupement végétal	① Magnocariçaie riveraine à Laïche en ampoules ② Magnocariçaie riveraine à Laïche vésiculeuse
Phytosociologie	<i>Magnocaricion elatae</i> W.Koch 1926 ① <i>Caricetum rostratae</i> Rübel 1912 ② <i>Caricetum vesicariae</i> Chouard 1924
CORINE biotopes	① 53.2141 : Cariçaies à <i>Carex rostrata</i> ② 53.2142 : Cariçaies à <i>Carex vesicaria</i>

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Formations riveraines inondables se développant sur substrat sableux en bordure des eaux courantes ou stagnantes. Sur le site, ces habitats ont été observés en grande majorité en bordure des eaux courantes de la Vienne.

- ① Habitat des stations oligotrophes à oligo-mésotrophes.
- ② Habitat des stations mésotrophes.

Physionomie / Structure

Communautés vivaces clairsemées dominées physionomiquement par des Laïches.

Cortège floristique

Habitats paucispécifiques dépourvus d'espèces caractéristiques en dehors des Laïches éponymes.

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Non étudiée. Habitats moyennement représentatifs du site.

Certains habitats, non évalués en détail sur le terrain, ont été rattachés à l'appellation générique « Magnocariçaie riveraine oligotrophe à mésotrophe (habitat générique) »

Intérêt patrimonial

Habitats ne présentant pas un intérêt floristique marqué.

État de conservation

Aucune menace ne semble peser directement sur ces habitats.

Dynamique de la végétation

Non étudiée.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat ponctuellement observé tout au long de la Vienne.

Code de végétation :

① 51

② 52



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Magnocariçaie riveraine à Laîche vésiculeuse

Groupement végétal

① **Bas-marais oligotrophe à Jonc squarreux et Carvi verticillé**

② **Bas-marais oligotrophe à Polygale à feuilles de serpolet et Laîche faux panic**

③ **Bas-marais oligotrophe à Molinie bleue, Nard raide et Gaillet des rochers**

Phytosociologie

Nardo strictae-Juncion squarrosi (Oberd. 1957)
H. Passarge 1964

① *Caro verticillati - Juncetum squarrosi* de Foucault 1984

② Groupement à *Polygala serpyllifolia* et *Carex panicea*

③ Groupement à *Molinia caerulea*, *Nardus stricta* et *Galium saxatile*

CORINE biotopes

37.32 : Prairies à Jonc rude et pelouses humides à Nard

BAS-MARAIS

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Groupements à affinités atlantiques se développant en situation héliophile sur substrat mésohygrophile, tourbeux oligotrophe et acidiphile. Ces habitats assurent la transition entre les landes tourbeuses et les pelouses sèches à Nard raide ainsi qu'avec les landes sèches des pentes voisines.

- ① Habitat des substrats les plus acides observé sur le site en mosaïque avec divers habitats tourbeux.
- ② Habitat des substrats acidiphiles à acidiclins, observé sur le site en bordure de la Vienne.
- ③ Habitat des substrats acidiphiles et hygroclins, vraisemblablement issu d'anciennes pelouses suite à un abandon des pratiques agro-pastorales.

Physionomie / Structure

Communautés herbacées vivaces denses, fermées et relativement basses.

- ① Cet habitat présente l'aspect d'une pelouse, formant un gazon ras marqué à la fois par la l'implantation du Nard raide (*Nardus stricta*) et du Jonc squarreux (*Juncus squarrosus*) et par la présence de landicoles telles que la Callune (*Calluna vulgaris*) et la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)
- ② Cet habitat présente également l'aspect d'un gazon ras mais apparaît dépourvu de landicoles. La physionomie est marquée par la présence du Nard raide (*Nardus stricta*) et la floraison bleue violacée de la Succise des prés (*Succisa pratensis*) et celle rose violacée de la Bétoine officinale (*Stachys officinalis*).
- ③ Groupement terne, physionomiquement marqué par la Molinie bleue (*Molinia caerulea*) et la floraison blanche du Gaillet des rochers (*Galium saxatile*).

Cortège floristique

Les bas-marais oligotrophes du *Nardo strictae-Juncion squarrosi* se différencient des bas-marais mésotrophes du *Juncion acutiflori* par l'absence ou la rareté de certains taxons prairiaux hygrophiles et par un fort contingent en espèces typiques des pelouses acidiphiles (Groupe A et B). Les espèces du groupe C sont communes aux bas-marais du *Juncion acutiflori* et du *Nardo*

strictae-Juncion squarrosi. Enfin, les espèces du groupe B et C différencient les bas-marais *Nardo strictae-Juncion squarrosi* des pelouses acidiphiles et acidiclinales du *Galio saxatilis-Festucion filiformis* et du *Violion caninae*.

① Bas-marais différencié par la présence du Jonc squarreux, du Carvi verticillé (*Carum verticillatum*) et de la Bruyère à quatre angles.

② Bas-marais différencié par l'absence des espèces citées ci-dessus, ainsi que par la présence de la Bétoine officinale, de la Violette des chiens (*Viola canina*) et de la Succise des prés.

③ Bas-marais paucispécifique et dépourvu d'espèces caractéristiques nettes, différencié négativement par l'absence des espèces des groupes B et C en dehors de la Molinie bleue et de la Succise des prés. Ces deux dernières espèces donnent une teinte, si ce n'est méso-hygrophile, au moins hydrocline au groupement.

Groupe d'espèces A (taxons des pelouses mésophiles) :

- Nard raide (*Nardus stricta*)
- Danthonie retombante (*Danthonia decumbens*)
- Gaillet des rochers (*Galium saxatile*)
- Bétoine officinale (*Stachys officinalis*)**
- Polygale à feuilles de serpolet (*Polygala serpyllifolia*)*
- Potentille tormentille (*Potentilla erecta*)
- Laîche à pilules (*Carex pilulifera*)
- Fétuque noirâtre (*Festuca nigrescens*)
- Violette des chiens (*Viola canina*)**

*Différentielles du groupement ①

** Différentielles du groupement ②

Groupe d'espèces B (taxons des pelouses mésohygrophiles) :

- Luzule multiflore (*Luzula multiflora*)
- Pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*)*
- Laîche à épis ovales (*Carex ovalis*)
- Jonc squarreux (*Juncus squarrosus*)*

*Différentielles du groupement ①

Groupe d'espèces C (taxons des bas-marais) :

- Agrostis des chiens (*Agrostis canina*)
- Scorzonère humble (*Scorzonera humilis*)
- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Carvi verticillé (*Carum verticillatum*)*
- Laîche noire (*Carex nigra*)*
- Laîche faux panic (*Carex panicea*)
- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
- Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*)
- Laîche étoilée (*Carex echinata*)*
- Succise des prés (*Succisa pratensis*)**

*Différentielles du groupement ①

** Différentielles du groupement ②

N° relevés phytosociologiques correspondants

338645 ; 367986 ; 368906 ; 338733 ; 338757 ; 338675 ; 338749 ; 368851 ; 338704 ; 338747 ; 368347

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

① Nos relevés présentent une bonne typicité par rapport à ceux présentés dans la littérature. Habitat moyennement représentatif des zones tourbeuses du site.

② Notre relevé pourrait se rapprocher de l'aile hygroacidophile du *Polygalo vulgaris - Caricetum caryophylleae* Misset 2002. Habitat observé en un seul point, donc non représentatif de la vallée.

③ Groupement fragmentaire, dont la typicité reste à étudier tout comme son rattachement à l'alliance du *Nardo strictae-Juncion squarrosi*. Habitat rare à l'échelle du site, peu typique de la vallée.

Intérêt patrimonial

Habitats non retenus par la Directive « habitats » mais présentant néanmoins tous un très grand intérêt patrimonial. Ils sont représentatifs d'un mode d'exploitation extensif et respectueux des ressources naturelles. Ils contribuent également à la diversification des végétations tourbeuses. Ces bas-marais sont peu fréquents à l'échelle du Limousin tout comme à celle du Massif central.

État de conservation

Habitats généralement en bon état de conservation, sensibles à un excès de drainage, à l'eutrophisation et au surpâturage.

Dynamique de la végétation

Groupements stabilisés par le pastoralisme.

REPARTITION DANS LE SITE

- ① Habitat observé entre Tarnac et les sources
- ② Habitat observé en un seul point sur la commune de Tarnac, à l'ouest de la « Côte ronde ».
- ③ Habitat observé en quelques points sur la commune de Tarnac, aux environs du « Moulin de Labarre » en rive droite de la Vienne.

Code de végétation :

- ① 10a (variante typique) et 10b (variante dégradée)
- ② 70
- ③ 71

Groupement végétal

Bas-marais à Laîche noire, Potentille des marais et Laîche en ampoules

Phytosociologie

Caricion fuscae Koch 1926

CORINE biotopes

54.422 : Bas-marais sub-atlantiques à *Carex nigra*, *C. canescens* et *C. echinata*

BAS-MARAIS

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Végétation hygrophile, faiblement turfigène, héliophile et acidiphile se développant en situation oligotrophe au sein des alvéoles tourbeux où elle occupe le plus souvent la zone centrale, c'est à dire le niveau topographique le plus bas où l'eau est stagnante.

Physionomie / Structure

Végétation assez élevée, caractérisée par la dominance de deux *Carex* : la Laîche noire qui croît dans le site sous forme de gros touradons (alors que cette espèce présente des rhizomes dans sa forme la plus courante) et la Laîche en ampoules. La Potentille des marais (*Potentilla palustris*) est également très apparente.

Cortège floristique

Les bas-marais mésotrophes du *Juncion acutiflori* se différencient de ceux, oligotrophes, du *Caricion fuscae* par la présence différentielle d'un lot d'espèces prairiales hygrophiles composé entre autre de la Renoncule rampante (*Ranunculus repens*), du Gaillet des marais (*Galium palustre*), de l'Epilobe à tige carrée (*Epilobium tetragonum*) et du Pâturin commun (*Poa trivialis*). Le Jonc diffus (*Juncus effusus*) et le Cirse des marais (*Cirsium palustre*), espèces euryèces, peuvent transgresser dans les bas-marais oligotrophes. En définitive, l'alliance du *Caricion fuscae* ne possède que deux espèces caractéristiques différentielles. Il s'agit de la Laîche blanchâtre (*Carex curta*) et du Jonc filiforme (*Juncus filiformis*). A noter que ce dernier n'est pas connu en Limousin.

Taxon typique des bas-marais oligotrophes du *Caricion fuscae* :

- Laîche blanchâtre (*Carex curta*)

Espèces compagnes des tourbières de transition

- Laîche à becs (*Carex rostrata*)
- Potentille des marais (*Potentilla palustris*)

Taxons communs aux bas-marais oligotrophes et mésotrophes

- Laîche noire (*Carex nigra*)
- Laîche étoilée (*Carex echinata*)
- Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*)
- Violette des marais (*Viola palustris*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

338687

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Notre relevé est moyennement typique comme en témoigne la présence du Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*). Il serait à rapprocher du *Caricetum curto - echinatae* Vlieger 1937.

Intérêt patrimonial

Bien que non visé par la Directive « Habitats », cette végétation des complexes tourbeux présente un réel intérêt écologique. Elle est très rare en limousin, rare à l'échelle du Massif central et, dans tous les cas, en forte régression.

État de conservation

Ce bas-marais offre un état de conservation variable allant de moyen à très mauvais, notamment lorsque le Jonc diffus présente un fort recouvrement.

Dynamique de la végétation

Evolution vers le haut-marais actif par ombrotrophisation : l'exhaussement de la tourbière, grâce à la croissance des Sphaignes, lui permet de s'affranchir de l'alimentation minérotrophique ; la tourbière n'est alors plus alimentée que par les précipitations d'origine météorique.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat localisé à la zone des sources de la Vienne.

Code de végétation : 6



© K. REIMRINGER / CBN Massif central

Bas-marais à Laïche noire, Potentille des marais et Laïche en ampoules

Groupement végétal

- ① **Prairie hygrophile eutrophe à Laîche hérissée**
 ② **Prairie hygrophile pâturée à Renoncule rampante et Jonc diffus**

Phytosociologie

cf *Potentillion anserinae* Tüxen 1947

① Groupement à *Mentha suaveolens* et *Carex hirta*

② cf. *Ranunculo repentis - Juncetum acutiflori* Billy 2000 prov.

CORINE biotopes

37.21 : Prairies humides atlantiques et subatlantiques

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Végétations hygrophiles prairiales temporairement inondables.

- ① Habitat du collinéen inférieur et des stations eutrophisées.
 ② Habitat du collinéen inférieur et supérieur des stations mésotrophes à méso-eutrophes.

Physionomie / Structure

Végétations vivaces d'aspect dense.

- ① Physionomie marquée par la présence de la Laîche velue (*Carex hirta*) et de la Menthe à feuilles rondes (*Mentha suaveolens*)
 ② Physionomie marquée par la présence du Jonc diffus (*Juncus effusus*) et les inflorescences violette du Cirse des marais (*Cirsium palustre*).

Cortège floristique

Différentielles du groupement ① :

- Laîche velue (*Carex hirta*)
- Potentille rampante (*Potentilla reptans*)
- Menthe à feuilles rondes (*Mentha suaveolens*)

Différentielles du groupement ② :

Prairiales hygrophiles

- Stellaire des fanges (*Stellaria alsine*)
- Silène fleur de coucou (*Silene flos-cuculi*)
- Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*)
- Cirse des marais (*Cirsium palustre*)

Différentielles mésotrophes

- Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*)
- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Agrostis des chiens (*Agrostis canina*)

Taxons hygrophiles en communs

- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Agrostis stolonifère (*Agrostis stolonifera*)
- Renoncule rampante (*Ranunculus repens*)

Taxons eutrophes

- Ortie dioïque (*Urtica dioica*)
- Scrofulaire noueuse (*Scrophularia nodosa*)
- Renouée poivre d'eau (*Polygonum hydropiper*)

N° relevés phytosociologiques correspondants :

① 371833 ; 371854 ; 371827

② 367406

ÉTAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Habitats abritant des cortèges bien constitués mais peu représentatifs du site.

Intérêt patrimonial

Les cortèges floristiques sont relativement banals. Habitats fréquents en Limousin.

État de conservation

Végétations présentant un état de conservation allant de moyen à mauvais en raison de leur caractère eutrophe (plus marqué pour le groupement ①).

① Des secteurs surpiétinés, de faible surface, abritent un cortège appauvri.

② Pas de commentaires particuliers.

Dynamique de la végétation

Il s'agit de végétations qui demandent des périodes d'exondation temporaire hivernale et vernale. Ces habitats peuvent être amenés à disparaître à long terme sous l'effet de la dynamique des végétations voisines (Mégaphorbiaies, Fourrés hygrophiles) et du drainage.

REPARTITION DANS LE SITE

① Habitat localisé à l'aval du site, sur les communes de Saint-Léonard-de-Noblat et de Masléon.

② Habitat observé ponctuellement entre Eymoutiers et la zone des sources de la Vienne.

Codes de végétation :

① 54

② 23

Groupement végétal

- ① **Jonçaille riveraine eutrophe à Lysimaque commune et Morelle douce-amère**
 ② **Jonçaille riveraine mésotrophe à Lysimaque commune et Epilobe des marais**

Phytosociologie

Cf. *Calthion palustris* Tüxen 1937

① Groupement à *Juncus effusus*, *Lysimachia vulgaris* et *Solanum dulcamara*

② Groupement à *Juncus effusus*, *Lysimachia vulgaris* et *Epilobium palustre*

CORINE biotopes

① et ② 37.217 : Prairies à Jonc diffus

② pp. 37.213 : Prairies à Canche cespitueuses

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Végétations hygrophiles riveraines et temporairement inondables se développant de manière linéaire le long des berges au contact de divers habitats agro-pastoraux.

① Habitat des stations eutrophes se développant au contact des prairies eutrophes et mésohygrophiles.

② Habitat des stations mésotrophes se développant au contact de divers bas-marais du *Juncion acutiflori* et du *Nardo strictae-Juncion squarrosi*.

Variabilité

① Pas de commentaires particuliers

② Deux faciès ont pu être définis :

- un faciès type à Jonc diffus (*Juncus effusus*) ;
- un faciès à Canche cespitueuse (*Deschampsia cespitosa*)

Physionomie / Structure

Végétations à la physionomie marquée par la forte implantation du Jonc diffus et par les fleurs jaunes en panicule de la Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*).

Cortège floristique

Ces prairies se différencient de celles décrites dans la précédente fiche par la présence d'espèces typiques des roselières et des mégaphorbiaies telles que la Lysimaque vulgaire (*Lysimachia vulgaris*), l'Angélique des bois (*Angelica sylvestris*), la Scutellaire à casque (*Scutellaria galericulata*).

Taxons différentiels du groupement ① (espèces des roselières et mégaphorbiaies)

- Reine des prés (*Filipendula ulmaria*)
- Iris des marais (*Iris pseudacorus*)
- Balsamine des bois (*Impatiens noli-tangere*)
- Lycopée d'Europe (*Lycopus europaeus*)

Taxons différentiels du groupement ② (espèces des bas-marais)

- Menthe des champs (*Mentha arvensis*)
- Agrostis des chiens (*Agrostis canina*)
- Potentille des marais (*Potentilla palustris*)
- Gaillet des fanges (*Galium uliginosum*)
- Epilobe des marais (*Epilobium palustre*)
- Succise des prés (*Succisa pratensis*)
- Laîche à becs (*Carex rostrata*)
- Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*)

Taxons hygrophiles en commun

- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Renoncule rampante (*Ranunculus repens*)
- Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*)
- Pâturin commun (*Poa trivialis*)
- Lysimaque vulgaire (*Lysimachia vulgaris*)
- Gaillet des marais (*Galium palustre*)
- Stellaire des fanges (*Stellaria alsine*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

① 366887 ; 366952

② 341999 ; 368746 ; 368806 ; 368766 ; 368786 ; 368826

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Le rattachement à l'alliance du *Calthion palustris* est contestable et non définitif. En effet, cette alliance est actuellement beaucoup discutée ; certains auteurs souhaitant même l'exclure du synsystème. La description qu'en donne le « Prodrome des végétations de France » est tout à fait vague et les espèces différentielles ayant servies à sa définition sont inconnues. Bruno de Foucault a par ailleurs montré dans sa thèse (1984) que le concept de *Calthion* est complexe, mélangeant prairies hygrophiles et mégaphorbiaies. CORINE biotopes (cf. code 37.25) parle pour le *Calthion* de « Prairies humides de transition à hautes herbes ». C'est bien la présence de hautes herbes dans nos relevés, c'est à dire d'espèces typiques des mégaphorbiaies et des roselières, qui nous a fait choisir ce rattachement dans l'attente d'un éclairage futur.

① Typicité à étudier notamment au regard du *Lycopo europaei - Juncetum effusi* Julve (1997) se rapportant à des jonçaises pionnières de bord de mares. Habitat peu représentatif du site.

② Habitat phytosociologiquement proche des bas-marais mésotrophes du *Juncion acutiflori* et dont la typicité par rapport à ceux-ci reste à étudier de manière plus précise. Habitat moyennement représentatif en amont du site, au niveau des rives de la Vienne.

Intérêt patrimonial

① Habitat vraisemblablement fréquent à l'échelle du Limousin ainsi qu'à celle du Massif central.

② Habitat possédant un intérêt patrimonial certain en raison de la diversité floristique qu'il accueille et des liaisons écologiques qu'il entretient avec les bas-marais qui lui sont contigus.

État de conservation

Végétation en état de conservation moyen à bon.

Dynamique de la végétation

- ① Habitat dérivant vraisemblablement d'une dégradation des mégaphorbiaies riveraines méso-eutrophes à Lysimaque commune, Reine des prés et Ortie dioïque par ouverture du tapis végétal due au pâturage et au piétinement des bovins.
- ② Habitat entretenu par les activités agropastorales extensives.

REPARTITION DANS LE SITE

- ① Habitat ponctuellement relevé entre Nedde et Tarnac.
- ② Habitat relevé entre Tarnac et Peyrelevade.

Codes de végétation :

- ① 79c
- ② 62a (faciès type), 62b (faciès à Canche cespiteuse)



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Jonçaille riveraine eutrophe à Lysimaque commune et Morelle douce-amère

Groupement végétal

- ① Prairie pâturée mésotrophe
- ② Prairie pâturée mésohygrophile
- ③ Prairie pâturée eutrophe

Phytosociologie

Cynosurion cristati Tüxen 1947

① *Polygalo vulgaris-Cynosurenion cristati* Jurko 1974
Groupement non étudié.

② *Cardamino pratensis-Cynosurenion cristati* H.Passarge 1969

Groupement non étudié

③ *Bromo mollis-Cynosurenion cristati* H.Passarge 1969

Groupement non étudié

CORINE biotopes

① 38.112 : Pâturages à *Cynosurus-Centaurea*

② 38.1 : Pâtures mésophiles

③ 38.111 : Pâturages à Ray-grass

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Prairies pâturées par les troupeaux domestiques.

① Habitat des stations mésophiles et mésotrophes.

② Habitat des stations mésohygrophiles, situé à des niveaux topographiques inférieurs (en fond de thalweg ou en position de terrasse par rapport à la Vienne).

③ Habitat des stations mésophiles et eutrophes.

Physionomie / Structure

Communautés herbacées vivaces relativement basses.

① Prairies d'aspect équilibré et aéré, structuré avant pâturage par les panicules légères de l'Agrostis capillaire (*Agrostis capillaris*) et de la Fétuque rouge (*Festuca rubra*).

② Physionomie marquée par l'implantation ponctuelle du Jonc diffus (*Juncus effus*) et du Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*), ainsi que par la floraison printanière de la Cardamine des prés (*Cardamine pratensis*).

③ Habitat d'aspect terne et dense, structuré par la présence du Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), la Houle laineuse (*Holcus lanatus*) et de l'Ivraie vivace (*Lolium perenne*).

Cortège floristique

Différentielles mésotrophes du groupement ①

- Fétuque rouge (*Festuca rubra*)
- Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*)
- Agrostis capillaire (*Agrostis capillaris*)
- Véronique officinale (*Veronica officinalis*)
- Luzule des champs (*Luzula campestris*)
- Centaurées (*Centaurea* groupe *jacea*)

Différentielles mésohygrophiles du groupement ②

- Jonc diffus (*Juncus effus*)
- Cardamine des prés (*Cardamine pratensis*)
- Renoncule rampante (*Ranunculus repens*)
- Carum verticillé (*Carum verticillatum*)
- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Silène fleur de coucou (*Silene flos-cuculi*)
- Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*)

Différentielles eutrophes du groupement ③

- Patience à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*)
- Pâturin commun (*Poa trivialis*)

Prairiales communes à tous les groupements

- Ivraie vivace (*Lolium perenne*)
- Trèfle rampant (*Trifolium repens*)
- Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*)
- Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*)
- Houlque laineuse (*Holcus lanatus*)
- Trèfle des prés (*Trifolium pratense*)
- Grande Oseille (*Rumex acetosa*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

① : 338664 ; 338758

② : 338755

③ : 371847

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

- La composition floristique des prairies est concordante avec les définitions phytosociologiques de l'alliance du *Cynosurion cristati* et aux sous-alliances correspondantes.
- Certains habitats, non évalués en détail sur le terrain, ont été rattachés à l'appellation générique « Prairies pâturées mésotrophes à eutrophes, mésophiles à mésohygrophiles (habitat générique) » et au code CB 38.1 .

Intérêt patrimonial

Prairies pour la plupart banales, dépourvues de plantes patrimoniales, largement répandues en Limousin, et plus généralement en France.

État de conservation

Habitats en état de conservation bon (prairies mésotrophes) à mauvais (prairies eutrophes).

Dynamique de la végétation

Le groupement ① dérive des pelouses acidiphiles du *Galio saxatilis-Festucion filiformis* par fertilisation. Une fertilisation encore plus poussée le fait évoluer en direction du groupement ③. Le groupement ② dérive, sous l'effet de l'intensification des pratiques agricoles, des bas-marais mésotrophes du *Juncion acutiflori*.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitats ponctuellement observés tout au long du site.

Codes de végétation :

Code générique : 61

① 20

② 22

③ 21

Groupement végétal

Ourlet externe acidiphile à Fougère aigle et Houlque molle

Phytosociologie

Holco mollis-Pteridion aquilini (H.Passarge 1994)
Rameau in Bardat & al., 2004

CORINE biotopes

31.861 : Landes subatlantiques à Fougères

OURLETS
MESOPHILES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Végétation d'ourlet colonisant les sols acides relativement profonds. Elle s'étend en nappe en lieu et place d'anciens habitats de landes sèches, au sein de trouées forestières ou de parcelles agricoles en déprise, ou bien linéairement le long des talus et des lisières forestières.

Variabilité

- ① Variante piquetée de Genêt à balais : observée aux environs des sources de la Vienne, cette variante se caractérise par un piquetage plus ou moins dense de Genêt à balais.
- ② Variante de dégradation de la lande sèche : habitat de transition en provenance des landes sèches et se caractérisant par la présence, en strate herbacée, d'espèces reliques de ces landes telles que la Callune (*Calluna vulgaris*) et la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*).
- ③ Variante boisée : elle accueille en superposition de l'ourlet une strate arborée peu dense composée d'arbres pionniers tels que le Bouleau verruqueux (*Betula pendula*) et le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*).

Certains habitats, non évalués en détail sur le terrain, ont été rattachés à l'appellation générique « Ourlet externe acidiphile à Fougère aigle et Houlque molle (habitat générique) ».

Physionomie / Structure

Communauté herbacée vivace haute (1 à 2 m), généralement pauvre en espèces, dominée physionomiquement par la Fougère aigle qui est associée, dans ces faciès les plus typiques, à la Houlque molle. Au printemps, il s'agit d'un milieu assez ouvert où pointent les crosses de jeunes frondes vertes à travers la litière formée par le reste des frondes étalées de l'année précédente. En automne, la végétation change de couleur : les frondes jaunissent, virent au roux et sèchent, formant une litière dense qui se maintiendra tout au long de l'hiver.

Cortège floristique

La composition floristique est variable. La Houlque molle ne s'observe bien que dans les formations typiques. Elle montre dans ce cas un recouvrement élevé. *A contrario*, les ourlets en transition, issus de la dégradation des landes sèches, accueillent encore quelques landicoles mais dont le recouvrement est assez faible (impact de la Fougère qui « étouffe » ces espèces). On retrouve régulièrement des espèces typiques des pelouses sèches acides (classe des *Nardetea*) telles que l'Agrostis commune (*Agrostis capillaris*), la Potentille tormentille (*Potentilla erecta*) et le Gaillet des rochers ; des espèces forestières et/ou de fourrés telles que la Laîche à pilules (*Carex pilulifera*), la Silène enflée (*Silene vulgaris*) et la Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)... ; ainsi qu'une espèce des trouées forestières : la Linaire rampante (*Linaria repens*).

N° relevés phytosociologiques correspondants

341947 ; 338630 ; 338638

ÉTAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

La structure et la composition floristique du groupement sont caractéristiques des ourlets acidiphiles relevant des *Melampyro-Holcetea* ; la prédominance physiologique de la Fougère aigle permet le rattachement à l'alliance du *Holco-Pteridion*. Ces ourlets sont moyennement représentatifs du site et couvrent de faibles superficies.

Intérêt patrimonial

Intérêt faible : flore banale, groupement répandu dans le Limousin.

État de conservation

Habitat généralement en bon état de conservation, non menacé

Dynamique de la végétation

La dynamique naturelle oriente ces ourlets vers des végétations ligneuses préforestières (Prémanteau à Genêt à balais, Fourré de recolonisation à sorbiers et bouleaux), puis vers un boisement adulte (plantation artificielle ou forêt semi-naturelle suivant le traitement sylvicole appliqué).

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé sur l'ensemble du site.

Codes de végétation :

Poste générique : 25a

① 25b

② 25c

③ 25e



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Ourlet externe acidiphile à Fougère aigle et Houlque molle. Variante de dégradation de la lande sèche



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Ourlet externe acidiphile à Fougère aigle et Houlque molle dans sa forme typique

Groupement végétal

Végétation herbacée pionnière des coupes forestières (habitat générique)

Phytosociologie

Epilobion angustifolii Tüxen ex Egger 1952

CORINE biotopes

31.871 : Clairières herbacées

OURLETS
MESOPHILES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Communautés colonisant classiquement les trouées forestières (coupes sylvoles et chablis), sur des sols acides mésotrophes temporairement enrichis en azote.

Physionomie / Structure

Végétations pionnières, mi-hautes, plus ou moins ouvertes, laissant des plages de sols dénudées, caractérisées par la présence d'espèces héliophiles.

Cortège floristique

- Ronce framboisier (*Rubus idaeus*)
- Séneçon des forêts (*Senecio sylvaticus*)
- Epilobe en épis (*Epilobium angustifolium*)
- Ronces (*Rubus spp*)
- Corydale à vrilles (*Ceratocarpus claviculata*)
- Linaira rampante (*Linaria repens*)
- Digitale pourpre (*Digitalis purpurea*)

N° relevé phytosociologique correspondant

Aucun relevé réalisé dans cet habitat.

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Non étudiée.

Intérêt patrimonial

Les cortèges floristiques, relativement banals, ne comportent pas d'espèces à valeur patrimoniale.

État de conservation

Les groupements ne sont pas menacés et sont largement répandus en Limousin où ils sont en bon état de conservation. Des signes d'évolution vers les fourrés acidiphiles préforestiers sont observés.

Dynamique de la végétation

La densification progressive de la végétation est amorcée par place, annonçant l'évolution.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé sur l'ensemble du site.

Code de végétation : 27



© L. CHABROL / CBN Massif central

Végétation herbacée pionnière des coupes forestières (habitat générique)

Groupement végétal

Fourrés mésophiles à hygroclines à Bourdaine

Phytosociologie

Frangulo alni-Rubenion (Rivas Goday 1964)
Oberdorfer 1983 *nom. inval.*

CORINE biotopes

31.83 : Fruticées atlantiques des sols pauvres

FOURRES PRE-FORESTIERS

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Groupement transitoire se développant sur des sols acides, pauvres, mésophiles à hygroclines. Il s'observe sur le site en bordure des tourbières, ainsi qu'au niveau de certaines terrasses à proximité du bord de la Vienne.

Physionomie / Structure

Fourré haut, structuré et dominé physionomiquement par la Bourdaine (*Frangula dodonei*).

Cortège floristique

Strate arbustive

- Bourdaine (*Frangula dodonei*)

Strate herbacée

- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)
- Houlque molle (*Holcus mollis*)
- Agrostis stolonifère (*Agrostis stolonifera*)
- Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- Agrostis capillaire (*Agrostis capillaris*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

Aucun relevé réalisé dans cet habitat

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Typicité non étudiée. Habitat peu représentatif du site.

Intérêt patrimonial

Groupement banal à l'échelle du Massif central, sans espèce patrimoniale.

État de conservation

Végétation en bon état de conservation, non menacée.

Dynamique de la végétation

Ce fourré prépare le retour de la forêt naturelle relevant potentiellement de la Directive (Hêtraie-chênaie acidiphile). La reconstitution de la forêt demandera quelques décennies.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé en amont d'Eymoutiers.

Code de végétation : 31

Groupement végétal

Pré-manteau en voile de recolonisation à Genêt à balais

Phytosociologie

Sarothamnion scoparii Tüxen ex Oberd. 1957

CORINE biotopes

31.841 : Landes médio-européennes à *Cytisus scoparius*

PRE-
FOURRES
FORESTIERS

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Groupement transitoire se développant sur des sols acides, colonisant les parcelles agricoles en cours d'abandon, les clairières et les plantations résineuses récemment exploitées.

Physionomie / Structure

Fourré arbustif bas, mesurant environ 2 mètres à plein développement, structuré et dominé physionomiquement par le Genêt à balais. Les essences ligneuses pionnières annonçant le manteau proprement dit (Bouleaux, Sorbiers et Chênes du fourré de recolonisation) restent encore discrètes. La strate herbacée comprend des relictuelles des ourlets préforestiers.

Cortège floristique

Strate arbustive

- Genêt à balais (*Cytisus scoparius*)

Strate herbacée

- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)
- Houlque molle (*Holcus mollis*)
- Agrostis stolonifère (*Agrostis stolonifera*)
- Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- Agrostis capillaire (*Agrostis capillaris*)
- Callune (*Calluna vulgaris*)

N° relevés phytosociologiques correspondants :

Aucun relevé réalisé dans cet habitat

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Typicité non étudiée. Habitat peu représentatif du site.

Intérêt patrimonial

Groupement banal à l'échelle du Massif central, et plus généralement à l'échelle de la France dans les régions acides, dénué d'espèces patrimoniales.

État de conservation

Végétation en bon état de conservation, non menacée.

Dynamique de la végétation

Cette végétation transitoire qui persiste une dizaine d'année avant de laisser la place à des groupements de fourrés hauts prépare le retour de la forêt naturelle, en l'occurrence celui de la hêtraie-chênaie acidiphile à Houx commun potentiellement présente dans le périmètre d'étude. Mais cette évolution dynamique naturelle peut être contrariée par l'implantation d'essences exotiques (reboisement artificiel) et par des choix cultureux (dégagement / nettoyage) qui se font au détriment du cortège ligneux indigène.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé sur l'ensemble du site.

Code de végétation : 28

Groupement végétal

Fourré acidiclinal à Noisetier, Aubépine à un style et Chèvrefeuille des bois

Phytosociologie

Lonicerion periclymeni Géhu, de Foucault et Delelis
1983
Groupement à *Corylus avellana* et *Lonicera periclymenum*

CORINE biotopes

31.8C : Fourrés de Noisetiers

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT***Caractéristiques stationnelles et chorologiques***

Communauté sous influence atlantique colonisant les anciennes trouées forestières d'origine naturelle (chablis consécutifs aux tempêtes) ou anthropique (coupes). Elle se développe sur des sols acidoclines et mésotrophes.

Physionomie / Structure

Végétation arbustive haute (de 3 à 10 m) largement dominée par le Noisetier. La strate herbacée, clairesemée, est dominée par la Houlque molle (*Holcus mollis*) et le Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*). Les Ronces (*Rubus spp.*) peuvent également présenter un fort développement.

Cortège floristique

La strate herbacée est composée d'espèces acidoclines à neutroclines. Les espèces acidiphiles sont quasi inexistantes.

States arbustives

- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*)
- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Houx (*Ilex aquifolium*)

Strate herbacée (taxons acidoclines à neutroclines)

- Chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*)
- Stellaire holostée (*Stellaria holostea*)
- Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)
- Moehringie à trois nervures (*Moehringia trinervia*)
- Houlque molle (*Holcus mollis*)
- Violette de Rivinus (*Viola riviniana*)
- Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- Germandrée des bois (*Teucrium scorodonia*)

N° relevés phytosociologiques correspondants :

367011 ; 367906 ; 367386

ETAT DE L'HABITAT***Typicité / Représentativité***

Typicité à étudier. Habitat peu représentatif du site.

Intérêt patrimonial

Le cortège floristique, relativement banal, ne comporte pas d'espèces à valeur patrimoniale.

État de conservation

Végétation en bon état de conservation, non menacée.

Dynamique de la végétation

Il s'agit d'une végétation à caractère transitoire devant évoluer à terme en direction d'un boisement acidophile du *Carpinion betuli*.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé çà et là sur l'ensemble du site.

Code de végétation : 87

Groupement végétal

- ① **Fourré de recolonisation acidiline à Aubépine à un style et Sorbier des oiseleurs**
 ② **Fourré de recolonisation acidiphile à Bouleau verruqueux et Sorbier des oiseleurs et Framboisier**

Phytosociologie

Cf. Sambuco racemosae-Salicion capreae Tüxen & Neumann in Tüxen 1950

CORINE biotopes

31.872 : Clairières à couvert arbustif

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Communautés colonisant à l'étage collinéen supérieur les anciennes trouées forestières d'origine naturelle (chablis consécutifs aux tempêtes) ou anthropique (coupes). Elles se développent sur des sols acidoclines et oligotrophes à mésotrophes.

- ① Végétation des stations acidoclines.
 ② Végétation des stations acidiphiles.

Physionomie / Structure

Végétations arbustives basses (de 1 à 3 m) à hautes (de 3 à 10 m) co-dominées par le Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*), le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) et la Bourdaine (*Frangula dodonei*). Le Bouleau verruqueux (*Betula pendula*) peut sur certaines stations dominer la strate arbustive. La strate herbacée est en général assez clairsemée.

Variabilité

- ① Non étudiée.
 ② Plusieurs variantes, que nous n'avons pas reportées dans la cartographie peuvent être définies :
- variante arbustive basse, pionnière ;
 - variante type où les différentes essences présentes un développement équilibré ;
 - variante appauvrie largement dominée par le Sorbier des oiseleurs.

Cortège floristique

Strate arbustive :

Taxons en communs

- Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*)
- Bourdaine (*Frangula dodonei*)
- Peuplier tremble (*Populus tremula*)
- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Bouleau verruqueux (*Betula pendula*)

Taxons différentiels du groupement ①

- Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*)
- Viorne obier (*Viburnum opulus*)

Strate herbacée

Espèces acidiclinales partagées par les groupements ① et ②

- Houlque molle (*Holcus mollis*)
- Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- Silène enflé (*Silene vulgaris*)
- Violette de Rivinus (*Viola riviniana*)
- Germandrée des bois (*Teucrium scorodonia*)

Espèces acidiphiles différentielles du groupement ②

- Framboisier (*Rubus idaeus*)
- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)
- Potentille tormentille (*Potentilla erecta*)
- Gaillet des rochers (*Galium saxatile*)

N° relevés phytosociologiques correspondants :

① 367966

② 367609 ; 338678; 338729

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Typicité non étudiée. Habitats peu représentatifs du site d'étude.

Intérêt patrimonial

Les cortèges floristiques, relativement banals, ne comportent pas d'espèces à valeur patrimoniale. Il s'agit de végétations fréquentes dans le Massif central.

État de conservation

Végétation en bon état de conservation, non menacée.

Dynamique de la végétation

Il s'agit de végétations à caractère transitoire devant évoluer à terme en direction :

- d'un boisement acidocline du *Carpinion betuli* pour le groupement ① ;
- d'un boisement acidiphile de l'*Ilici aquifolii-Quercenion petraeae* pour le groupement ②.

REPARTITION DANS LE SITE

① Habitat observé en un seul point sur la commune de Tarnac, au sud-ouest de la « Côte ronde ».

② Habitat observé ponctuellement à l'amont du site, entre les communes de Tarnac et de Peyrelelade.

Codes de végétation :

① 88

② 29

Groupement végétal

Fourré riverain à Bourdaine, Saule cendré et Renoncule à feuilles d'aconit

Phytosociologie

Salici cinereae-Rhamnion catharticae Géhu, B. Foucault & Delelis ex Rameau in Bardat et al. 2004 *all. prov.*

CORINE biotopes

44.92 : Saussaies marécageuses

FOURRES
HYGROPHILES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Il s'agit d'un fourré riverain des eaux courantes, de bas niveau topographique, longuement inondés et se développant sur sol légèrement acide. Leur largeur n'excède souvent pas 1 à 2 m à partir du bord de l'eau.

Physionomie / Structure

Ce fourré de faible hauteur (inférieure à 3m), est marqué par l'abondance du Saule cendré (*Salix cinerea*) et de la Bourdaine (*Frangula dodonei*). Cette dernière peut, sur certaines stations, dominer la strate arbustive. La strate herbacée héberge plusieurs espèces des Aulnaies-frênaies riveraines. Sa physionomie est marquée par les touffes de la Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*) et par la floraison jaune de la Doronic d'Autriche.

Variabilité

Deux variantes, non prise en compte dans la cartographie, ont été mises en évidence :

- une variante type, bien équilibrée sur le plan floristique ;
- une variante appauvrie très largement dominée par la Canche cespiteuse.

Cortège floristique

Strate arbustive :

- Saule cendré (*Salix cinerea*)
- Bourdaine (*Frangula dodonei*)

Strate herbacée :

- Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*)
- Valériane rampante (*Valeriana repens*)
- Angélique des bois (*Angelica sylvestris*)
- Impatiente ne-me-touche-pas (*Impatiens noli-tangere*)
- Reine des prés (*Filipendula ulmaria*)
- Renoncule à feuilles d'aconit (*Ranunculus aconitifolius*)
- Doronic d'Autriche (*Doronicum austriacum*)
- Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*)
- Euphorbe poilue (*Euphorbia villosa*)
- Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*)
- Cerfeuil hérissé (*Chaerophyllum hirsutum*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

367527; 367247; 367286; 367470; 368509.

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

La composition de la strate herbacée reflète bien la situation alluviale du groupement. La strate arbustive est toutefois moins typique en raison sa pauvreté spécifique. Il manque à ce titre quelques chamaephytes typiques du bord des eaux courantes tels que le Merisier à grappes (*Prunus padus*), le Groseiller à grappes (*Ribes rubrum*), le Pommier sauvage (*Malus sylvestris* subsp. *sylvestris*) et la Viorne obier (*Viburnum opulus*). Cette dernière espèce est néanmoins présente dans la vallée et apparaît dans nos relevés de l'Aulnaie-frênaie riveraine à Impatiente ne-me-touchez-pas.

Habitat représentatif de la vallée en amont d'Eymoutiers.

Intérêt patrimonial

Végétation non retenue dans le cadre de la Directive « habitats », mais présentant toutefois un fort intérêt patrimonial puisque son évolution conduit à la formation de l'Aulnaie-frênaie riveraine, habitat d'intérêt communautaire prioritaire au titre du code 91E0. Habitat actuellement en régression, menacé en particulier par les activités agro-pastorales intensives et l'enrésinement.

État de conservation

Ce fourré apparaît sur le site en bon état de conservation.

Dynamique de la végétation

Evolution progressive en direction de l'Aulnaie-frênaie riveraine à Impatiente ne-me-touchez-pas (*Alnenion glutinoso-incanae*).

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé le long de la Vienne à l'amont du site, entre les communes d'Eymoutiers et de Peyrelevade.

Code de végétation : ① 90



© K. REIMRINGER / CBN Massif central

Fourré riverain à Bourdaine, Saule cendré et Renoncule à feuilles d'aconit

Groupement végétal

Boisement pionnier acidycline à Bouleau verruqueux et Peuplier tremble

Phytosociologie

Carpinion betuli Issler 1931

CORINE biotopes

41.D : Bois de Trembles

FORETS MESOPHILES
PIONNIERES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Boisement pionnier dominé se développant en situation mésophiles sur de sols acidoclines.

Physionomie / Structure

La strate arborée est dominée par le Peuplier tremble (*Populus tremula*) auquel est associé le Bouleau verruqueux (*Betula pendula*).

Variabilité

Deux variantes ont été distinguées en fonction de la hauteur du couvert arboré.

- variante arborée : hauteur supérieure à 10 m ;
- variante arbustive : hauteur inférieure à 10 m.

Cortège floristique

Strate arborée

- Peuplier tremble (*Populus tremula*)
- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Bouleau verruqueux (*Betula pendula*)

Strate arbustive

- Bourdaine (*Frangula dodonei*)
- Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*)

Strate herbacée

Elle est constituée d'espèces acidoclines. Les espèces acidiphiles sont absentes de ce groupement en dehors de la Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*) qui peut former de petites populations (recouvrement en général inférieur à 5%).

- Houlque molle (*Holcus mollis*)
- Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- Ronces (*Rubus spp.*)
- Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*)
- Germandrée des bois (*Teucrium scorodonia*)
- Stellaire holostée (*Stellaria holostea*)

N° relevés phytosociologiques correspondants :

367886

ÉTAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

La typicité de cet habitat par rapport à un groupement déjà décrit reste à apprécier à la vue d'un nombre plus important de relevés. Le caractère acidophile du cortège permet le rattachement de ce boisement à l'alliance du *Carpinion betuli*. Cet habitat est peu fréquent, donc peu représentatif sur le site.

Intérêt patrimonial

Habitat relativement commun, la flore est pauvre et banale, dépourvue d'espèces à statut.

État de conservation

Habitat en bon état de conservation.

Dynamique de la végétation

Cet habitat constitue le stade pionnier des boisements acidophiles à Chênes (*Quercus robur* et *Quercus petraea*) et Hêtre (*Fagus sylvatica*) du *Carpinion betuli*. Il dérive vraisemblablement du fourré de recolonisation acidophile à Aubépine à un style et Sorbier des oiseleurs.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé ponctuellement sur l'ensemble du site.

Codes de végétation :

Variante arborée : 91

Variante arbustive : 30

Groupement végétal

Boisement pionnier acidiphile à Pin sylvestre et/ou Bouleau verruqueux

Phytosociologie

Ilici aquifolii-Quercenion petraeae Rameau in Bardat & al., 2004
 Groupement à définir

CORINE biotopes

41.B1 : Bois de Bouleaux de plaine et colline
 42.522 : Forêts hercyniennes de Pins sylvestres
 43 : Forêts mixtes

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Boisements post-pionniers de transition établis sur des sols acides, mésophiles, pauvres en nutriments.

Variabilité

Deux sylvofaciès ont été distingués sur la cartographie :

- Sylvofaciès à Bouleau verruqueux [CB : 41.B1]
- Sylvofaciès à Pin sylvestre [CB : 42.522]

Les formations non évaluées en détail sur le terrain, ou ayant un sylvofaciès mixte, ont été cartographiées sous le terme générique de « Boisement pionnier acidiphile à Pin sylvestre et/ou Bouleau verruqueux (habitat générique) » et rattachées au code CORINE biotopes « 43 ».

Physionomie / Structure

Peuplements structurés par des essences à croissance rapide comme le Bouleau verruqueux et/ou le Pin sylvestre. La strate herbacée est en général assez clairsemée. Elle est dominée par la Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*) et/ou par la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). Certaines formations à Pin sylvestre peuvent également présenter un important développement des espèces landicoles telles que la Callune (*Calluna vulgaris*), le Genêt poilu (*Genista pilosa*), l'Ajonc nain (*Ajonc nain*) et la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*).

Cortège floristique

Strate arborée

- Bouleau verruqueux (*Betula pendula*)
- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*)

Strate arbustive

- Bourdaine (*Frangula dodonei*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*)

Strate herbacée

Taxons acidiphiles

- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)
- Potentille tormentille (*Potentilla erecta*)
- Laîche à pilules (*Carex pilulifera*)
- Gaillet des rochers (*Galium saxatile*)
- Callune (*Calluna vulgaris*)

Taxons acidiclins

- Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- Houlque molle (*Holcus mollis*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

Sylvofaciès à Pin sylvestre : 338705 ; 367547

Sylvofaciès à Bouleau verruqueux : 341933; 340963; 340914.

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Habitat conforme aux relevés déjà réalisés dans la région. Boisement moyennement représentatif du site.

Intérêt patrimonial

Valeur patrimoniale faible au plan floristique : flore banale et absence d'espèces à statut. L'habitat est une phase pionnière d'un boisement qui aboutira à maturité à un habitat relevant de la Directive.

État de conservation

Les groupements décrits sont en général en bon état de conservation et ne sont pas menacés à l'échelle du périmètre d'étude.

Dynamique de la végétation

Maturation progressive des peuplements vers la Hêtraie-Chênaie acidiphile atlantique à Houx.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé ponctuellement sur l'ensemble du site.

Codes de végétation :

Code générique : 94

Sylvofaciès à Pin sylvestre : 36

Sylvofaciès à Bouleau verruqueux : 37

Groupe ment végétal

Hêtraie-chênaie collinéenne acidiclinae à Chèvrefeuille des bois

Phytosociologie

Carpinion betuli Issler 1931

Groupe ment à *Quercus robur* et *Lonicera periclymenum*

CORINE biotopes

41.13 : Hêtraie neutrophiles

41.24 : Chênaies-charmaies à Stellaire sub-atlantiques

FORETS
MESOPHILES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Se reporter au § 3.2.2. pour les problèmes de rattachement de cet habitat à la Directive « habitats » au titre du code 9130-4.

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Boisement sub-atlantique des stations mésophiles et acidiclinae se développant quelque soit l'exposition :

- en position de pente faible à moyenne, affichant une inclinaison de 5 à environ 30° ;
- en position de bas de pente à la faveur de sols colluvionnés ;
- en position de terrasse non inondable à proximité des cours d'eau notamment de la Vienne.

Variabilité

- Trois sylvofaciès ont été distingués dans la cartographie :
 - Sylvofaciès à Chêne pédonculé. Variante typique [CB 41.24] : correspond aux boisements du collinéen supérieur situés à l'amont d'Eymoutiers ;
 - Sylvofaciès à Chêne pédonculé. Variante à Charme [CB 41.24] : correspond aux boisements du collinéen inférieur situés à l'aval d'Eymoutiers ;
 - Sylvofaciès à Hêtre [CB 41.13].

Une variante nitrophile à Géranium herbe à Robert (*Geranium robertianum*) a également été définie. Cette dernière s'exprime au niveau de stations plus confinées situées à proximité de prairies (le boisement peut être parcouru par le bétail) ou sous-jacent à une voie de communication.

- Les formations non évaluées en détail sur le terrain ont été rattachées au poste générique « Boisements acidiclinae à neutroclinae (habitat générique) » et au code CORINE biotopes 41.2.

Physionomie / Structure

La strate arborée est dominée selon les cas, par le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) et/ou le Charme (*Carpinus betulus*) et/ou le Hêtre (*Fagus sylvatica*). La strate arbustive, clairsemée, est dominée par le Noisetier (*Corylus avellana*) et le Houx (*Ilex aquifolium*). La strate herbacée est généralement bien développée, elle peut recouvrir entre 20 et 80 % de la surface au sol. La physionomie est variable. Elle peut être dominée, sur pente par la Houlque molle ou, en situation plane, par le Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*) et le Lierre (*Hedera helix*).

Cortège floristique

Strate arborée

- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Hêtre (*Fagus sylvatica*)
- Charme (*Carpinus betulus*)
- Bouleau verruqueux (*Betula pendula*)

Strate arbustive

- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Lierre (*Hedera helix*)
- Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*)
- Bourdaine (*Frangula dodonei*)
- Houx (*Ilex aquifolium*)
- Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*)
- Prunellier (*Prunus spinosa*)

Strate herbacée

La strate herbacée se caractérise par la présence majoritaire d'espèces acidiphiles et par la l'absence ou la rareté des espèces acidiphiles. La Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*) peut former dans ces boisements de petites populations dont le recouvrement est généralement inférieur à 5%.

- Houlque molle (*Holcus mollis*)
- Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- Solidage verge d'or (*Solidago virgaurea*)
- Lierre (*Hedera helix*)
- Violette de Rivinus (*Viola riviniana*)
- Oxalis petite oseille (*Oxalis acetosella*)*
- Germandrée des bois (*Teucrium scorodonia*)
- Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*)
- Conopode dénudé (*Conopodium majus*)
- Stellaire holostée (*Stellaria holostea*)
- Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)*
- Fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*)*

* Uniquement au niveau des stations les plus fraîches

N° relevés phytosociologiques correspondants

368167 ; 368046 ; 366710 ; 366828 ; 366666 ; 366627 ; 366609 ; 367550 ; 367726 ; 367706 ; 368186 ; 366686 ; 371830 ; 371842 ; 371852 ; 371836.

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

• Ce groupement se rapproche du *Periclymeno-Fagetum* Passarge 1957 décrit du nord-est de l'Allemagne mais en diffère par la rareté en espèces continentales (*Maianthemum bifolium*, *Melica nutans*, *Rubus idaeus*...) et la présence d'espèces atlantiques (*Ilex aquifolium*, *Hedera helix*, *Conopodium majus*...).

Il se rapproche d'avantage de l'*Oxalo acetosi-Fagetum sylvaticae* Bardat 1989 décrit en Haute-Normandie même s'il en diffère par :

- la présence d'espèces collinéennes (*Sorbus aucuparia*) ;
- la rareté en certaines espèces atlantiques (*Hyacinthoides non-scripta*, *Milium effusum*, *Ruscus aculeatus*) ;
- la rareté en espèces marquant une certaine fraîcheur (*Athyrium filix-femina*, *Carex sylvatica*, *Dryopteris carthusiana*, *Dryopteris dilatata*, *Carex remota*...).

• Ces boisements, déjà repérés dans la vallée (BOTINEAU, 1985), avaient été rattachés à la sous alliance montagnarde de l'*Ilici aquifolii-Fagenion sylvaticae*. Nous ne retenons pas cette hypothèse et ce, pour trois raisons :

- domination des espèces acidiphiles (voir plus haut) ;
- rareté, en dehors de la Canche flexueuse, des espèces acidiphiles telles que le Mélampyre des prés (*Melampyrum pratense*), la Laïche à pilules (*Carex pilulifera*), la Callune (*Calluna vulgaris*), le Gaillet des rochers (*Galium saxatile*)...
- absence d'espèces strictement montagnardes telles que la Prénanthe pourpre (*Prenanthes purpurea*) et diverses ptéridophytes (*Gymnocarpium dryopteris*, *Phegopteris connectilis*, *Oreopteris limbosperma*).

Intérêt patrimonial

Ce type de boisement est assez fréquent à l'échelle du Limousin. Il n'abrite aucune espèce rares ou menacée.

État de conservation

L'état de conservation de cette végétation est variable, allant du très bon à mauvais.

Dynamique de la végétation

Cette communauté est relativement stable. Très peu de boisements ont atteint un stade avancé de maturité.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé sur l'ensemble du site.

Codes de végétation : Code générique : 92

Sylvofaciès à Chêne pédonculé. Variante typique : 92a

Sylvofaciès à Chêne pédonculé. Variante à Charme : 92b

Sylvofaciès à Hêtre : 92c

Variante nitrophile à Géranium herbe à Robert : 92d



© K. REIMRINGER / CBN Massif central

*Hêtraie-chênaie collinéenne acidiphile à Chèvrefeuille des bois
(faciès à Houlque molle)*

Groupe ment végétal

Hêtraie-chênaie acidiline, hydrocline à Grande Luzule et Succise des prés

Phytosociologie

Carpinion betuli Issler 1931

Groupe ment à *Quercus robur*, *Succisa pratensis* et *Luzule des bois*

CORINE biotopes

41.2 : Chênaies -Charmaies

FORETS
MESOPHILES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Se reporter au § 3.2.2. pour les problèmes de rattachement de cet habitat à la Directive « habitats » au titre du code 9130-4.

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Boisement des stations hydroclines et acidilines, installé en bordure de la Vienne sur terrain plat, à emprise :

- linéaire, situé directement en bordure de l'eau lorsque la rive est trop haute et abrupte pour permettre le développement de l'Aulnaie-frênaie riveraine ;
- et/ou spatiale, en position de banquette alluviale non inondable contigu ou non à l'Aulnaie-frênaie riveraine ; ou encore en mosaïque avec celle-ci.

Variabilité

Deux variantes, non prises en compte dans la cartographie, semblent pouvoir être mise en avant :

- une variante type se développant au contact de la Hêtraie-chênaie collinéenne acidiline à Chèvrefeuille des bois ;
- une variante enrichie en espèces acidiphiles, différenciée par le Mélampyre des prés (*Melampyrum pratense*) et la Solidage verge d'or (*Solidago virgaurea*), se développant généralement au contact des boisements acidiphiles de l'*Ilici aquifolii-Quercenion petraeae*.

Physionomie / Structure

La strate arborée est dominée par le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) accompagné assez fidèlement par le Hêtre (*Fagus sylvatica*) qui présente toutefois un recouvrement moindre. La strate arbustive, clairsemée, est dominée par le Noisetier (*Corylus avellana*) et la Bourdaine (*Frangula dodonei*). La strate herbacée, généralement paucispécifique, est largement dominée par la Luzule des bois (*Luzula sylvatica*).

Cortège floristique

Strate arborée

- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Hêtre (*Fagus sylvatica*)

Strate arbustive

- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Houx (*Ilex aquifolium*)
- Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*)
- Bourdaine (*Frangula dodonei*)
- Poirier sauvage (*Pyrus pyraster*)

Strate herbacée

Les espèces acidiclinales acido-préférentes telles que la Houlque molle (*Holcus mollis*) et la Germandrée des bois (*Teucrium scorodonia*) sont irrégulièrement présentes et toujours de manière très discrète. La Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*) est constante mais peu recouvrante.

Ensemble caractéristique

- Luzule des bois (*Luzula sylvatica*)
- Anémone des bois (*Anemone nemorosa*)
- Succise des prés (*Succisa pratensis*)
- Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*)

Taxons acidiclinales à large amplitude

- Lierre (*Hedera helix*)
- Stellaire holostée (*Stellaria holostea*)
- Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)
- Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*)
- Conopode dénudé (*Conopodium majus*)

Différentielles de variante

- Mélampyre des prés (*Melampyrum pratense*)
- Solidage verge d'or (*Solidago virgaurea*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

366770 ; 367509 ; 367826 ; 366836 ; 368427 ; 366813 ; 366646 ; 366660.

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

- Habitat représentatif de la vallée non décrit dans la bibliographie, probablement original.
- Certaines formations, non évaluées en détail sur le terrain, ont pu être rattachées au poste typologique générique suivant : « Boisements acidiclinales à neutroclines (habitat générique) ».

Intérêt patrimonial

Cette végétation abrite peu d'espèces rares ou menacées. Sa répartition à l'échelle du Massif central est à évaluer.

État de conservation

L'état de conservation de cette végétation est généralement bon.

Dynamique de la végétation

Cette communauté est vraisemblablement stable.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé sur l'ensemble du site.

Code de végétation : 92f



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Hêtraie-chênaie acidiline, hygrocline à Grande Luzule et Succise des prés au contact de la Hêtraie-chênaie acidiphile du collinéen supérieur à Myrtille et Gaillet des rochers.



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Hêtraie-chênaie acidiline, hygrocline à Grande Luzule et Succise des prés. La berge, trop abrupte, ne permet pas le développement de l'Aulnaie-frênaie riveraine.

Groupement végétal

Hêtraie-chênaie acidiclinae sur blocs à Dryoptéris dilatée et Lamier jaune

Phytosociologie

Carpinion betuli Issler 1931
Groupement à définir

CORINE biotopes

41.13 : Hêtraie neutrophiles

FORETS
MESOPHILES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Se reporter au § 3.2.2. pour les problèmes de rattachement de cet habitat à la Directive « habitats » au titre du code 9130-4.

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Il s'agit d'un boisement installé sur de gros blocs moussus. Il occupe les bas de pente sur des terrains moyennement pentus (20%) et acidiclinae. Cet habitat s'observe sur le site en exposition nord.

Physionomie / Structure

La strate arborée est dominée largement par le Hêtre. La strate arbustive, très pauvre, est structurée par le Noisetier (*Corylus avellana*). Dans la strate herbacée, le Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*) présente un bon développement. Il est accompagné de plusieurs espèces de fougères telles que le Dryoptéris des Chartreux (*Dryopteris carthusiana*), le Dryoptéris dilatée (*Dryopteris dilatata*) et la Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*). Ces dernières traduisent une certaine fraîcheur.

Cortège floristique

Strate arborée

- Hêtre (*Fagus sylvatica*)

Strate arbustive

- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Houx (*Ilex aquifolium*)

Strate herbacée

Ensemble caractéristique

- Oxalis petite oseille (*Oxalis acetosella*)
- Dryoptéris dilatée (*Dryopteris dilatata*)
- Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*)
- Dryoptéris des Chartreux (*Dryopteris carthusiana*)

Taxons acidiclinae à neutroclinae à large amplitude

- Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)
- Stellaire holostée (*Stellaria holostea*)
- Moehringie à trois nervures (*Moehringia trinervia*)
- Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*)
- Fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*)
- Ronces (*Rubus spp.*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

368586 ; 368726

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

- La typicité de cet habitat est délicate à apprécier en raison du faible nombre de relevés phytosociologiques dont nous disposons. Il semble de plus, ne se rattacher à aucune formation décrite dans la bibliographie. La présence de blocs rappelle les boisements de pente et de ravins, mais le cortège herbacé ne laisse pas d'ambiguïté quant au rattachement de ce type de forêts au *Carpinion*.

L'habitat n'est pas représentatif de la vallée.

Intérêt patrimonial

Habitat vraisemblablement très rare à l'échelle de la Montagne limousine mais dépourvu d'espèces rares ou menacées. Son intérêt est limité aux conditions édaphiques et écologiques que reflètent ce boisement original.

État de conservation

Les connaissances sur ce type de ce boisement sont fragmentaires, il est difficile d'évaluer l'état de conservation qui nous semble toutefois moyen.

Dynamique de la végétation

Cette communauté est relativement stable et semble mature.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé en deux points sur la commune de Tarnac.

Code de végétation : 92e

Groupement végétal

Chênaie pédonculée neutro-acidicline à Sceau de Salomon multiflore

Phytosociologie

Carpinion betuli Issler 1931
Groupement à *Quercus robur* et *Polygonatum multiflorum*

CORINE biotopes

41.2: Chênaies-charmaies

FORETS
MESOPHILES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Se reporter au § 3.2.2. pour les problèmes de rattachement de cet habitat à la Directive « habitats » au titre du code 9130-4.

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Les relevés ont été réalisés à mi-pente dans des vallons perpendiculaires à la Vienne sur substrats mésophiles, neutro-acidiclines et assez riches en nutriments.

Variabilité

- Une variante des stations plus chaudes à Herbe aux femmes battues (*Tamus communis*) a été mise en avant mais non intégrée dans la cartographie.
- Certaines formations, non évaluées en détail sur le terrain, ont pu être rattachées au poste typologique générique suivant : « Boisements acidiclines à neutroclines (habitat générique) ».

Physionomie / Structure

La strate arborée est en général dominée par le Charme (*Carpinus betulus*) auquel s'adjoint du Chêne pédonculé (*Quercus robur*) et plus rarement le Hêtre (*Fagus sylvatica*) qui, lorsqu'il est présent, reste toujours discret. La strate arbustive est structurée par le Noisetier (*Coryllus avellana*) et le Houx (*Ilex aquifolium*). La strate herbacée est généralement bien développée. Elle couvre entre 30 et 90 % de la surface au sol et se caractérise par la présence du Sceau de Salomon multiflore (*Polygonatum multiflorum*).

Cortège floristique

Strate arborée

- Charme (*Carpinus betulus*)*
- Merisier (*Prunus avium*)*
- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)

*Différentielles des boisements acidiclines du collinéen inférieur.

Strate arbustive

- Noisetier (*Coryllus avellana*)
- Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)
- Houx (*Ilex aquifolium*)
- Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*)

Strate herbacée

Les taxons acidiphiles sont absents de ce groupement.

Ensemble caractéristique (taxons neutroclines et neutrophiles)

- Mélisse uniflore (*Melica uniflora*)
- Mélisse à feuilles de mélisse (*Melittis melissophyllum*)
- Euphorbe des bois (*Euphorbia amygdaloïdes*)

Différentielles de variante (taxons neutroclines et neutrophiles des stations sèches)

- Rosier des champs (*Rosa arvensis*)
- Potentille faux fraisier (*Potentilla sterilis*)
- Herbe aux femmes battues (*Tamus communis*)

Acidiclinales et taxons à large amplitude

- Lierre (*Hedera helix*)
- Stellaire holostée (*Stellaria holostea*)
- Moehringie à trois nervures (*Moehringia trinervia*)
- Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*)
- Violette de Rivinus (*Viola riviniana*)
- Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

368546; 371855; 371848; 371834; 371838; 371825; 371843; 371823; 371821.

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

- La typicité est à étudier. Le cortège des taxons neutrophiles, bien que significativement présents, est encore relativement réduit par rapport aux groupements de la bibliographie. L'habitat est fréquent sur les berges de la Vienne.
- Ces boisements, déjà repérés dans la vallée (BOTINEAU, 1985), avaient été identifiés comme des boisements de substitutions aux Chênaies-hêtraies à Houx et donc rangé dans l'alliance acidiphile du *Quercion roboris*. Nous ne retenons pas cette hypothèse en raison de la dominance au sein du cortège des espèces acidiclinales et neutroclines.

Intérêt patrimonial

L'intérêt patrimonial repose sur son originalité dans un contexte majoritairement dominé par le granite et les groupements acidiphiles.

État de conservation

L'état de conservation semble bon.

Dynamique de la végétation

La dynamique de l'habitat est stable.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé en aval du site entre les communes d'Eymoutiers et de Saint-Léonard-de-Noblat.

Code de végétation : 92g

Groupement végétal

① **Chênaie acidiphile du collinéen inférieur à Canche flexueuse et Mélampyre des prés**
 ② **Chênaie acidiphile du collinéen supérieur à Myrtille et Gaillet des rochers**

Phytosociologie

Ilici aquifolii-Quercenion petraeae Rameau in Bardat & al. 2004

① Groupement à *Quercus robur* et *Melampyrum pratense*

② Groupement à *Fagus sylvatica*, *Quercus robur* et *Galium saxatile*

CORINE biotopes

41.5 : Chênaies acidiphiles

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Phytosociologiquement parlant ces boisements sont identiques à ceux décrits plus haut dans le rapport sous le nom de :

- Hêtraie-chênaie acidiphile du collinéen inférieur à Canche flexueuse et Mélampyre des prés ;
- Hêtraie-chênaie acidiphile du collinéen supérieur à Myrtille et Gaillet des rochers.

Il s'agit des mêmes associations. La seule différence tient au sylvofaciès : ceux décrits dans cette fiche sont dépourvus de Hêtre et ne relèvent donc pas de la Directive « habitats » qui ne retient, pour le code 9120, que les formations contenant du Hêtre (pure ou en mélange) en strate arborée. Les informations distillées dans ces deux fiches sont donc les mêmes.

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Boisements oligotrophes établis sur des sols acides, le plus souvent superficiels, pauvres en éléments minéraux et à litière plutôt épaisse. Ces chênaies se rencontrent le plus souvent sur des hauts de pentes sous diverses expositions. Elles sont caractéristiques des régions atlantiques bien arrosées.

- ① Habitat du collinéen inférieur ou plus rarement du collinéen supérieur mais dans ce cas en exposition sud dominante.
- ② Habitat du collinéen supérieur ou plus rarement du collinéen inférieur mais dans ce cas en exposition nord dominante.

Physionomie / Structure

L'absence du Hêtre caractérise ces groupements. La strate arborée est dominée par le Chêne pédonculé et/ou par le Chêne sessile (*Quercus petraea*). La strate arbustive est dominée par le Houx (*Ilex aquifolium*). La strate herbacée dominée par la Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*) et la Mélampyre des prés (*Melampyrum pratense*).

- ① Pas de commentaires particuliers.
- ② La strate herbacée est parfois marquée par la présence de la Myrtille (*Vaccinium myrtillus*).

Cortège floristique

Ces habitats se différencient des boisements acidoclines par la présence d'espèces acidophiles. Les taxons acidoclines, bien que présents, ne sont jamais dominants. Les espèces acido-neutroclines à neutroclines telles que la Stellaire holostée (*Stellaria holostea*), le Lamier jaune

(*Lamium galeobdolon*), le Sceau de Salomon multiflore (*Polygonatum multiflorum*) et la Violette de Rivinus (*Viola riviniana*) sont absentes (ou très faiblement représentées).

Phanérophytes :

- Chêne sessile (*Quercus petraea*)
- Châtaignier commun (*Castanea sativa*)
- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Bouleau verruqueux (*Betula pendula*)

Chamaephytes

- Houx commun (*Ilex aquifolium*)
- Poirier sauvage (*Pyrus pyraster*)
- Genêt à balais (*Cytisus scoparius*)
- * Présence ponctuelle possible
- Bourdaine commune (*Frangula dodonei*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)*

Herbacées acidiphiles

Communes aux deux groupements

- Mélampyre des champs (*Melampyrum pratense*)
- Laîche à pilules (*Carex pilulifera*)
- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)
- Callune (*Calluna vulgaris*)

Différentielles alticoles du groupement ②

- Gaillet des rochers (*Galium saxatile*)
- Dent de chien (*Erythronium dens-canis*)
- Maïanthème à deux feuilles (*Maianthemum bifolium*)
- Myrtille (*Vaccinium myrtillus*)
- Framboisier (*Rubus idaeus*)

Herbacées acidiclinales communes aux groupements ① et ② (ainsi qu'aux boisements du Carpinion)

- Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- Houlque molle (*Holcus mollis*)
- Solidage verge d'or (*Solidago virgaurea*)
- Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*)
- Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

① 371849 ; 371851 ; 367566

② 341991 ; 341979 ; 341981

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

• L'ensemble des groupements de la vallée est à rattacher à l'*Ilici-Quercenion*, qui regroupe les forêts acidiphiles de l'étage collinéen. La typicité de ces groupements par rapport à ceux de la littérature est à étudier.

• Certaines formations, non évaluées en détail sur le terrain, ont été rattachées au poste typologique générique suivant : « Boisement acidiphile à Chêne sessile et/ou Chêne pédonculé (habitat générique) ».

Intérêt patrimonial

Il s'agit de boisements relativement communs à l'échelle du Limousin. La flore est pauvre et banale, dépourvue d'espèces à statut. Cet habitat est néanmoins représentatif des boisements du domaine atlantique et est fréquenté par certaines espèces de Chiroptères et d'Insectes visées par l'annexe II de la Directive.

État de conservation

L'état de conservation de ces habitats varie de bon à mauvais sur le site. Ils sont sensibles à l'artificialisation (enrésineurs, sylviculture privilégiant une seule essence). La plupart des surfaces occupées actuellement par les plantations de résineux devaient correspondre à ce type de boisement. Habitats en régression actuellement mais demeurent encore bien représentés à l'échelle du Limousin.

Dynamique de la végétation

Il s'agit de boisements climaciques ayant un sylvofaciès de transition. Avec le temps, le Hêtre (*Fagus sylvatica*) devrait progressivement pénétrer ce dernier jusqu'à le dominer complètement sur les stations les plus fraîches.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitats observés sur tout le site.

- ① Végétation observée entre Eymoutiers et Saint-Léonard-de-Noblat.
- ② Végétation observée entre Nedde et les sources

Codes de végétation :

Codes générique : 95

- ① 96
- ② 38



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Chênaies acidiphiles du collinéen supérieur à Myrtille et Gaillet des rochers

Groupement végétal

Chênaie sessiliflore thermophile, acidiphile à Phalangère à fleurs de lis et Fétuque paniculée

Phytosociologie

cf. *Sileno nutantis-Quercetum petraeae* Sougez 1975
Quercion roboris Malcuit 1929

CORINE biotopes

41.572 : Chênaies acidiphiles xéro-thermophiles

FORETS
MESOPHILES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Cette chênaie se développe en situation acidiphile sur des pentes fortes et rocailleuses à exposition sud dominante.

Physionomie / Structure

La strate arborée est dominée le Chêne sessile (*Quercus petraea*). La strate arbustive est très clairsemée. On y observe la Bourdaine (*Frangula dodonei*) et le Genêt à balais (*Cytisus scoparius*). La strate herbacée accueille plusieurs espèces thermophiles originales pour le secteur telles que la Phalangère à fleur de lis (*Anthericum liliago*), l'Asphodèle blanche (*Asphodelus albus*) et la Fétuque paniculée (*Festuca paniculata*).

Cortège floristique

Strate arborée

- Chêne sessile (*Quercus petraea*)

Strate arbustive

- Bourdaine (*Frangula dodonei*)
- Genêt à balais (*Cytisus scoparius*)

Strate herbacée

Ensemble caractéristique (différentielles thermophiles)

- Phalangère à fleur de lis (*Anthericum liliago*)
- Fétuque paniculée (*Festuca paniculata spadicea*)
- Silène penché (*Silene nutans*)
- Asphodèle blanche (*Asphodelus albus*)
- Sénéçon à feuilles d'adonis (*Senecio adonidifolius*)

Taxons acidophiles

- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)
- Callune (*Calluna vulgaris*)
- Bruyère cendrée (*Erica cinerea*)
- Ajonc nain (*Ulex minor*)

Taxons acidiclins à large amplitude

- Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*)
- Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

371812

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Cet habitat original tranche avec les autres végétations ligneuses de la vallée, le cortège herbacé rappelle l'association du *Sileno-Quercetum petraeae* Sougnez 1975, mais il n'y a pas complète analogie. Il s'agit probablement d'une formation proche mais trop isolée et de surface trop réduite pour pouvoir en faire une association nouvelle. Nous nous rangeons derrière la proposition de BOTINEAU (1985) qui rattache cette formation à celle décrite par SOUGNEZ (1975).

Intérêt patrimonial

La rareté et l'originalité de cette formation lui confèrent un intérêt patrimonial indéniable, même si elle n'est pas prise en compte dans les annexes de la Directive. L'intérêt de ce boisement thermophile va au-delà de la simple curiosité locale. Des boisements proches ont été découverts cette année en Corrèze, ils doivent être étudiés en détail avec ceux observés dans la vallée de la Vienne.

État de conservation

Ce groupement semble en bon état de conservation, aucune dégradation n'a été observée. Aucune trace d'exploitation n'a été décelée également. L'habitat ne semble guère menacé en raison de son implantation sur des terrains abruptes et rocaillieux. Il conviendra toutefois de surveiller cet habitat et d'informer le propriétaire des terrains de la valeur patrimoniale de ce boisement.

Dynamique de la végétation

Compte tenu du contexte édaphique et écologique du boisement, son évolution est très lente voire stabilisée. Les relevés phytosociologiques réalisés en 1985 (BOTINEAU, 1985) sont quasiment identiques à ceux réalisés en 2007.

REPARTITION DANS LE SITE

Elle n'a été observée que dans une seule station (rive droite à l'aval des 3 ponts de Masléon).

Code de végétation : 93

Groupement végétal

Frênaie mésohygrophile à Renoncule ficaire

Phytosociologie

Fraxino excelsioris-Quercion roboris Rameau in Bardat & al., 2004
cf. *Ranunculo ficariae-Fraxinetum excelcioris* Billy 1997

CORINE biotopes

41.23 : Frênaies-chênaies sub-atlantiques à primevère

FORETS MESO-
HYGROPHILES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Il s'agit de boisements alluviaux typiques des fonds de vallon forestier parcourus par un ruisseau ainsi que des terrasses inondables des cours d'eau à débit plus important. Il se développe sur des sols colluvionnés enrichis en bases et naturellement eutrophes. Ces Frênaies mésohygrophiles à Renoncule ficaire assurent souvent la transition entre les boisements mésophiles du *Carpinion betuli* (et parfois aussi du *Quercion roboris*) et ceux, hygrophiles, de l'*Alnenion glutinoso-incanae*.

Variabilité

Deux variantes, intégrées à la cartographie, ont pu être distinguées suite à l'analyse des relevés phytosociologiques :

- variante du collinéen supérieur à Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*) : reflète les stations situées à l'amont d'Eymoutiers ;
- variante du collinéen inférieur à Herbe musquée (*Adoxa moschatellina*) : se rapporte aux stations situées à l'aval d'Eymoutiers.

Physionomie / Structure

La strate arborée est dominée par le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) et/ou l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*). Le Charme (*Carpinus betulus*) peut sur certaines stations former de belles populations. Le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) est très discret. La strate arbustive est assez riche et physionomiquement marquée par le Noisetier (*Corylus avellana*) et le Sureau noir (*Sambucus nigra*). C'est au printemps que la strate herbacée est la plus typique. Elle se reconnaît à la floraison jaune de la Renoncule ficaire (*Ranunculus ficaria*).

Cortège floristique

Strate arborée

- Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)
- Tilleul à feuilles en cœur (*Tilia cordata*)
- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
- Charme (*Carpinus betulus*)

Strate arbustive

- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*)
- Sureau noir (*Sambucus nigra*)

Strate herbacée

Les boisements du *Fraxino excelsioris-Quercion roboris* se caractérisent par la juxtaposition :

- d'un cortège d'espèces mésophiles acidiclives à neutrophiles (Groupe A) ;
- d'un cortège d'espèces mésohygrophiles et souvent vernaies (Groupe B) ;
- d'un cortège d'espèces nitrophiles (Groupe C).

Les espèces hygrophiles typiques de l'*Alnenion glutinoso-incanae* (se reporter à la fiche concernée) sont ici absentes ou peu représentées. La Reine des prés (*Filipendula ulmaria*) peut toutefois, sur certaines stations, présenter de belles populations.

Groupe A (taxons partagés avec les boisements du *Carpinion betuli*)

- Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)
- Lierre (*Hedera helix*)
- Violette de Rivinus (*Viola riviniana*)
- Bugle rampante (*Ajuga reptans*)
- Noisette de terre (*Conopodium majus*)
- Sceau de Salomon multiflore (*Polygonatum multiflorum*)
- Stellaire holostée (*Stellaria holostea*)
- Fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*)
- Ronces (*Rubus spp.*)
- Anémone des bois (*Anemone nemorosa*)
- Euphorbe des bois (*Euphorbia amygdaloides*)

Groupe B

- Renoncule ficaria (*Ranunculus ficaria*)
- Lathrée clandestine (*Lathraea clandestina*)
- Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*)
- Herbe musquée (*Adoxa moschatellina*)*
- Circée de Paris (*Circaea lutetiana*)
- Epiaire des bois (*Stachys sylvatica*)
- Corydale solide (*Corydalis solida*)*

Groupe C

- Géranium herbe à Robert (*Geranium robertianum*)
- Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*)
- Ortie dioïque (*Urtica dioica*)
- Alliaire officinale (*Alliaria petiolata*)
- Benoîte des villes (*Geum urbanum*)
- Silène dioïque (*Silene dioica*)
- Gaillet gratteron (*Galium aparine*)

Différentielles du collinéen supérieur

- Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*)
- Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*)
- Oxalis petite oseille (*Oxalis acetosella*)
- Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

367266 ; 367329 ; 366787 ; 366767 ; 366655 ; 371817 ; 371820 ; 371803 ; 371865 ; 371797 ; 371800 ; 371802 ; 371796.

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Nos relevés se rapprochent du *Ranunculo ficariae-Fraxinetum excelsioris* Billy 1997 décrit en Auvergne même s'il en diffère par l'absence de la Pulmonaire à feuilles larges (*Pulmonaria affinis*) et de certaines espèces calciclives (*Ligustrum vulgare*, *Ranunculus auricomus*, *Evonymus europaeus*).

Intérêt patrimonial

L'habitat est peu fréquent en Limousin ainsi que plus globalement à l'échelle du Massif central. Ce type de boisement abrite une flore très diversifiée et occupe une niche écologique originale située à l'interface des boisements mésophiles et hygrophiles. Il présente donc un très

fort intérêt patrimonial. Précisons que ces boisements relèvent de la Directive « habitat » dans le domaine continental au titre du code 9160.

État de conservation

La Chênaie-frênaie est dans un état de conservation variable. Habitat sensible à toutes modifications du régime hydrique.

Dynamique de la végétation

La dynamique du groupement est stable tant qu'aucune perturbation anthropique ne vient porter atteinte à l'habitat.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé ponctuellement entre Saint-Léonard-de-Noblat et Nedde.

Codes de végétation :

Variante du collinéen inférieur à Herbe musquée : 99a

Variante du collinéen supérieur : 99b

Groupement végétal

Chênaie pédonculée mésohygrophile à Stellaire holostée et Canche cespiteuse

Phytosociologie

Fraxino excelsioris-Quercion roboris Rameau in Bardat & al., 2004
Groupement à *Quercus robur*, *Stellaria holostea* et *Deschampsia cespitosa*

CORINE biotopes

41.23 : Frênaies-chênaies sub-atlantiques à primevère

FORETS MESO-
HYGROPHILES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Il s'agit d'un boisement alluvial peu inondable se développant sur des sols hydromorphes, acidoclines, en position de terrasse en bordure de la Vienne.

Physionomie / Structure

La strate arborée est dominée par le Chêne pédonculé (*Quercus robur*). La strate arbustive est structurée par le Noisetier (*Corylus avellana*) et la Bourdaine (*Frangula dodonei*). La physionomie de la strate herbacée est marquée par la Houlque molle (*Holcus mollis*), les inflorescences jaunes de la Doronic d'Autriche (*Doronicum austriacum*) et les touffes de la Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*).

Cortège floristique

State arborée

Le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) et l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), tout deux habituellement fréquents dans les boisements du *Fraxino excelsioris-Quercion roboris* sont ici absents.

- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Bouleau verruqueux (*Betula pendula*)

Strate arbustive

- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Bourdaine (*Frangula dodonei*)
- Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*)
- Prunellier (*Prunus spinosa*)

Strate herbacée

Le caractère mésohygrophile du groupement est ici exprimé par la présence à la fois :

- d'un important cortège de mésophiles (Groupe 1 et 2) ;
- d'espèces hygrophiles habituellement cantonnées aux mégaphorbiaies et boisements riverains (Groupe 3).

Les espèces mésohygrophiles, vernaies ou non, présentées dans la fiche précédente sont absentes de cet habitat. Certaines acidoclines neutro-préférentes et neutroclines strictes sont également absentes. Il s'agit notamment de l'Anémone des bois (*Anemone nemorosa*), du Sceau de Salomon multiflore (*Polygonatum multiflorum*) et l'Euphorbe douce (*Euphorbia dulcis*). Elles sont remplacées par un cortège d'espèces acidoclines acido-préférentes constitué notamment du Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*) et de la Houlque molle (*Holcus mollis*).

Groupe 1 (taxons partagés avec les boisements du *Carpinion betuli*)

- Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*)
- Solidage verge d'or (*Solidago virgaurea*)
- Stellaire holostée (*Stellaria holostea*)
- Houlque molle (*Holcus mollis*)
- Ronces (*Rubus spp.*)
- Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)

Groupe 2 (taxons des sols frais)

- Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*)
- Luzule des bois (*Luzula sylvatica*)
- Oxalis petite oseille (*Oxalis acetosella*)

Groupe 3

- Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*)
- Doronic d'Autriche (*Doronicum austriacum*)
- Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*)
- Valériane rampante (*Valeriana repens*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

367266 ; 367329

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

Habitat vraisemblablement méconnu. Nos relevés pourraient toutefois se rapporter à un vicariant sub-atlantique de l'association continentale du *Stellario holosteae-Quercetum roboris* (Oberdorfer) Rameau 1997 nom. inval. A étudier.

Intérêt patrimonial

Difficile à évaluer étant donné le peu d'informations disponibles sur cet habitat. Habitat vraisemblablement assez rare à l'échelle de la Montagne limousine mais dépourvu d'espèces rares ou menacées. L'intérêt patrimonial de cet habitat est défini par l'originalité de sa niche écologique.

État de conservation

Bon à moyen.

Dynamique de la végétation

La dynamique du groupement est stable tant qu'aucune perturbation anthropique ne vient porter atteinte à l'habitat.

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé en quelques points sur la commune de Rempnat.

Code de végétation : 98



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Chênaie pédonculée mésohygrophile à Stellaire holostée et Canche cespiteuse (vue d'ensemble)



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Chênaie pédonculée mésohygrophile à Stellaire holostée et Canche cespiteuse (détail)

Groupement végétal

Aulnaie-boulaie marécageuse oligo-mésotrophe à Sphaignes et Populage des marais

Phytosociologie

Alnion glutinosae Malcuit 1929
Groupement à définir

CORINE biotopes

44.91 : Bois marécageux d'Aulnes

FORETS
MARECAGEUSES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Ce poste typologique générique englobe l'ensemble des Aulnaies-boulaies marécageuses se développant sur substrats oligo-mésotrophes à mésotrophes, turfigènes ou non, méso-hygrophiles à hygrophiles. Le sol est le plus souvent marécageux, plus ou moins riche en matières organiques qui, lorsque c'est le cas, confèrent à l'horizon de surface une couleur foncée, noire. Ce type de boisement s'observe typique en fond de cuvette ou de talweg.

Physionomie / Structure

La strate arborescente est dominée par l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), quelquefois par le Bouleau pubescent (*Betula alba*). La strate arbustive est structurée par le Saule roux (*Salix acuminata*) et la Bourdaine (*Frangula dodonei*). La physionomie de la strate herbacée est marquée par la présence de fougères telles que la Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*), le Dryopteris des Chartreux (*Dryopteris carthusiana*) et le Blechnum en épis (*Blechnum spicant*). La Laïche lisse (*Carex laevigata*), grand *Carex* de la flore atlantique, est également fréquente dans ce type d'habitat.

Cortège floristique

Strate arborée

- Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
- Bouleau pubescent (*Betula alba*)

Strate arbustive

- Saule roux (*Salix acuminata*)
- Saule à oreillettes (*Salix aurita*)
- Bourdaine (*Frangula dodonei*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)

Strate herbacée

Il convient de ne pas confondre ces boisements avec la Boulaie pubescente oligotrophe à Sphaignes et Molinie bleue (*Sphagno-Alnenion glutinosae*) qui est d'intérêt prioritaire. Ceux présentés dans cette fiche s'en distinguent par :

- l'absence ou la rareté de certaines espèces typiques des bas-marais telles que la Laïche noire (*Carex nigra*), la Laïche étoilée (*Carex echinata*) et la Petite Scutellaire (*Scutellaria minor*). La Molinie bleue (*Molinia caerulea*) et la Violette des marais (*Viola palustris*) s'observent sans distinction dans les deux alliances.
- la présence d'un important cortège d'espèces prairiales hygrophiles ;
- l'absence ou le faible développement du tapis muscinal, notamment des Sphaignes et du Polytric commun (*Polytrichum commune*).

Ensemble caractéristique

- Laîche lisse (*Carex laevigata*)*
- Blechnum en épis (*Blechnum spicant*)
- Dryoptéris des Chartreux (*Dryopteris carthusiana*)*
- Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*)*
- Dryoptéris dilaté (*Dryopteris dilatata*)*

* taxons présent aussi bien dans les boisements marécageux oligotrophes que mésotrophes.

Prairiales hygrophiles

- Populage des marais (*Caltha palustris*)
- Cirse des marais (*Cirsium palustre*)
- Gaillet des marais (*Galium palustre*)
- Agrostis stolonifère (*Agrostis stolonifera*)
- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Epilobe à tige carrée (*Epilobium tetragonum*)
- Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

368855; 338714; 338738

ETAT DE L'HABITAT

Typicité / Représentativité

La typicité de cet habitat est à apprécier au vu d'un nombre plus important de relevés phytosociologiques. On peut néanmoins avancer que les formations du site pourraient se rattacher à deux associations :

- *Carici laevigatae* – *Alnetum glutinosae* (Allorge) Schwickerath 1937 ;
- *Dryopterido dilatatae* – *Alnetum glutinosae* Felzines 2002.

Intérêt patrimonial

Habitat ayant un intérêt patrimonial certain, définit par sa niche écologique : zone humide dont on sait qu'elles sont aujourd'hui en constantes régressions sous l'effet notamment du drainage.

État de conservation

Les Aulnaies marécageuses du site sont en bon état de conservation. L'habitat est très sensible à l'assèchement et à l'eutrophisation.

Dynamique de la végétation

Cet habitat dérive par maturation du fourré marécageux à Saule roux et/ou Saule à oreillettes (*Salicion cinereae*), lui même dérivant par boisement du bas-marais à Jonc à tépales aigus et Carvi verticillé (*Caro verticillati-Juncetum acutiflori*).

REPARTITION DANS LE SITE

Habitat observé ponctuellement sur l'ensemble du site.

Code de végétation : 103b

4.3. - Présentation des végétations fragmentaires et/ou marginales

Groupement végétal

Végétation fontinale héliophile à Epilobe à feuilles sombres

Phytosociologie

Epilobio nutantis-Montion fontanae Zechmeister in Zechmeister & Mucina 1994
Cf. *Epilobietum obscuri* Robbe in Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

CORINE biotopes

54.11 : Sources d'eaux douces pauvres en bases

VEGETATIONS DE
SOURCES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Il s'agit d'une végétation amphibie héliophile, mésotrophe à méso-eutrophe, se développant en contexte prairial au sein des ruisselets. Elle couvre toujours des superficies très restreintes, de l'ordre de quelques mètres carrés. Le cortège floristique se caractérise par la présence de l'Epilobe à feuilles sombres (*Epilobium obscurum*) à laquelle s'adjoignent quelques prairiales hygrophiles telles que le Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*) et le Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*).

Cet habitat est très sensible aux modifications du régime hydrique (assèchement). Il est rare à l'échelle du site et peu fréquent à celle du Massif central.

Code de végétation : 4



© K. REIMRINGER / CBN Massif central

Végétation fontinale héliophile à Epilobe à feuilles sombres

Groupement végétal

Végétation des eaux acidiphiles stagnantes à Renoncule de Lenormand et Callitriche des eaux stagnantes

Phytosociologie

Epilobio nutantis-Montion fontanae Zechmeister in Zechmeister & Mucina 1994
Cf. *Ranunculetum omiophylli* Braun-Blanquet & Tüxen (1943) 1952

CORINE biotopes

54.11 : Sources d'eaux douces pauvres en bases

VEGETATIONS DE
SOURCES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Il s'agit d'une végétation amphibie héliophile, mésotrophe à méso-eutrophe, se développant en contexte prairial au sein des ruisselets. Elle couvre toujours des superficies très restreintes, de l'ordre de quelques mètres carrés. Le cortège floristique se caractérise par la présence conjointe de la Renoncule de Lenormand (*Ranunculus omiophyllus*) et du Callitriche des eaux stagnantes (*Callitriche stagnalis*) auxquels s'adjoignent quelques prairiales hygrophiles telles que le Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*) et le Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*).

Cet habitat est très sensible aux modifications du régime hydrique (assèchement). Il est peu répandu à l'échelle du site ainsi qu'à celle du Massif central.

Code de végétation : 3



© K. REIMINGER / CBN Massif central

Végétation des eaux acidiphiles stagnantes à Renoncule de Lenormand et Callitriche des eaux stagnantes

Groupement végétal

Roselière basse à Scirpe des marais

Glycerio fluitantis-Sparganion neglecti Braun-Blanq. & G.Sissingh in Boer 1942
Groupement à *Eleocharis palustris*

CORINE biotopes

53.14A : Végétation à *Eleocharis palustris*

VEGETATIONS
AMPHIBIES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Il s'agit d'une roselière basse pionnière et amphibie se développant sur la vase, en bordure des étangs dont la physionomie est marquée par l'abondance Scirpe des marais (*Eleocharis palustris*). Le cortège floristique est assez pauvre et présente par conséquent peu d'espèces caractéristiques. Le rattachement phytosociologique de ces formations n'est donc pas aisé et demanderait à être confirmé et affiné par une étude globale à l'échelle du Massif central.

Cette végétation est vraisemblablement peu fréquente à l'échelle de notre région.

Code de végétation : 123

Groupement végétal

Herbier des eaux courantes à Glycérie flottante

Phytosociologie

Glycerio fluitantis-Sparganion neglecti Braun-Blanq. & G.Sissingh in Boer 1942
Groupement à *Glyceria fluitans*

CORINE biotopes

53.4 : Bordures à Calamagrostis des eaux courantes

VEGETATIONS
AMPHIBIES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Il s'agit d'un herbier aquatique à Glycérie flottante (*Glyceria fluitans*), la plupart du temps monospécifique, se développant au sein des eaux courantes de la Vienne et plus particulièrement en bordure. Le lit des rivières est constitué par des sables grossiers, voire localement de galets. C'est en situation héliophile que ces herbiers sont le mieux développés. Cette végétation est assez commune à l'échelle du Massif central.

Cette végétation est vraisemblablement fréquente à l'échelle du Massif central.

Code de végétation : 126

Groupement végétal	Magnocariçaie tourbeuse à Laîche paniculée
Phytosociologie	<i>Magnocaricion elatae</i> W.Koch 1926 Groupement à <i>Carex paniculata</i>
CORINE biotopes	53.216 : Cariçaies à <i>Carex paniculata</i>

CARIÇAIES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Végétation hygrophile héliophile de cicatrization de trous d'eau, se développant au sein de végétations tourbeuses, sur des substrats tourbeux riches en matières organiques. La physionomie est marquée par les grands touradons de Laîche paniculée (*Carex paniculata*), sur et entre lesquels s'implantent d'autres espèces hygrophiles.

L'intérêt patrimonial du groupement est limité du fait d'une flore banale. Cette végétation est relativement répandue à l'échelle du Massif central.

Code de végétation : 5

Groupement végétal	Végétation à Corydale à vrilles et Canche cespiteuse
Phytosociologie	<i>Cf. Calthion palustris</i> Tüxen 1937 Groupement à définir
CORINE biotopes	37.213: Prairies à Canche cespiteuse

PRAIRIES
HUMIDES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Végétation héliophile, acidophile, hygrophile et mésotrophe localisée au sein de certaines dépressions topographiques et vraisemblablement issue de l'abandon des pratiques agropastorales. Elle se caractérise par l'abondance de la Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*) et la présence de taxons reliques des bas-marais mésotrophes telles que la Molinie bleue (*Molinia caerulea*) et la Violette des marais (*Viola palustris*).

Habitat dont la fréquence et la typicité à l'échelle du Limousin et du Massif central reste à évaluer. Il a été rangé par défaut, en attendant de pouvoir collecter davantage de relevés phytosociologiques, dans l'alliance incertaine du *Calthion palustris*.

Code de végétation : 63

Groupement végétal

Prairie de fauche artificielle, eutrophe à Dactyle aggloméré et Brome mou

Phytosociologie

Arrhenatheretea elatioris Braun-Blanq. 1949 nom. nud
Groupement à *Dactylis glomerata* et *Bromus hordeaceus*

CORINE biotopes

38 : Prairies mésophiles

OURLETS

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Habitat se développant sur substrats siliceux, profonds et fortement enrichis en nutriments suite à des amendements et à une fertilisation poussée. Le cortège floristique de ces formations est très proche de celui des prairies pâturées eutrophes. Malgré la fauche répétée du couvert végétal, les espèces habituellement favorisées par ce type traitement (Avoine élevée, Avoine jaunâtre, Salsifis des prés, Carotte sauvage...) sont absentes de ces prairies, ou s'observent de manière résiduelle en bordures des parcelles là où l'intensification culturale se fait vraisemblablement moins sentir. *In Fine*, ces formations se reconnaissent surtout à leur physionomie homogène où dominent les graminées éponymes du groupement.

Cet habitat est très commun à l'échelle du site, mais aussi à celle du Massif central.

Groupement végétal

Ourlet prairial à Achillée millefeuille et Fromental élevé

Phytosociologie

Arrhenatheretea elatioris Braun-Blanq. 1949 *nom. nud*

CORINE biotopes

38.13 : Pâturages abandonnés

OURLETS

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Ce type d'ourlet se développe en situation mésophile, en lieu et place d'anciennes prairies. Ces formations se reconnaissent généralement par leur physionomie haute et négligée et par l'abondance du Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*) et des taxons éponymes du groupement.

Le statut phytosociologique ainsi que la variabilité de ce type d'ourlet reste à étudier.

Code de végétation : 83

Groupement végétal

Ourlet à Potentille tormentille et Houlque molle (habitat générique)

Phytosociologie

Potentillo erectae-Holcion mollis H.Passarge 1979

CORINE biotopes

38.13 : Pâturages abandonnés

OURLETS

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Ce poste générique se réfère à différents types d'ourlets héliophiles et mésophiles dominés par la Houlque molle (*Holcus mollis*). Plusieurs habitats sont donc potentiellement concernés.

La typicité de ces formations ainsi que leur rattachement précis à une ou plusieurs associations restent à étudier au vu d'un nombre plus important de relevés phytosociologiques.

Code de végétation : 84

Groupement végétal

Ourlet mésohygrophile à Renouée bistorte et Houlque molle

Phytosociologie

Potentillo erectae-Holcion mollis H.Passarge 1979
Groupement à *Polygonum bistorta* et *Holcus mollis*

CORINE biotopes

38.13 : Pâturages abandonnés

OURLETS

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Cette formation se développe en situation oligo-mésotrophe, hygrocline à mésohygrophile, au contact des bas-marais du *Nardo strictae-Juncion squarrosi* et du *Juncion acutiflori* ainsi que des fourrés hygrophiles du *Salicion cinereae*. Cet ourlet se caractérise par la présence de la Renouée bistorte à laquelle s'adjoignent la Molinie bleue (*Molinia caerulea*), l'Angélique des bois (*Angelica sylvestris*) et le Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*).

Il s'agit d'un habitat vraisemblablement méconnu dont la rareté à l'échelle du Massif central est à étudier.

Code de végétation : 85

Groupe ment végétal

Ourlet externe acidophile à Canche flexueuse et Gaillet des rochers

Phytosociologie

Potentilla erectae-Holcion mollis H.Passarge 1979
Cf. *Galio saxatilis - Deschampsietum flexuosae* (Bräutigam 1972)
Passarge 1979

CORINE biotopes

35.13 : Pelouse à Canche flexueuse

OURLETS
NITROPHILES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Le groupement à *Deschampsia flexuosa* et *Galium saxatile* est une communauté herbacée vivace relativement rase se présentant sous la forme de plaques plus ou moins denses et fermées. Le groupement se développe sur des substrats oligotrophes et acides. Le cortège floristique est assez pauvre. Il se compose, en dehors des espèces éponymes, de la Potentille tormentille (*Potentilla erecta*), de la Laîche à pilules (*Carex pilulifera*) et de la Callune (*Calluna vulgaris*).

Végétation répandue dans le Massif central.

Code de végétation : 24

Groupe ment végétal

Ourlet nitrophile à Ortie dioïque (habitat générique)

Phytosociologie

Galio aparines-Alliarietalia petiolatae Oberd. ex Görs & Th.Müll. 1969

CORINE biotopes

37.7 : Lisières humides à grandes herbes

OURLETS
NITROPHILES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Ce poste typologique générique englobe les ourlets nitrophiles à Ortie dioïque (*Urtica dioica*) des stations rudérales (et ne relevant donc pas de la Directive « habitats ») qu'ils soient en situation sciaphile ou héliophile. Il s'agit d'habitats très ponctuels et occupant toujours des faibles superficies.

Ils ne sont pas menacés et apparaissent très communs à l'échelle du Massif central.

Code de végétation : 81

Groupement végétal

Ourlet riverain mésohygrophile à Stellaire holostée, Renoncule ficaire et Grande Ortie

Phytosociologie

Impatiens noli-tangere-Stachyion sylvaticae Görs ex Mucina in Mucina, Grabherr & Ellmauer 1993

CORINE biotopes

37.7 : Lisières humides à grandes herbes

OURLETS
NITROPHILES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Il s'agit d'un ourlet nitrophile se développant en situation héliophile et situé directement en bordure des eaux courantes de la Vienne. La physionomie est dominée par l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*) et le Gaillet gratteron (*Galium aparine*). Cet ourlet accueille un certain nombre d'espèces typiques des boisements alluviaux du *Fraxino excelsioris-Quercion roboris* telles que la Renoncule ficaire (*Ranunculus ficaria*), l'Epiaire des bois (*Stachys sylvatica*) et la Balsamine des bois (*Impatiens noli-tangere*).

Cet habitat est peu typique sur le site et présente un mauvais état de conservation. Il est assez rare et en régression à l'échelle du Massif central.

Code de végétation : 82

Groupement végétal

Friche nitrophile à Brome stérile

Phytosociologie

Sisymbrietalia officinalis J.Tüxen ex Matuszk. 1962

CORINE biotopes

87.2 : Zones rudérales

FRICHES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Cet habitat, dominée par le Brome stérile (*Bromus sterilis*) se développe en situation héliophile sur des sols riches en azote.

La typicité de ces formations ainsi que leur rattachement précis à une ou plusieurs associations restent à étudier au vu d'un nombre plus important de relevés phytosociologiques.

Code de végétation : 105

Groupement végétal

Ronciers

Phytosociologie

Crataego monogynae-Prunetea spinosae Tüxen
1962

CORINE biotopes

31.831 : Ronciers

FOURRES
MESOPHILES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Il s'agit de végétations présentant une amplitude écologique extrêmement large, caractérisées par la dominance des Ronces (*Rubus div. sp.*). La caractérisation fine de ces communautés se heurte à la taxonomie ardue du genre *Rubus*. Elles peuvent relever de plusieurs alliances phytosociologiques : *Pruno spinosae-Rubion ulmifolii* O.Bolòs 1954 et *Pruno spinosae-Rubion radulae* H.E.Weber 1974 et constitueraient de nombreux groupements.

Habitat non menacé, très commun. Une analyse fine de ces communautés révélerait peut-être des groupements rares.

Code de végétation : 26

Groupement végétal

Fourré basal à Prunellier et Aubépine à un style

Phytosociologie

Prunetalia spinosae Tüxen 1952

CORINE biotopes

31.8111: Fruticées subatlantiques à *Prunus spinosa* et
Rubus fruticosus

FOURRES
MESOPHILES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Ce groupement arbustif se met en place en condition mésophile, fraîche et eutrophe sur divers substrats. La strate arbustive est dominée par le Prunellier (*Prunus spinosa*) et l'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*). Le Sureau noir (*Sambucus nigra*) est également présent mais de manière plus discrète.

Communauté basale et fragmentaire dont la typicité n'a pas pu être évaluée. De par les surfaces qu'elle occupe, cette végétation est peu représentative du site. Cet habitat est très fréquent dans le Massif central et présente un intérêt patrimonial limité.

Code de végétation : 86

Groupement végétal

Dalle rocheuse cristalline

CORINE biotopes

62.3 : Dalles rocheuses

DALLES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Ce code concerne les dalles et rochers granitiques sans végétation phanérogamique (présence possible d'une bryocénose), observés ponctuellement sur le site.

Code de végétation : 106

Groupement végétal

Autres habitats

CORINE biotopes

83.15 : Vergers
83.31 : Plantations de conifères
83.32 : Plantations d'arbres feuillus
84.1 : Alignement d'arbres
84.2 : Bordures de haies
84.3 : Petits bois, bosquets

MILIEUX
ANTHROPISES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Sous ces codes, nous avons regroupé les diverses plantations d'arbres observées sur le site. Trois types de plantations ont été distinguées : résineux (Epicéas, Douglas, Mélèzes...), feuillus (Chênes d'Amérique, Châtaigniers, Robiniers, Peupliers...) et les vergers (Pommiers, Châtaigniers...).

Ces milieux n'ont pas d'intérêt patrimonial particulier en terme de flore ou d'habitat et aucun n'est concerné par la Directive « Habitats ».

Groupement végétal

Milieux artificiels

CORINE biotopes

- 8 : Terres agricoles et paysages artificiels
- 82.1 : Champs d'un seul tenant intensément cultivés
- 86 : Villes, villages et sites industriels
- 86.4 : Sites industriels anciens
- 87.2 : Zones rudérales

MILIEUX
ANTHROPISES

CARACTERES DIAGNOSTIQUES DE L'HABITAT

Sous ces codes, nous avons regroupé les habitations et dépendances, jardins, zones de parking, chemins, routes, pistes forestières, friches, places de dépôt de bois, coupes forestières sans végétation, zones d'extraction d'anciennes carrières etc. Ces milieux n'ont pas été étudiés dans le détail, et seuls les relevés des végétations piétinées ont pu être rattachés à l'alliance phytosociologique du *Lolio perennis-Plantaginion majoris*.

Ces milieux, très divers, n'ont guère d'intérêt patrimonial et aucun n'est concerné par la Directive « habitats ».

4.4. - Evaluation patrimoniale du site au regard des végétations

4.4.1. - Ensemble des végétations

Le tableau au format A3 des pages suivantes liste l'ensemble des habitats naturels et semi-naturels recensés sur le site et fournit pour chacun d'eux :

- ✓ les codes et les libellés Natura 2000 ;
- ✓ les codes et libellés CORINE biotopes ;
- ✓ le positionnement phytosociologique ;
- ✓ les superficies totales de chaque habitat ;
- ✓ les pourcentages relatifs de chaque habitat.

Les données chiffrées (ha et %) se réfèrent à la superficie effectivement cartographiée (zone d'étude).

Le tableau regroupe dans les premières lignes, les habitats relevant de la Directive « habitats », puis le reste de végétations.

NATURA 2000 / Cahiers d'habitats				CORINE biotopes		Groupement végétal	Phytosociologie		Surface	
Habitats génériques		Habitats élémentaires		Code_CB	Libellé	Libellé	Alliance*	Association	ha	%
Code	Statut	Code	Libellé							
3110	IC	3110-1	Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des <i>Littorelletea uniflorae</i>	22.31	Communautés amphibies pérennes septentrionales	Communauté à Millepertuis des marais et Potamot à feuilles de renouée	<i>Elodo palustris-Sparganion</i>	<i>Hyperico elodis-Potametum polygonifolii</i> (All. 1921) Br.-Bl. & Tx. 1952	0,02	0,001
3110	IC	3110-1	Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des <i>Littorelletea uniflorae</i>	22.31	Communautés amphibies pérennes septentrionales	Gazon amphibie à Hydrocotyle commune et Littorelle à une fleur	<i>Elodo palustris-Sparganion</i>	Groupement à <i>Hydrocotyle vulgaris</i> et <i>Littorella uniflora</i>	0,16	0,010
3130	IC	3130-2	Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique à mésotrophique des régions continentales, des <i>Littorelletea uniflorae</i>	22.31	Communautés amphibies pérennes septentrionales	Gazon amphibie à Petite Douve et Jonc bulbeux. Variante typique	<i>Littorellion uniflorae</i>	<i>Ranunculo flammulae-Juncetum bulbosi</i> (Nordh. 1921) Oberd. 1957	0,05	0,003
3150	IC	3150-4	Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels	22.421	Groupements de grands Potamots	Herbier flottant du rhitron à Potamot nouveau	<i>Batrachion fluitantis</i>	<i>Cf. Potamogetonetum nodosi</i> Segal, 1965	0,15	0,009
3160	IC	3160-1	Mares dystrophes naturelles	22.45	Mares de tourbières à Sphaignes et Utriculaires		<i>Sphagno cuspidati-Utricularion minoris</i>		0,01	0,000
3260	IC	3260-1	Rivières (à Renoncules) oligotrophes acides	24.41	Végétation des rivières oligotrophes acidiphiles	Herbier aquatique des eaux courantes à Potamot à feuilles de renouée	<i>Potamion polygonifolii</i>	<i>Potamogetonetum polygonifolii</i> Segal 1965	0,15	0,009
3260	IC	3260-1	Rivières (à Renoncules) oligotrophes acides	24.41	Végétation des rivières oligotrophes acidiphiles	Herbier aquatique des eaux courantes à Myriophylle à feuilles alternes et Callitriche à crochet	<i>Batrachion fluitantis</i>	<i>Callitricheto hamulatae-Myriophylletum alterniflori</i> Steusloff ex Weber-Oldecop 1967	3,15	0,197
3260	IC	3260-1	Rivières (à Renoncules) oligotrophes acides	24.41	Végétation des rivières oligotrophes acidiphiles	Herbier aquatique des eaux courantes oligotrophes (habitat générique)	<i>Batrachion fluitantis</i>		0,18	0,011
3260	IC	3260-1	Rivières (à Renoncules) oligotrophes acides	24.41	Végétation des rivières oligotrophes acidiphiles	Herbier aquatique des eaux courantes à Callitriche à crochet et Renoncule peltée	<i>Batrachion fluitantis</i>	<i>Callitricho hamulatae - Ranunculetum peltati</i> Oberd. (1957) 1977	2,01	0,126
3260	IC	3260-1	Rivières (à Renoncules) oligotrophes acides	24.12	Zone à Truites	Eau courante. Variante associée à un ou plusieurs herbiers aquatiques relevant de la DH			32,16	2,015
4010	IC	4010-1	Landes humides atlantiques septentrionales à Bruyère à quatre angles	31.11	Landes humides atlantiques septentrionales	Lande humide à Ajonc nain, Bruyère à quatre angles et Molinie bleue	<i>Ulici minoris-Ericenion ciliaris</i>	<i>Ulici minoris - Ericetum tetralicis</i> (Allorge 1922) Lemee 1937 emend J.M et J. Géhu 1975	0,06	0,003
4010	IC	4010-1	Landes humides atlantiques septentrionales à Bruyère à quatre angles	31.11	Landes humides atlantiques septentrionales	Lande humide à Callune, Bruyère à quatre angles et Molinie bleue. Variante à Gaillet des rochers et Jonc squareux	<i>Ulici minoris-Ericenion ciliaris</i>		0,66	0,042
4010	IC	4010-1	Landes humides atlantiques septentrionales à Bruyère à quatre angles	31.11	Landes humides atlantiques septentrionales	Lande humide à Callune, Bruyère à quatre angles et Molinie bleue. Variante type	<i>Ulici minoris-Ericenion ciliaris</i>		3,63	0,227
4030	IC	4030-10	Landes acidiphiles subatlantiques sèches à subsèches	31.223	Landes campino-flandriennes à Callune et Genêt	Lande sèche sub-atlantique à Callune et Genêt d'Angleterre (habitat générique)	<i>Genisto pilosae-Vaccinon uliginosi</i>	<i>Calluno vulgaris - Genistetum anglicae</i> Tüxen (1928) 1937	43,34	2,715
4030	IC	4030-7	Landes atlantiques subsèches	31.2383	Landes anglo-normandes à <i>Ulex minor</i> et <i>Calluna</i>	Landes sèches atlantiques à Ajonc nain et Bruyère cendrée	<i>Ulicenion minoris</i>		3,78	0,237

NATURA 2000 / Cahiers d'habitats				CORINE biotopes		Groupement végétal	Phytosociologie		Surface	
Habitats génériques		Habitats élémentaires		Code_CB	Libellé	Libellé	Alliance*	Association	ha	%
Code	Statut	Code	Libellé							
4030	IC	4030-10	Landes acidiphiles subatlantiques sèches à subsèches	31.223	Landes campino-flandriennes à Callune et Genêt	Lande sèche sub-atlantique à Callune et Genêt d'Angleterre (habitat générique). Variante colonisée par la Fougère aigle	<i>Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi</i>	<i>Calluno vulgaris - Genistetum anglicae</i> Tüxen (1928) 1937	4,97	0,311
4030	IC	4030-10	Landes acidiphiles subatlantiques sèches à subsèches	31.223	Landes campino-flandriennes à Callune et Genêt	Lande sèche sub-atlantique à Callune et Genêt d'Angleterre. Variante typique à Gaillet des rochers	<i>Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi</i>	<i>Calluno vulgaris - Genistetum anglicae</i> Tüxen (1928) 1937	5,93	0,371
4030	IC	4030-10	Landes acidiphiles subatlantiques sèches à subsèches	31.223	Landes campino-flandriennes à Callune et Genêt	Lande sèche sub-atlantique à Callune et Genêt d'Angleterre. Variante à Myrtille	<i>Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi</i>	<i>Calluno vulgaris - Genistetum anglicae</i> Tüxen (1928) 1937	4,38	0,275
4030	IC	4030-10	Landes acidiphiles subatlantiques sèches à subsèches	31.223	Landes campino-flandriennes à Callune et Genêt	Lande sèche sub-atlantique à Callune et Genêt d'Angleterre. Variante à Ajonc nain	<i>Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi</i>	<i>Calluno vulgaris - Genistetum anglicae</i> Tüxen (1928) 1937	5,71	0,358
6230	PR	6230-8	Pelouses acidiphiles subatlantiques à nord-atlantiques	35.1	Pelouses atlantiques à Nard raide et groupements apparentés	Pelouse sub-acidicline à Bétoine officinale et Brize intermédiaire	<i>Galio saxatilis-Festucion filiformis</i>	Groupement à <i>Stachys officinalis</i> et <i>Briza media</i>	3,40	0,213
6230	PR	6230-4	Pelouses acidiclives montagnardes du Massif central	35.1	Pelouses atlantiques à Nard raide et groupements apparentés	Pelouse acidicline à Polygale commun et Nard raide	<i>Violion caninae</i>	Groupement à <i>Polygala vulgaris</i> et <i>Nardus stricta</i>	3,16	0,198
6230	PR	6230-8	Pelouses acidiphiles subatlantiques à nord-atlantiques	35.1	Pelouses atlantiques à Nard raide et groupements apparentés	Pelouse acidiphile à sub-acidicline à Nard raide et Fétuque rouge (habitat générique)	<i>Galio saxatilis-Festucion filiformis</i>		12,01	0,752
6230	PR	6230-8	Pelouses acidiphiles subatlantiques à nord-atlantiques	35.1	Pelouses atlantiques à Nard raide et groupements apparentés	Pelouse acidiphile à Gaillet des rochers et Fétuque rouge. Variante typique	<i>Galio saxatilis-Festucion filiformis</i>	<i>Galio saxatilis - Festucetum filiformis</i> Rasch ex Stieperaere 1969	7,61	0,477
6230	PR	6230-8	Pelouses acidiphiles subatlantiques à nord-atlantiques	35.1	Pelouses atlantiques à Nard raide et groupements apparentés	Pelouse acidiphile à Gaillet des rochers et Fétuque rouge. Variante ourlifiée à Fougère aigle	<i>Galio saxatilis-Festucion filiformis</i>	<i>Galio saxatilis - Festucetum filiformis</i> Rasch ex Stieperaere 1969	4,77	0,298
6410	IC			37.312	Prairies à Molinie acidiphile	Bas-marais à Jonc à tépales aigus et Sphaignes	<i>Juncion acutiflori</i>	Groupement à <i>Juncus acutiflorus</i> et <i>Sphagnum spp.</i>	0,22	0,014
6410	IC			37.312	Prairies à Molinie acidiphile	Bas-marais à Jonc à tépales aigus et Potentille des marais	<i>Juncion acutiflori</i>	Groupement à <i>Juncus acutiflorus</i> et <i>Potentilla palustris</i>	4,73	0,296
6410	IC	6410-9	Molinaies hygrophiles acidiphiles atlantiques	37.312	Prairies à Molinie acidiphile	Bas-marais oligo-mésotrophe à Carvi verticillé et Molinie bleue	<i>Caro verticillati-Juncenion acutiflori</i>	<i>Caro verticillati - Molinietum caeruleae</i> (Lemée 1937) Géhu apud Clément 1978	78,35	4,908
6410	IC	6410-6	Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques	37.312	Prairies à Molinie acidiphile	Bas-marais oligo-mésotrophe à mésotrophe, hygrophile à mésohygrophile à Jonc à tépales aigus (habitat générique)	<i>Juncion acutiflori</i>		1,54	0,096
6410	IC	6410-6	Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques	37.312	Prairies à Molinie acidiphile	Bas-marais des sols piétinés à Laïche vert jaunâtre et Agrostis des chiens	<i>Caro verticillati-Juncenion acutiflori</i>	<i>Carici viridulae subsp. oedocarpae - Agrostietum caninae</i> de Foucault 1984	0,11	0,007
6410	IC	6410-6	Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques	37.312	Prairies à Molinie acidiphile	Bas-marais à Scorzonère humble et Cirse anglais	<i>Caro verticillati-Juncenion acutiflori</i>	<i>Cirsio dissecti-Scorzoneretum humilis</i> de Foucault 1981	0,99	0,062
6410	IC	6410-9	Molinaies hygrophiles acidiphiles atlantiques	37.312	Prairies à Molinie acidiphile	Bas-marais oligo-mésotrophe à mésotrophe à Molinie bleue (habitat générique)	<i>Caro verticillati-Juncenion acutiflori</i>		6,21	0,389
6410	IC	6410-11	Prés humides subatlantiques à précontinentaux, montagnards du Massif central et des Pyrénées	37.312	Prairies à Molinie acidiphile	Bas-marais à Sélin des Pyrénées et Scorzonère humble	<i>Polygono bistortae-Juncenion acutiflori</i>	<i>Selino pyrenaei - Scorzoneretum humilis</i> Julve 1983 ex de Foucault 1986	1,66	0,104

NATURA 2000 / Cahiers d'habitats				CORINE biotopes		Groupement végétal	Phytosociologie		Surface	
Habitats génériques		Habitats élémentaires		Code_CB	Libellé	Libellé	Alliance*	Association	ha	%
Code	Statut	Code	Libellé							
6410	IC	6410-9	Molinaies hygrophiles acidiphiles atlantiques	37.312	Prairies à Molinie acidiphile	Bas-marais paucispécifique en voie d'abandon à Molinie bleue	<i>Caro verticillati-Juncenion acutiflori</i>		3,80	0,238
6410	IC	6410-9	Molinaies hygrophiles acidiphiles atlantiques	37.312	Prairies à Molinie acidiphile	Bas-marais mésotrophe à Angélique des bois et Molinie bleue	<i>Caro verticillati-Juncenion acutiflori</i>	Groupement à <i>Angelica sylvestris</i> et <i>Molinia caerulea</i>	1,06	0,067
6410	IC	6410-6	Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques	37.312	Prairies à Molinie acidiphile	Bas-marais à Jonc à tépales aigus et Carvi verticillé	<i>Caro verticillati-Juncenion acutiflori</i>	<i>Caro verticillati - Juncetum acutiflori</i> (Lemée 1937) Oberdorfer 1980 in 1983	19,39	1,215
6430	IC	6430-2	Mégaphorbiaies mésotrophes montagnardes	37.1	Communautés à Reine des prés et communautés associées	Mégaphorbiaie riveraine mésotrophe à Renoncule à feuilles d'aconit	<i>Filipendulo ulmariae-Petasion</i>	<i>Cf. Cirsio palustris - Ranunculetum aconitifolii</i> Julve 1993	0,11	0,007
6430	IC	6430-1	Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes	37.1	Communautés à Reine des prés et communautés associées	Mégaphorbiaie méso-eutrophe à Scirpe des bois	<i>Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae</i>	Groupement à <i>Scirpus sylvaticus</i>	0,06	0,004
6430	IC	6430-1	Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes	37.1	Communautés à Reine des prés et communautés associées	Mégaphorbiaie mésotrophe à Jonc à tépales aigus et Reine des prés	<i>Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae</i>	<i>Junco acutiflori - Filipenduletum ulmariae</i> de Foucault 1981	0,05	0,003
6430	IC	6430-1	Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes	37.1	Communautés à Reine des prés et communautés associées	Mégaphorbiaie riveraine méso-eutrophe à Lysimaque commune, Reine des prés et Ortie dioïque (habitat générique)	<i>Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae</i>	Groupement à <i>Urtica dioica</i> et <i>Reine des prés</i>	1,54	0,096
6430	IC	6430-1	Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes	37.1	Communautés à Reine des prés et communautés associées	Mégaphorbiaie riveraine méso-eutrophe à Lysimaque commune, Reine des prés et Ortie dioïque. Variante typique à Scirpe des bois	<i>Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae</i>	Groupement à <i>Urtica dioica</i> et <i>Filipendula ulmaria</i>	0,39	0,024
6430	IC	6430-1	Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes	37.1	Communautés à Reine des prés et communautés associées	Mégaphorbiaie riveraine méso-eutrophe à Lysimaque commune, Reine des prés et Ortie dioïque. Variante à Baldingère faux roseau	<i>Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae</i>	Groupement à <i>Urtica dioica</i> et <i>Filipendula ulmaria</i>	0,12	0,008
6510	IC	6510-7	Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, eutrophiques	38.22	Prairies de fauche des plaines médio-européennes	Prairie de fauche eutrophe à Bromemou et Grande Berce	<i>Rumici obtusifolii-Arrhenatherenion elatioris</i>	<i>Heracleo sphondylii - Brometum mollis</i> de Foucault 1989	2,42	0,152
7110	PR	7110-1	Végétation des tourbières hautes actives	51.1	Tourbières hautes à peu près naturelles	Lande tourbeuse à Jonc squarreux et Scirpe cespiteux	<i>Ericion tetralicis</i>	<i>Junco squarrosi-Trichophoretum cespitosi subsp. germanici</i> (Jouanne 1926) Julve 2004	30,63	1,919
7110	PR	7110-1	Végétation des tourbières hautes actives	51.1	Tourbières hautes à peu près naturelles	Haut-marais à Bruyère à quatre angles et Narthécie ossifrage	<i>Oxycocco palustris-Ericion tetralicis</i>	Groupement à <i>Erica tetralix</i> et <i>Narthecium ossifragum</i>	1,29	0,081
7110	PR	7110-1	Végétation des tourbières hautes actives	51.1	Tourbières hautes à peu près naturelles	Haut-marais pionnier à Laïche en ampoules et Linaigrette à feuilles étroites	<i>Oxycocco palustris-Ericion tetralicis</i>	Groupement à <i>Carex rostrata</i> et <i>Eriophorum polystachion</i>	1,78	0,112
7110	PR	7110-1	Végétation des tourbières hautes actives	51.1	Tourbières hautes à peu près naturelles	Haut-marais à Bruyère à quatre angles et Canneberge à petits fruits	<i>Oxycocco palustris-Ericion tetralicis</i>	Groupement à <i>Erica tetralix</i> et <i>Vaccinium oxycoccos</i>	2,62	0,164
7120	IC	7120-1	Végétation dégradée des tourbières hautes actives, susceptible de restauration	51.2	Tourbières à Molinie bleue	Tourbière haute dégradée à Bruyère à quatre angles et Molinie bleue	<i>Ericion tetralicis</i>	Groupement à <i>Erica tetralix</i> et <i>Molinia caerulea</i>	6,89	0,431
7140	IC	7140-1	Tourbières de transition et tremblants	54.5	Tourbières de transition	Tourbière de transition à Trèfle d'eau et Sphaignes	<i>Junco acutiflori-Caricenion lasiocarpae</i>	Groupement à <i>Menyanthes trifoliata</i> et <i>Sphagnum spp.</i>	0,03	0,002
7140	IC	7140-1	Tourbières de transition et tremblants	54.53	Tourbières tremblantes à <i>Carex rostrata</i>	Tremblant à Epilobe des marais et Laïche en ampoules	<i>Junco acutiflori-Caricenion lasiocarpae</i>	<i>Epilobio palustris - Caricetum rostratae</i> Berset 1969	0,89	0,056
7140	IC	7140-1	Tourbières de transition et tremblants	54.53	Tourbières tremblantes à <i>Carex rostrata</i>	Tremblant à Scutellaire à casque et Laïche en ampoules	<i>Junco acutiflori-Caricenion lasiocarpae</i>	Groupement à <i>Scutellaria galericulata</i> et <i>Carex rostrata</i>	0,02	0,001

NATURA 2000 / Cahiers d'habitats				CORINE biotopes		Groupement végétal	Phytosociologie		Surface	
Habitats génériques		Habitats élémentaires		Code_CB	Libellé	Libellé	Alliance*	Association	ha	%
Code	Statut	Code	Libellé							
7140	IC	7140-1	Tourbières de transition et tremblants	54.59	Radeaux à <i>Menyanthes trifoliata</i> et <i>Potentilla palustris</i>	Radeau flottant à Trèfle d'eau et Potentille des marais	<i>Junco acutiflori-Caricion lasiocarpae</i>	Groupement à <i>Menyanthes trifoliata</i> et <i>Potentilla palustris</i>	0,18	0,011
7150	IC	7150-1	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	54.6	Communautés à <i>Rhynchospora alba</i>	Gouille à Rossolis à feuilles rondes et Rhynchospore blanc	<i>Rhynchosporion albae</i>	<i>Drosero intermediae-Rhynchosporium albae</i> (Allorge & Denis 1923) Allorge 1926	0,08	0,005
9120	IC	9120-2	Hêtraies-chênaies collinéenne à Houx	41.12	Hêtraies atlantiques acidiphiles	Hêtraie-chênaie acidiphile (habitat générique)	<i>Ilici aquifolii-Quercenion petraeae</i>		19,12	1,198
9120	IC	9120-2	Hêtraies-chênaies collinéenne à Houx	41.12	Hêtraies atlantiques acidiphiles	Hêtraie-chênaie acidiphile du collinéen supérieur à Myrtille et Gaillet des rochers. Sylvofaciès à Hêtre dominant	<i>Ilici aquifolii-Quercenion petraeae</i>	Groupement à <i>Fagus sylvatica</i> , <i>Quercus robur</i> et <i>Galium saxatile</i>	60,70	3,802
9120	IC	9120-2	Hêtraies-chênaies collinéenne à Houx	41.12	Hêtraies atlantiques acidiphiles	Hêtraie-chênaie acidiphile du collinéen supérieur à Myrtille et Gaillet des rochers. Sylvofaciès à Chênes dominants	<i>Ilici aquifolii-Quercenion petraeae</i>	Groupement à <i>Fagus sylvatica</i> , <i>Quercus robur</i> et <i>Galium saxatile</i>	0,48	0,030
9120	IC	9120-2	Hêtraies-chênaies collinéenne à Houx	41.12	Hêtraies atlantiques acidiphiles	Hêtraie-chênaie acidiphile du collinéen inférieur à Canche flexueuse et Melampyre des prés. Sylvofaciès à Chênes dominants	<i>Ilici aquifolii-Quercenion petraeae</i>	Groupement à <i>Quercus robur</i> et <i>Melampyrum pratense</i>	70,60	4,422
9120	IC	9120-2	Hêtraies-chênaies collinéenne à Houx	41.12	Hêtraies atlantiques acidiphiles	Hêtraie-chênaie acidiphile du collinéen inférieur à Canche flexueuse et Melampyre des prés. Sylvofaciès à Châtaigner dominant	<i>Ilici aquifolii-Quercenion petraeae</i>	Groupement à <i>Quercus robur</i> et <i>Melampyrum pratense</i>	2,86	0,179
9180	PR	9180-10	Tillaies hygrosclaphiles, calcicoles à acidiphiles, du Massif central et des Pyrénées	41.4	Forêts mixtes de pentes et ravins		<i>Polysticho setiferi-Fraxinion excelsioris</i>	Groupement à <i>Tilia cordata</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> et <i>Polystichum setiferum</i>	0,04	0,003
91D0	PR	91D0-1.1	Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine	44A12		Boulaie pubescente oligotrophe à Sphaignes et Molinie bleue (habitat générique)	<i>Sphagno-Alnion glutinosae</i>	<i>Sphagno palustris - Betuletum pubescentis</i> (Passarge et Hofmann) Mériaux et al. 1980 nom. inval.	1,92	0,120
91D0	PR	91D0-1.1	Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine	44.A12	Bois de Bouleaux à Sphaignes et à Laîches	Boulaie pubescente oligotrophe à Sphaignes et Molinie bleue. Variante à Laîche étoilée	<i>Sphagno-Alnion glutinosae</i>	<i>Sphagno palustris - Betuletum pubescentis</i> (Passarge et Hofmann) Mériaux et al. 1980 nom. inval.	1,14	0,072
91D0	PR	91D0-1.1	Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine	44.A12	Bois de Bouleaux à Sphaignes et à Laîches	Boulaie pubescente oligotrophe à Sphaignes et Molinie bleue. Variante paucispécifique	<i>Sphagno-Alnion glutinosae</i>	<i>Sphagno palustris - Betuletum pubescentis</i> (Passarge et Hofmann) Mériaux et al. 1980 nom. inval.	1,42	0,089
91E0	PR	91E0-6	Aulnaies-frênaies de rivières à eaux rapides à Stellaire des bois sur alluvions siliceuses	44.32	Bois de Frênes et d'Aulne des rivières à débit rapide	Aulnaie riveraine fragmentaire	<i>Alnenion glutinoso-incanae</i>		8,66	0,543
91E0	PR	91E0-6	Aulnaies-frênaies de rivières à eaux rapides à Stellaire des bois sur alluvions siliceuses	44.32	Bois de Frênes et d'Aulne des rivières à débit rapide	Aulnaie-frênaie riveraine collinéenne à Fétuque géante et Impatiente ne-me-touchez-pas	<i>Alnenion glutinoso-incanae</i>	<i>Impatiento noli - tangere-Alnetum glutinosae</i> Brunerye 1970 nom. inv.	22,64	1,418
91E0	PR	91E0-6	Aulnaies-frênaies de rivières à eaux rapides à Stellaire des bois sur alluvions siliceuses	44.32	Bois de Frênes et d'Aulne des rivières à débit rapide	Aulnaie-frênaie riveraine submontagnarde à Renoncule à feuilles d'aconit	<i>Alnenion glutinoso-incanae</i>	<i>Impatiento noli-tangere - Alnetum glutinosae</i> Brunerye 1970 nom. inv.	10,15	0,636
				3	Landes, fruticées, pelouses et prairies	Complexes de recolonisation forestière			0,23	0,014

NATURA 2000 / Cahiers d'habitats				CORINE biotopes		Groupement végétal	Phytosociologie		Surface	
Habitats génériques		Habitats élémentaires		Code_CB	Libellé	Libellé	Alliance*	Association	ha	%
Code	Statut	Code	Libellé							
				22.1	Eaux douces	Eau douce stagnante. Variante non associée à un gazon amphibie relevant de la DH			9,60	0,601
				22.11	Eaux oligotrophes pauvres en calcaire	Eau douce des ruisseaux associée à un gazon amphibie relevant de la DH			2,32	0,146
				22.4314	Tapis de Potamot flottant	Herbier flottant du crénon à Potamot nageant	<i>Nymphaeion albae</i>	<i>Cf. Potamogetonum natantis</i> Soó 1927	0,29	0,018
				24.1	Lits des rivières	Eau courante. Variante non associée à un ou des herbiers aquatiques relevant de la DH			63,18	3,957
				31.8111	Fruticées subatlantiques à <i>Prunus spinosa</i> et <i>Rubus fruticosus</i>	Fourré basal à Prunellier et Aubépine à un style	<i>Prunetalia spinosae</i>		0,29	0,018
				31.83	Fruticées atlantiques des sols pauvres	Fourrés mésophiles à hygroclines à Bourdaine	<i>Frangulo alni-Rubion</i>		2,08	0,130
				31.831	Ronciers	Ronciers	<i>Crataego monogynae-Prunetea spinosae</i>		2,85	0,179
				31.841	Landes médio-européennes à <i>Cytisus scoparius</i>	Pré-manteau en voile de recolonisation à Genêt à balais	<i>Sarothamnion scoparii</i>		4,91	0,308
				31.861	Landes subatlantiques à Fougères	Ourlet externe acidiphile à Fougère aigle et Houlque molle (habitat générique)	<i>Holco mollis-Pteridion aquilini</i>	Groupement à <i>Pteridium aquilinum</i> et <i>Holcus mollis</i>	52,56	3,292
				31.861	Landes subatlantiques à Fougères	Ourlet externe acidiphile à Fougère aigle et Houlque molle. Variante piquetée de Genêt à balais	<i>Holco mollis-Pteridion aquilini</i>		2,32	0,145
				31.861	Landes subatlantiques à Fougères	Ourlet externe acidiphile à Fougère aigle et Houlque molle. Variante de dégradation de la lande sèche	<i>Holco mollis-Pteridion aquilini</i>		1,39	0,087
				31.861	Landes subatlantiques à Fougères	Ourlet externe acidiphile à Fougère aigle et Houlque molle. Variante boisée	<i>Holco mollis-Pteridion aquilini</i>		0,41	0,026
				31.871	Clairières herbacées forestières	Végétation herbacée pionnière des coupes forestières (habitat générique)	<i>Epilobion angustifolii</i>		12,37	0,775
				31.872	Clairières à couvert arbustif	Fourré de recolonisation acidiphile à Bouleau verruqueux et Sorbier des oiseleurs et Framboisier	<i>cf. Sambuco racemosae-Salicion capreae</i>		9,94	0,623
				31.872	Clairières à couvert arbustif	Fourré de recolonisation acidiphile à Aubépine à un style et Sorbier des oiseleurs	<i>cf. Sambuco racemosae-Salicion capreae</i>		1,08	0,068
				31.872	Clairières à couvert arbustif	Fourrés préforestiers à Noisetier et Sureau noir	<i>Sambuco racemosae-Salicion capreae</i>	Groupement à <i>Quercus robur</i> et <i>Melampyrum pratense</i>	1,26	0,079
				31.8C	Fourrés de Noisetiers	Fourré acidiphile à Noisetier, Aubépine à un style et Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicerion periclymeni</i>	Groupement à <i>Corylus avellana</i> et <i>Lonicera periclymenum</i>	4,61	0,289
				35.13	Pelouses à Canche flexueuse	Ourlet externe acidiphile à Canche flexueuse et Gaillet des rochers	<i>Potentillo erectae-Holcion mollis</i>	<i>Cf. Galio saxatilis - Deschampsietum flexuosae</i> (Bräutigam 1972) Passarge 1979	4,39	0,275
				37.2	Prairies humides eutrophes	Prairie hygrophile eutrophe à Lâche hérissée	<i>cf Potentillion anserinae</i>	Groupement à <i>Mentha suaveolens</i> et <i>Carex hirta</i>	2,26	0,141

NATURA 2000 / Cahiers d'habitats				CORINE biotopes		Groupement végétal	Phytosociologie		Surface	
Habitats génériques		Habitats élémentaires		Code_CB	Libellé	Libellé	Alliance*	Association	ha	%
Code	Statut	Code	Libellé							
				37.21	Prairies humides atlantiques et subatlantiques	Prairie hygrophile pâturée à Renoncule rampante et Jonc diffus	<i>Potentillo anserinae-Polygonetalia avicularis</i>	<i>Cf. Ranunculo repentis - Juncetum acutiflori</i> Billy 2000 prov.	3,85	0,241
				37.213	Prairies à Canche cespiteuse	Végétation à Corydale à vrilles et Canche cespiteuse	<i>Cf. Calthion palustris</i>		0,41	0,025
				37.213	Prairies à Canche cespiteuse	Végétation riveraine mésotrophe à Epilobe des marais, Lysimaque commune et Jonc diffus. Faciès à Canche cespiteuse	<i>Cf. Calthion palustris</i>	Groupement à <i>Deschampsia cespitosa</i> , <i>Lysimachia vulgaris</i> et <i>Epilobium palustre</i>	0,88	0,055
				37.217	Prairies à Jonc diffus	Végétation riveraine mésotrophe à Epilobe des marais, Lysimaque commune et Jonc diffus. Faciès à Jonc diffus	<i>Cf. Calthion palustris</i>	Groupement à <i>Juncus effusus</i> , <i>Lysimachia vulgaris</i> et <i>Epilobium palustre</i>	2,77	0,173
				37.217	Prairies à Jonc diffus	Jonçnaie riveraine eutrophe à Lysimaque commune et Morelle douce-amère	<i>Cf. Calthion palustris</i>	Groupement à <i>Juncus effusus</i> , <i>Lysimachia vulgaris</i> et <i>Solanum dulcamara</i>	0,17	0,011
				37.32	Prairies à Jonc rude et pelouses humides à Nard	Bas-marais oligotrophe à Polygale à feuilles de serpolet et Laïche faux panic	<i>Nardo strictae-Juncion squarrosi</i>	Groupement à <i>Polygala serpyllifolia</i> et <i>Carex panicea</i>	0,14	0,009
				37.32	Prairies à Jonc rude et pelouses humides à Nard	Bas-marais oligotrophe à Molinie bleue, Nard raide et Gaillet des rochers	<i>Nardo strictae-Juncion squarrosi</i>	Groupement à <i>Molinia caerulea</i> , <i>Nardus stricta</i> et <i>Galium saxatile</i>	0,74	0,047
				37.32	Prairies à Jonc rude et pelouses humides à Nard	Bas-marais oligotrophe à Jonc squarreux et Carvi verticillé. Variante typique	<i>Nardo strictae-Juncion squarrosi</i>	<i>Caro verticillati - Juncetum squarrosi</i> de Foucault 1984	11,20	0,702
				37.32	Prairies à Jonc rude et pelouses humides à Nard	Bas-marais oligotrophe à Jonc squarreux et Carvi verticillé. Variante de niveau topographique supérieur à Nard raide très recouvrant	<i>Nardo strictae-Juncion squarrosi</i>	<i>Caro verticillati - Juncetum squarrosi</i> de Foucault 1984	0,83	0,052
				37.7	Lisières humides à grandes herbes	Ourlet nitrophile à Ortie dioïque (habitat générique)	<i>Galio aparines-Alliarietalia petiolatae</i>		0,17	0,011
				37.7	Lisières humides à grandes herbes	Ourlet riverain mésohygrophile à Stellaire holostée, Renoncule ficaire et Grande Ortie	<i>Impatienti noli-tangere-Stachyion sylvaticae</i>		0,04	0,002
				38	Prairies mésophiles	Prairie de fauche artificielle, eutrophe à Dactyle aggloméré et Brome mou	<i>Arrhenatheretea elatioris</i>	Groupement à <i>Dactylis glomerata</i> et <i>Bromus hordeaceus</i>	80,91	5,068
				38.1	Pâtures mésophiles	Nardaie mésotrophe mésohygrophile	<i>Cardamino pratensis-Cynosurenion cristati</i>	Groupement à <i>Juncus effusus</i> et <i>Nardus stricta</i>	0,22	0,014
				38.1	Pâtures mésophiles	Prairie pâturée mésohygrophile	<i>Cardamino pratensis-Cynosurenion cristati</i>		8,57	0,537
				38.1	Pâtures mésophiles	Prairies pâturées mésotrophes à eutrophes, mésophiles à mésohygrophiles (habitat générique)	<i>Cynosurion cristati</i>		29,34	1,838
				38.111	Pâturages à Ray-grass	Prairie pâturée eutrophe	<i>Bromo mollis-Cynosurenion cristati</i>		29,88	1,872
				38.112	Pâturages à <i>Cynosurus-Centaurea</i>	Prairie pâturée mésotrophe	<i>Polygalo vulgaris-Cynosurenion cristati</i>		20,86	1,307

NATURA 2000 / Cahiers d'habitats				CORINE biotopes		Groupement végétal	Phytosociologie		Surface	
Habitats génériques		Habitats élémentaires		Code_CB	Libellé	Libellé	Alliance*	Association	ha	%
Code	Statut	Code	Libellé							
				38.13	Pâturages abandonnés	Ourlet prairial à Achillée millefeuille et Fromental élevé	<i>Arrhenatheretea elatioris</i>		0,59	0,037
				38.13	Pâturages abandonnés	Ourlet à Potentille tormentille et Houlque molle (habitat générique)	<i>Potentillo erectae-Holcion mollis</i>		0,68	0,042
				38.13	Pâturages abandonnés	Ourlet mésohygrophile à Renouée bistorte et Houlque molle	<i>Potentillo erectae-Holcion mollis</i>	Groupement à <i>Polygonum bistorta</i> et <i>Holcus mollis</i>	0,28	0,017
				41.13	Hêtraies neutrophiles	Hêtraie-chênaie collinéenne acidiclina à Chèvrefeuille des bois. Sylvofaciès à Hêtre	<i>Carpinion betuli</i>	Groupement à <i>Quercus robur</i> et <i>Lonicera periclymenum</i>	2,22	0,139
				41.13	Hêtraies neutrophiles	Hêtraie-chênaie acidiclina sur blocs à Dryoptéris dilaté et Lamier jaune	<i>Carpinion betuli</i>		6,24	0,391
				41.2	Chênaies-charmaies	Boisements acidiclina à neutroclina (habitat générique)	<i>Carpinion betuli</i>		18,01	1,128
				41.2	Chênaies-charmaies	Hêtraie-chênaie acidiclina, hydrocline à Grande Luzule et Succise des prés	<i>Carpinion betuli</i>	Groupement à <i>Quercus robur</i> , <i>Succisa pratensis</i> et <i>Luzule des bois</i>	25,40	1,591
				41.2	Chênaies-charmaies	Chênaie pédonculée-charmaie neutro-acidiclina à Sceau de Salomon multiflore	<i>Carpinion betuli</i>	Groupement à <i>Quercus robur</i> et <i>Polygonatum multiflorum</i>	14,80	0,927
				41.23	Frênaies-chênaies sub-atlantiques à primevère	Chênaie pédonculée mésohygrophile à Stellaire holostée et Canche cespitose	<i>Fraxino excelsioris-Quercion roboris</i>	Groupement à <i>Quercus robur</i> , <i>Stellaria holstea</i> et <i>Deschampsia cespitosa</i>	0,20	0,012
				41.23	Frênaies-chênaies sub-atlantiques à primevère	Frênaie mésohygrophile à Renoncule ficaria. Variante du collinéen inférieur à Herbe musquée	<i>Fraxino excelsioris-Quercion roboris</i>	Cf. <i>Ranunculo ficariae</i> - <i>Fraxinetum excelsioris</i> Billy 1997	7,83	0,491
				41.23	Frênaies-chênaies sub-atlantiques à primevère	Frênaie mésohygrophile à Renoncule ficaria. Variante du collinéen supérieur à Fougère femelle	<i>Fraxino excelsioris-Quercion roboris</i>	Cf. <i>Ranunculo ficariae</i> - <i>Fraxinetum excelsioris</i> Billy 1997	0,25	0,016
				41.24	Chênaies-charmaies à Stellaire sub-atlantiques	Hêtraie-chênaie collinéenne acidiclina à Chèvrefeuille des bois. Sylvofaciès à Chêne pédonculé. Variante typique	<i>Carpinion betuli</i>	Groupement à <i>Quercus robur</i> et <i>Lonicera periclymenum</i>	33,54	2,101
				41.24	Chênaies-charmaies à Stellaire sub-atlantiques	Hêtraie-chênaie collinéenne acidiclina à Chèvrefeuille des bois. Sylvofaciès à Chêne pédonculé. Variante à Charme	<i>Carpinion betuli</i>	Groupement à <i>Quercus robur</i> et <i>Lonicera periclymenum</i>	32,37	2,027
				41.24	Chênaies-charmaies à Stellaire sub-atlantiques	Hêtraie-chênaie collinéenne acidiclina à Chèvrefeuille des bois. Sylvofaciès à Chêne pédonculé. Variante nitrophile à Géranium herbe à Robert	<i>Carpinion betuli</i>	Groupement à <i>Quercus robur</i> et <i>Lonicera periclymenum</i>	4,34	0,272
				41.5	Chênaies acidiphiles	Chênaies acidiphiles du collinéen supérieur à Myrtille et Gaillet des rochers	<i>Ilici aquifolii-Quercenion petraeae</i>	Groupement à <i>Fagus sylvatica</i> , <i>Quercus robur</i> et <i>Galium saxatile</i>	14,00	0,877
				41.5	Chênaies acidiphiles	Boisement acidiphile à Chêne sessile et/ou Chêne pédonculé (habitat générique)	<i>Ilici aquifolii-Quercenion petraeae</i>		63,73	3,992

NATURA 2000 / Cahiers d'habitats				CORINE biotopes		Groupement végétal	Phytosociologie		Surface	
Habitats génériques		Habitats élémentaires		Code_CB	Libellé	Libellé	Alliance*	Association	ha	%
Code	Statut	Code	Libellé							
				41.5	Chênaies acidiphiles	Chênaies acidiphiles du collinéen inférieur à Canche flexueuse et Melampyre des prés	<i>Ilici aquifolii-Quercenion petraeae</i>	Groupement à <i>Quercus robur</i> et <i>Melampyrum pratense</i>	6,82	0,428
				41.572	Chênaies acidiphiles xéro-thermophiles	Chênaie sessiflore thermophile, acidiphile, à Phalangère à fleurs de lis et Fétuque paniculée	<i>Quercion roboris</i>	<i>Cf. Sileno nutantis - Quercetum petraeae</i> Sougnez 1975	0,54	0,034
				41.B1	Bois de Bouleaux de plaine et colline	Boisement pionnier acidiphile à Pin sylvestre et/ou Bouleau verruqueux. Sylvofaciès à Bouleau verruqueux	<i>Ilici aquifolii-Quercenion petraeae</i>		14,82	0,929
				41.D	Bois de Trembles	Boisement pionnier acidophile à Bouleau verruqueux et Peuplier tremble. Variante arbustive haute	<i>Carpinion betuli</i>	Groupement à <i>Betula pendula</i> , <i>Populus tremula</i> et <i>Lonicera periclymenum</i>	0,11	0,007
				41.D	Bois de Trembles	Boisement pionnier acidophile à Bouleau verruqueux et Peuplier tremble. Variante arborée	<i>Carpinion betuli</i>	Groupement à <i>Quercus robur</i> , <i>Stellaria holstea</i> et <i>Deschampsia cespitosa</i>	0,52	0,033
				42.5	Forêts de Pins sylvestres	Molinaie boisée à Pin sylvestre et/ou Bouleau verruqueux	<i>Cf. Sphagno-Alnion glutinosae</i>	Groupement à <i>Pinus sylvestris</i> et <i>Molinia caerulea</i>	10,45	0,655
				42.522	Forêts hercyniennes de Pins sylvestres	Boisement pionnier acidiphile à Pin sylvestre et/ou Bouleau verruqueux. Sylvofaciès à Pin sylvestre	<i>Ilici aquifolii-Quercenion petraeae</i>		21,47	1,345
				43	Forêts mixtes	Boisement pionnier acidiphile à Pin sylvestre et/ou Bouleau verruqueux (habitat générique)	<i>Ilici aquifolii-Quercenion petraeae</i>		7,20	0,451
				44.91	Bois marécageux d'Aulnes	Aulnaie-boulaie marécageuse oligo-mésotrophe à méso-eutrophe (habitat générique)	<i>Alnion glutinosae Malcuit 1929</i>		4,08	0,256
				44.91	Bois marécageux d'Aulnes	Aulnaie-boulaie marécageuse oligo-mésotrophe à mésotrophe (habitat générique)	<i>Alnion glutinosae Malcuit 1929</i>		1,58	0,099
				44.92	Saussaies marécageuses	Fourré marécageux à Saules du groupe cendré et/ou Bouleau pubescent (habitat générique)	<i>Salicion cinereae</i>		18,62	1,166
				44.92	Saussaies marécageuses	Fourré riverain à Bourdaine, Saule cendré et Renoncule à feuilles d'aconit.	<i>Cf. Salici cinereae-Rhamnion catharticae</i>	Groupement à <i>Tilia cordata</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> et <i>Polystichum setiferum</i>	1,02	0,064
				53.14A	Végétation à <i>Eleocharis palustris</i>	Roselière basse à Scirpe des marais	<i>Glycerio fluitantis-Sparganion neglecti</i>	Groupement à <i>Eleocharis palustris</i>	0,01	0,001
				53.16	Végétation à <i>Phalaris arundinacea</i>	Roselière à Menthe des champs et Baldingère faux roseau	<i>Phalaridion arundinaceae</i>	Groupement à <i>Mentha arvensis</i> et <i>Phalaris arundinacea</i>	0,16	0,010
				53.21	Peuplements de grandes Laïches (Magnocariçaies)	Magnocariçaie riveraine oligotrophe à mésotrophe (habitat générique)	<i>Magnocaricion elatae</i>		0,73	0,046
				53.2141	Cariçaies à <i>Carex rostrata</i>	Magnocariçaie riveraine à Laïche en ampoules	<i>Magnocaricion elatae</i>	<i>Caricetum rostratae</i> Rübel 1912	0,75	0,047
				53.2142	Cariçaies à <i>Carex vesicaria</i>	Magnocariçaie riveraine à Laïche vésiculeuse	<i>Magnocaricion elatae</i>	<i>Caricetum vesicariae</i> Chouard 1924	0,01	0,000
				53.216	Cariçaies à <i>Carex paniculata</i>	Magnocariçaie tourbeuse à Laïche paniculée	<i>Magnocaricion elatae</i>	Groupement à <i>Carex paniculata</i>	0,40	0,025

NATURA 2000 / Cahiers d'habitats		CORINE biotopes		Groupement végétal	Phytosociologie		Surface			
Habitats génériques		Habitats élémentaires								
Code	Statut	Code	Libellé	Code_CB	Libellé	Libellé	Alliance*	Association	ha	%
				53.4	Bordures à Calamagrostis des eaux courantes	Herbier des eaux courantes à Glycérie flottante	<i>Glycerio fluitantis-Sparganion neglecti</i>	Groupement à <i>Glyceria fluitans</i>	0,31	0,019
				54.11	Sources d'eaux douces pauvres en bases	Végétation des eaux acidiphiles stagnantes à Renoncule de Lenormand et Callitriche des eaux stagnantes	<i>Epilobio nutantis-Montion fontanae</i>	<i>Cf. Ranunculetum omiophylli</i> Braun-Blanquet & Tüxen (1943) 1952	0,01	0,001
				54.11	Sources d'eaux douces pauvres en bases	Végétation fontinale héliophile à Epilobe à feuilles sombres	<i>Epilobio nutantis-Montion fontanae</i>	<i>Cf. Epilobietum obscuri</i> Robbe in Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006	0,01	0,001
				54.11	Sources d'eaux douces pauvres en bases	Végétation fontinale sciaphile à Dorine à feuilles opposées	<i>Caricion remotae</i>	Groupement à <i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	0,07	0,004
				54.422	Bas-marais sub-atlantiques à <i>Carex nigra</i> , <i>C. canescens</i> et <i>C. echinata</i>	Bas-marais à Laîche noire, Potentille des marais et Laîche en ampoules	<i>Caricion fuscae</i>	Groupement à <i>Carex nigra</i> , <i>Potentilla palustris</i> et <i>Carex rostrata</i>	7,66	0,480
				62.3	Dalles rocheuses	Dalle rocheuse cristalline			0,22	0,014
				8	Terres agricoles et paysages artificiels	Camping			0,07	0,004
				8	Terres agricoles et paysages artificiels	Bâtis et/ou jardins			4,39	0,275
				8	Terres agricoles et paysages artificiels	Sol nu			0,17	0,011
				82.1	Champs d'un seul tenant intensément cultivés	Culture de céréales			6,02	0,377
				83.15	Vergers	Verger			3,91	0,245
				83.31	Plantations de conifères	Plantation de résineux			327,47	20,513
				83.31	Plantations de conifères	Plantation de Pin sylvestre sur Molinaie			9,55	0,598
				83.32	Plantations d'arbres feuillus	Plantation de feuillus			14,02	0,878
				84.1	Alignement d'arbres	Alignement d'arbres (Chêne pédonculé, Aulne...)			1,50	0,094
				84.2	Bordures de haies	Haie			0,56	0,035
				84.3	Petits bois, bosquets	Boisement nitrophile pâturée à Chêne pédonculé et/ou Bouleau verruqueux et/ou Pin sylvestre			4,91	0,308
				86	Villes, villages et sites industriels	Routes, pistes, chemins			17,22	1,079
				86	Villes, villages et sites industriels	Zone à vocation technique			1,17	0,073
				86.41	Carrières	Zone d'extraction			0,10	0,006
				87.2	Zones rudérales	Coupe forestière dépourvue de végétation			2,50	0,157
				87.2	Zones rudérales	Prairie piétinée à dominance de vivaces	<i>Lolio perennis-Plantaginion majoris</i>		0,51	0,032
				87.2	Zones rudérales	Friche nitrophile à Brome stérile	<i>Sisymbrietalia officinalis</i>		2,65	0,166
								TOTAL	1596,39	100,00

* ou sous-alliance si possible, ou niveau supérieur par défaut

4.4.2. - Végétations relevant de la Directive « habitats »

L'intérêt du site, au titre de la Directive « habitats », est évalué au travers du nombre, de la surface et du pourcentage relatif des habitats d'intérêt communautaire et prioritaire. Il ressort du tableau suivant une bonne proportion d'habitats relevant de la Directive (près de 32% de la surface), ainsi qu'un nombre relativement élevé d'habitats d'intérêt tant communautaire (13) que prioritaire (5).

	Nombre d'habitats génériques	Surface dans le site N2000 (ha)	% / surface totale du site N2000
Habitats d'intérêt communautaire	13	395,08	24,75
Habitats prioritaires	5	113,24	7,09
Total Habitat d'intérêt communautaire	18	508,32	31,84
Habitats ne relevant pas de la Directive		1 088,1	68,16
Total		1 596,39	100,00

Le détail des surfaces et pourcentages de chaque habitat relevant de la Directive sont donnés dans le tableau suivant. On se reportera aux fiches présentées dans le corps du rapport pour le détail des habitats élémentaires.

Les habitats sont rangés par ordre décroissant de surface selon leur intérêt communautaire ou prioritaire.

Statuts NATURA 2000	Code générique EUR 25	Libellé	Ha	%
IC	9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	153,77	9,632
	6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	118,07	7,396
	4030	Landes sèches européennes	81,85	5,127
	3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	37,55	2,352
	4010	Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>	32,88	2,060
	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin	21,53	1,349
	7140	Tourbières de transition et tremblantes	9,46	0,593
	7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	6,89	0,431
	3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou du <i>Isoëto-Nanojuncetea</i>	5,33	0,334
	6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	2,42	0,152
	3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou <i>Hydrocharition</i>	0,15	0,009
	7150	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	0,08	0,005
	3160	Lacs et mares dystrophes naturels	0,01	0,0005
PR	91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	41,45	2,597
	7110	Tourbières hautes actives	36,32	2,275
	6230	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	30,93	1,938
	91D0	Tourbières boisées	4,48	0,281
	9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	0,04	0,003

5. - INVENTAIRE DE LA FLORE

5.1. - Les espèces remarquables

33 espèces végétales d'intérêt patrimonial ont été recensées lors de nos prospections sur le site :

- aucune espèce végétale relevant de la directive « Habitats » ;
- 2 espèces bénéficiant d'une protection nationale ;
- 6 espèces bénéficiant d'une protection régionale ;
- 2 espèces bénéficiant d'une protection en Haute-Vienne ;
- 2 espèces du livre rouge national
- 33 espèces déterminante pour l'inventaire ZNIEFF.

Certaines espèces cumulent plusieurs statuts.

La localisation des taxons bénéficiant une protection réglementaire est donnée en annexe 4. Les inventaires ayant surtout été axés sur les végétations, de nombreuses stations de ces espèces restent à découvrir sur le site.

TAXONS	CB	DH	PN	PR	P87	LRN	ZNIEFF
<i>Anthericum liliago</i> L.					X		X
<i>Arnica montana</i> L.							X
<i>Carex curta</i> Good							X
<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard							X
<i>Carex rostrata</i> Stokes							X
<i>Ceratocarpus claviculata</i> (L.) Lidén							X
<i>Drosera rotundifolia</i> L.			II			II	X
<i>Epikeros pyrenaeus</i> (L.) Rafin.							X
<i>Eriophorum vaginatum</i> L.							X
<i>Erythronium dens-canis</i> L.							X
<i>Festuca paniculata subsp. spadicea</i> (L.) Litard.				X			X
<i>Galium saxatile</i> L.							X
<i>Gentiana lutea</i> L.							X
<i>Gentiana pneumonanthe</i> L.				X			X
<i>Hypericum androsaemum</i> L.					X		X
<i>Hypericum linariifolium</i> Vahl				X			X
<i>Impatiens noli-tangere</i> L.							X
<i>Littorella uniflora</i> (L.) Ascherson			I				X
<i>Maianthemum bifolium</i> (L.) F.W. Schmidt							X
<i>Menyanthes trifoliata</i> L.							X
<i>Narthecium ossifragum</i> (L.) Hudson							X
<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop.							X
<i>Ranunculus aconitifolius</i> L.							X
<i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl							X
<i>Sambucus racemosa</i> L.							X
<i>Senecio adonidifolius</i> Loisel.							X
<i>Senecio cacaliaster</i> Lam.				X			X

<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz							X
<i>Thalictralla thalictroides</i> (L.) E. Nardi				X			X
<i>Utricularia minor</i> L.				X			X
<i>Vaccinium oxycoccos</i> L.						II	X
<i>Viola palustris</i> L.							X
<i>Wahlenbergia hederacea</i> (L.) Rchb.							X
	0	0	2	6	2	2	33

Légende :

CB : Convention de Berne (annexe 1)

DH : Directive « Habitats »

PN : Protection nationale (I : annexe 1 ; II : annexe 2)

PR : Protection régionale Limousin

P87 : Protection départementale Haute-Vienne

LRN : Livre rouge de la flore menacée des France (II : tome II)

ZNIEFF : espèces déterminantes pour l'inventaire ZNIEFF en Limousin

L'intérêt floristique du site repose essentiellement sur l'étagement de la flore qui passe d'une région sub-montagnarde dans le secteur des sources à une flore plus collinéenne dans la partie aval.

Plusieurs espèces signalées anciennement dans la bibliographie à proximité ou dans le site Natura 2000 n'ont pas été revues. Les indications de localisation pour ces espèces sont souvent peu précises ce qui ne facilite pas leur recherche sur le terrain. Leur présence dans le périmètre du site Natura n'est donc pas avérée avec certitude. A titre d'information, nous mentionnons ces données anciennes, extraites de la base CHLORIS®, système d'information flore et habitats du CBN Massif central. Leur prise en compte nécessitera impérativement une vérification de terrain.

✓ *Espèces à statut non revues lors de nos prospections :*

***Asplenium scolopendrium* L.** [P87, ZNIEFF] : observée par HENNEQUIN en 2000 à l'usine de Bussy-Varache ;

***Bruchia vogesiaca* Schwaegr.** [DH, PR] : observée dans les années 1930-1940 par SARRASSAT aux sources de la Vienne à Peyrelevade. Son habitat est encore présent dans le site et la recherche de cette espèce devrait faire l'objet d'une priorité dans les actions à mener au cours de prochaines années ;

***Chrysosplenium alternifolium* L.** [PR, ZNIEFF] : observée par LE GENDRE en 1914 dans la vallée de la Vienne vers le château de la Rivière au-dessous d'Eymoutiers ;

***Cicerbita plumieri* (L.) Kirschleger** [PR, ZNIEFF] : observée dans les années 1980 par BOTINEAU dans le défilé de la Vienne entre la Bachellerie et Charnailat sur les communes de Nedde et Eymoutiers ;

***Cystopteris fragilis* (L.) Bernh.** [PR, ZNIEFF] : observée par LE GENDRE en 1891 sur le mur du pont sur la route de Plainartige, commune d'Eymoutiers ;

***Drosera intermedia* Hayne** [PN, ZNIEFF] : observée par LE GENDRE en 1888 à Nedde et par CHABROL en 1998 à Peyrelevade dans les tourbières des sources de la Vienne ;

Goodyera repens (L.) R. Br. [PR, ZNIEFF] : observée en 1997 par PIQUET sur le Puy Lavergne sur les versant sud des sources de la Vienne à Peyrelevade ;

Gymnadenia conopsea (L.) R. Br. in Aiton fil. [PR, ZNIEFF] : l'espèce a été observée dans les années 1980 par BOTINEAU sur la commune de Tarnac (rive gauche de la Vienne chez Troussas) ;

Lycopodiella inundata (L.) Holub [PN, ZNIEFF] : l'espèce a été observée en 1931 aux sources de la Vienne à Peyrelevade par SARRASSAT ;

Myrrhis odorata (L.) Scop. [ZNIEFF] : l'espèce a été vue en 1983 par VILKS autour du lac de Servièrè ;

Oreopteris limbosperma (All.) Holub [P87, ZNIEFF] : observée par DURIS dans les années 1920 en bord de Vienne à Eymoutiers (Charnailat et Maspécourt) ;

Poa chaixii Vill. in Gilib. [ZNIEFF] : observée par A. VILKS dans la vallée de la Vienne à Eymoutiers (Bussy-varache en 1978) et à Rempnat (Villeneuve en 1980) ;

Prunus padus L. [ZNIEFF] : observée par DURIS dans les années 1920 en bord de Vienne à la Villeneuve près de Rempnat, l'espèce a été revue en 1980 par A. VILKS dans le même secteur ;

Ribes alpinum L. [ZNIEFF] : observée par M. BOTINEAU sur la « Rive gauche de la Vienne au pont du Chalard » en 1982 ;

Veratrum album L. [ZNIEFF] : observée par S. BOUROTTE en 1983 en rive ouest du barrage de Servièrè.

5.2. - Présentation des espèces à statut

Aucune espèce végétale relevant de la Directive n'a été rencontrée lors de nos prospections. Nous signalons dans les paragraphes qui suivent les espèces bénéficiant d'une protection nationale, régionale ou départementale. Un commentaire est donné pour chaque espèce. Afin d'apprécier la rareté de ces espèces, nous proposons pour chacune d'entre elles, une carte de distribution à l'échelle du Massif central.

Anthericum liliago L. (Liliacées - Phalangère à fleurs de lis)

Cette plante d'affinité thermoxérophile se rencontre sur les affleurements rocheux et lisières forestières des terrains acides ou basiques. En Limousin, l'espèce est présente à l'étage collinéen dans les trois départements. Dans la vallée de la Vienne, l'espèce est connue depuis 1980 des affleurements rocheux à hauteur des Trois ponts de Masléon. La station semble se maintenir et aucune menace n'a été recensée.

***Drosera rotundifolia* L.** (Droséracées - Rossolis à feuilles rondes)

La Rossolis à feuilles rondes, protégée au niveau national, est présente dans presque toute la France (principalement aux étages montagnard et subalpin et plus rarement à l'étage collinéen), excepté à l'extrême sud-est. A l'échelle du Massif central, l'espèce présente une répartition essentiellement montagnarde et apparaît plus fréquente sur les reliefs subissant une influence océanique. Le Rossolis à feuilles rondes se développe dans les complexes tourbeux oligotrophes. Sur le site, elle se rencontre essentiellement dans les zones de sources.

***Festuca paniculata* subsp. *spadicea* (L.) Litard.** (Poacées - Fétuque paniculée)

Cette espèce méditerranéo-montagnarde est présente en France à l'étage montagnard et subalpin. La sous-espèce *spadicea* se rencontre à l'étage collinéen dans les Pyrénées, les Alpes et le Massif central.

L'espèce nominale est fortement colonisatrice, elle se développe en nappe dans les pelouses de l'étage subalpin. Dans notre région, seule la sous espèce *spadicea* est présente. Elle occupe des vires rocheuses en sous bois de Chêne sessile. Elle n'a pas le développement social décrit à l'étage subalpin. Dans la vallée de la Vienne, une seule station a été observée, elle est connue depuis 1982 observée par M. BOTINEAU et semble stable.

***Gentiana pneumonanthe* L.** (Gentianacées – Gentiane pneumonanthe)

Espèce vivace des landes humides et des landes tourbeuses. Elle a été observée en rive gauche de la Vienne, à l'amont du confluent du ruisseau de Chamboux (Peyrelevade) par REIMRINGER.



Gentiana pneumonanthe L.



Hypericum androsaemum L.

***Hypericum androsaemum* L.** (Hypéracées - Millepertuis androsème)

Espèce vivace des sols riches en bases. Elle est très rare sur le plateau de Millevaches. Elle a été observée en rive droite de la Vienne, juste en aval du pont de la voie ferrée à l'Est de Bazenant en 2006 par CHABROL, une autre station est signalée en 1998 par BRUGEL près du moulin de Chez Saplat à St-Léonard-de-Noblat.

***Hypericum linariifolium* Vahl** (Hypéracées - Millepertuis à feuilles de linaires)

Espèce vivace des pelouses rases des vires rocheuses, rocailles et dalles en contexte de landes, bois clairs et pentes exposées au Sud. En France, l'espèce est essentiellement connue du domaine atlantique. En Limousin, elle est connue des grandes vallées (Creuse, Vienne, Gartempe, Dordogne, Corrèze ...). Dans la vallée de la Vienne, l'espèce est connue depuis

1982 (M. BOTINEAU) dans les rochers des Trois ponts de Masléon, en fait la station est située en rive droite de la Vienne et se situe sur la commune de Bujaleuf.



Hypericum linariifolium Vahl



Littorella uniflora (L.) Asch.

***Littorella uniflora* (L.) Asch.** (Plantaginacée - Littorelle à une fleur)

C'est une espèce stolonifère à feuilles linéaires qui se rencontre sur les berges des lacs et des étangs ou dans le fond des ruisseaux bien oxygénés. Cette plante amphibie dépend étroitement du maintien des conditions mésologiques particulières : régime d'alternance inondation/exondation et substrat oligotrophe. Dans le lit de la Vienne et dans les ruisseaux connexes, les populations forment des gazons parfois assez étendus. Sur le plateau de Millevaches, cette espèce se rencontre majoritairement en eau courante où elle est exceptionnellement exondée. Elle se présente alors sous une morphologie particulière caractérisée par des feuilles courtes et épaisses de section ronde. Dans le reste de la région, l'espèce est plus fréquente sur les zones sableuses des étangs et subit alors une alternance inondation/exondation plus ou moins prononcée. Les feuilles sont alors plus longues, plus fines et de section semi-circulaire.

Dans le site de la vallée de la Vienne, plusieurs mentions sont signalées, certaines de longue date. Toutes n'ont pas été retrouvées lors de nos prospections.

***Senecio cacaliaster* Lam.** (Astéracées - Sénéçon fausse cacalie)

En France, cette espèce est distribuée dans l'ensemble du Massif central. En Limousin, elle se rencontre dans les grandes vallées des rivières qui prennent leurs sources sur le plateau de Millevaches (Vézère, Vienne, Triouzoune...). L'espèce se développe sur les berges dans les Aulnaies-frênaies riveraines comme cela a été observé dans le site de la vallée de la Vienne. La station des Trois ponts de Masléon est connue depuis 1982 où elle avait été signalée par M. BOTINEAU.

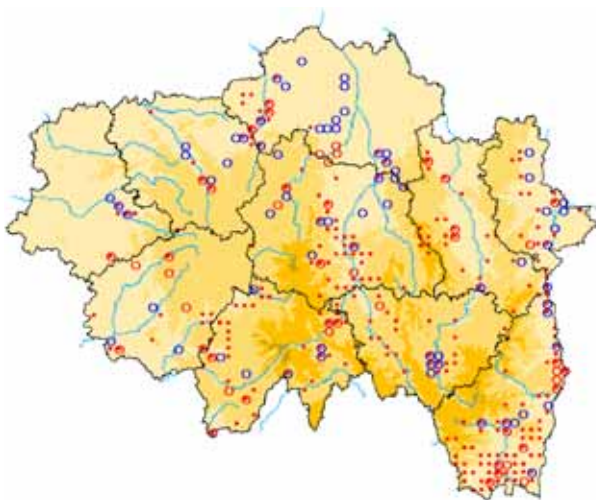
***Thalictrella thalictroides* (L.) E. Nardi** (Renonculacées - Isopyre faux-Pygamon)

Plante vivace à souche rampante à fibres épaisses qui se rencontre dans les lieux humides et plus particulièrement sur les berges boisés (Aulnaie-frênaie). Elle se rencontre dans presque

toute la France, excepté le Nord et la région méditerranéenne. En Limousin, elle est signalée des grandes vallées, principalement à des altitudes inférieures à 400 m. Dans le site de la vallée de la Vienne, elle a été observée à plusieurs reprises dans le secteur aval de la vallée. L'espèce se repère bien au moment de la floraison et passe inaperçue le reste du temps. La floraison s'étale généralement sur environ mois, cela explique la rareté apparente de l'espèce.

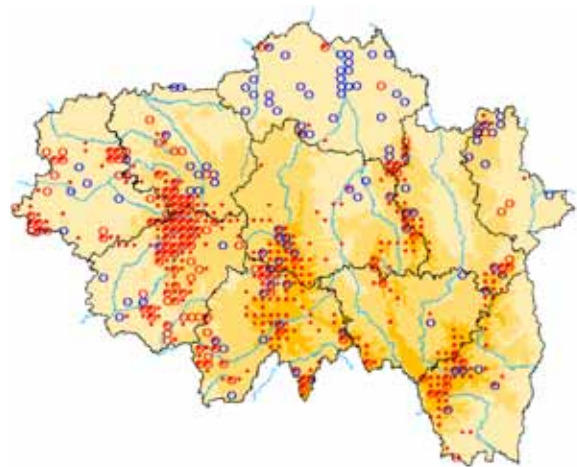
***Utricularia minor* L.** (Lentibulariacées – Petite Utriculaire)

C'est une plante carnivore des eaux oligotrophes des systèmes tourbeux. L'espèce est toujours rare en France où elle est largement répandue à l'exception des zones méditerranéennes. En Limousin, elle est connue d'une petite dizaine de localités dont celle située dans le site de la vallée de la Vienne dans une mare riveraine du lac de Servièrre. Cette station est connue depuis 1964 où elle avait été signalée par LUGAGNE.



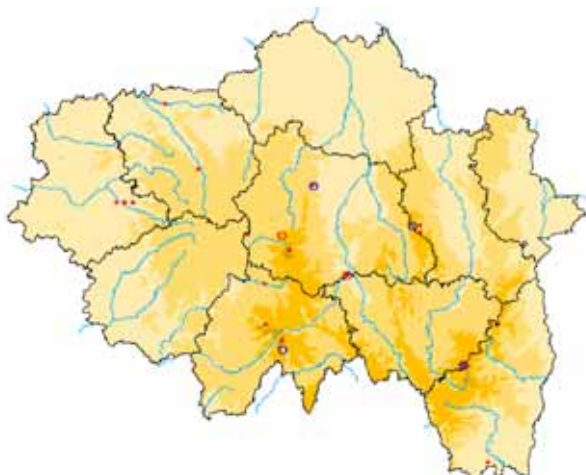
Anthericum liliago L.

© CBN Massif central - 2008



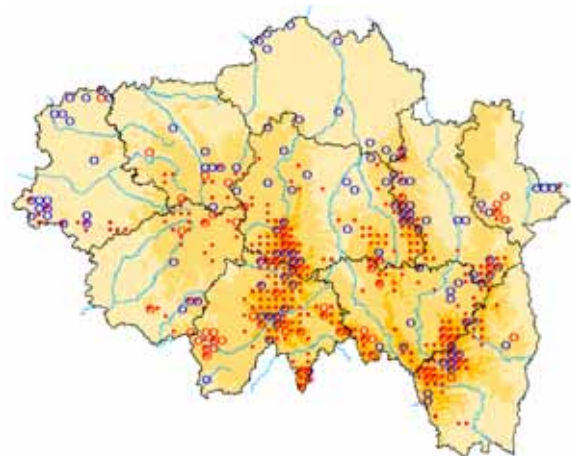
Drosera rotundifolia L.

© CBN Massif central - 2008



Festuca paniculata subsp. spadicea (L.) Litard.

© CBN Massif central - 2008

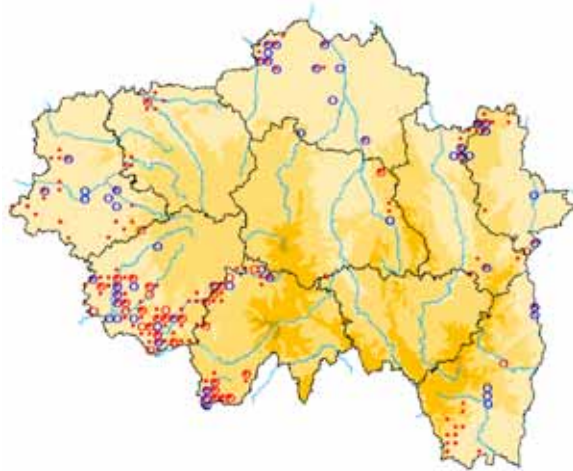


Gentiana pneumonanthe L.

© CBN Massif central - 2008

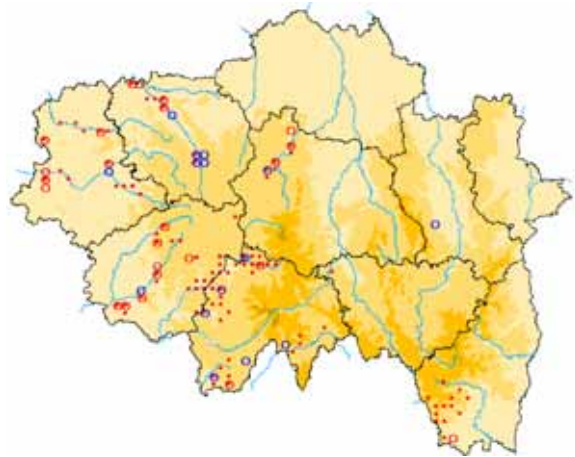
Légendes des cartes

- : données récentes (postérieures à 1990)
- : données anciennes (comprise entre 1958 et 1989)
- : données historiques (antérieures à 1957)



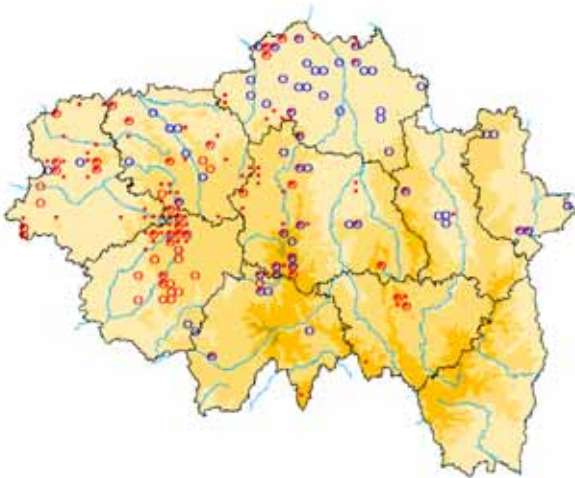
Hypericum androsaemum L.

© CBN Massif central - 2008



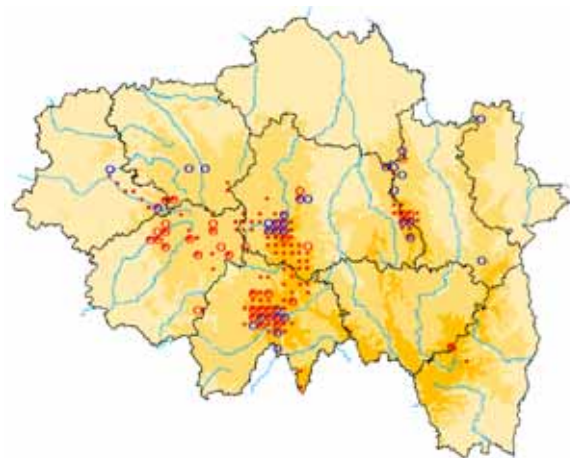
Hypericum linariifolium Vahl

© CBN Massif central - 2008



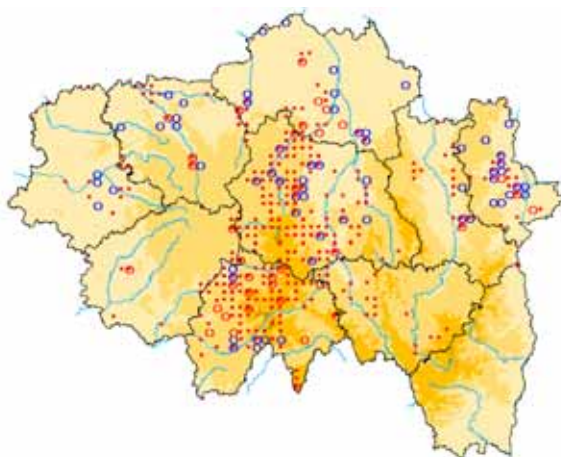
Littorella uniflora (L.) Asch.

© CBN Massif central - 2008



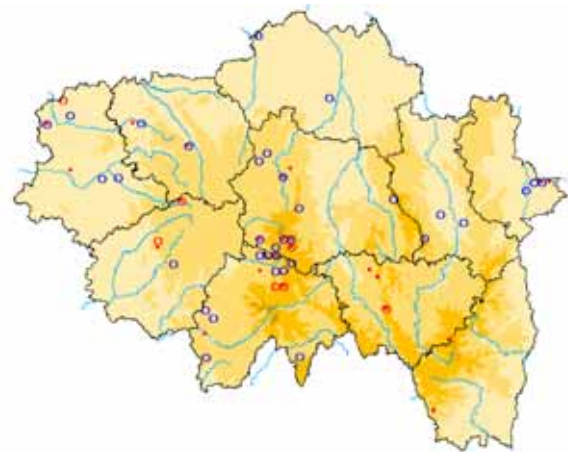
Senecio cacaliaster Lam.

© CBN Massif central - 2008



Thalictrilla thalictroides (L.) E. Nardi

© CBN Massif central - 2008



Utricularia minor L.

© CBN Massif central - 2008

Légendes des cartes

- : données récentes (postérieures à 1990)
- : données anciennes (comprise entre 1958 et 1989)
- : données historiques (antérieures à 1957)

5.3. - Les espèces exotiques envahissantes

La problématique des espèces exotiques envahissantes est devenue une préoccupation de plus en plus forte depuis une dizaine d'années. Nous dressons la liste de ces espèces rencontrées le long de la vallée. Une attention particulière devra être apportée à ce sujet par l'animateur du site Natura 2000. Pour le moment seules deux espèces pouvant porter atteinte à la diversité végétale des berges de la Vienne ont été recensées :

***Phytolacca americana* L.** (Phytolaccacées - Raisin d'Amérique)

Il s'agit d'une plante herbacée de grande taille reconnaissable à son port, son feuillage et surtout ses fruits formant des grappes de baies violettes à noires à maturité. La plante a été introduite en France dans les jardins pour son port esthétique et pour ses qualités tinctoriales. La présence de cette plante est encore faible et ponctuelle sur la vallée, ce qui peut permettre de l'éradiquer avant qu'elle ne devienne problématique.



© L. CHABROL/ CBN Massif central



© L. CHABROL/ CBN Massif central

Phytolacca americana L.

Reynoutria japonica Houtt

***Reynoutria japonica* Houtt.** (Polygonacées - Renouée du Japon)

Cette grande plante herbacée se développe en formant des herbiers très denses de surface variable. La forme rectiligne de la base du limbe permet de l'identifier. Un autre taxon proche (*R. x-bohemica*) est également présent dans la région, mais il n'a pas été identifié dans la vallée. La plante est très présente sur les berges de la partie aval du site et des opérations d'éradication des herbiers devront être envisagées en prenant des précautions pour éviter la dissémination de la plante par fragments de tiges ou de racines. La fauche de cette plante est souvent préconisée pour l'éliminer mais elle doit être régulière sinon on risque de stimuler son développement.

6. - CONCLUSION

Le site Natura 2000 de la haute vallée de la Vienne est vaste, près de 1 500 ha. Il occupe deux étages de végétation assez tranché, le collinéen inférieur (à l'aval d'Eymoutiers) et le collinéen supérieur (à l'amont d'Eymoutiers).

Le découpage du site serait à revoir car plusieurs soucis ont été constatés. Ils concernent les secteurs linéaires qui ne suivent pas strictement le lit de la rivière. Une partie du lit de la rivière ne se trouve pas dans le site. Le présent travail de cartographie a été réalisé en suivant le lit de la rivière et non les limites du site.

Cette étude a permis de mettre en avant la grande diversité phytocénotique de la vallée. Nous avons pu en effet recenser **68** types de végétations élémentaires (hors habitats artificiels). Parmi eux, 18 groupements végétaux relèvent de la Directive : **13** sont d'intérêt communautaire et **5** sont d'intérêt prioritaire. *In fine*, ces derniers occupent **plus de 508 ha** soit près de **32 %** du site.

De manière synthétique, l'intérêt phytocénotique du site repose essentiellement sur 3 types d'habitats :

- les **habitats forestiers** dont certains relèvent de la Directive (Hêtraies-Chênaies acidiphiles, Aulnaies riveraines, forêts de pentes). La Chênaie sessiliflore thermophile, acidiphile, à Phalangère à fleurs de lis et Fétuque paniculée est un habitat forestier très original, non visé par la Directive, connu d'une seule autre localité en Limousin (vallée du Chavanon). Cet habitat n'est pas signalé dans la bibliographie ailleurs qu'en Limousin, il semble donc constituer une originalité locale ;
- les **végétations tourbeuses**, bien représentées dans le secteur amont de Tarnac par diverses formations. **Une mare à petite Utriculaire constitue un habitat rare et exceptionnel**. La localité du site Natura 2000 (Lac de Servièrre) serait la seule connue sur le plateau de Millevaches ;
- les **herbiers aquatiques**, très présents sur l'ensemble de la vallée. Certains sont en excellent état de conservation (commune de Peyrelevade et de Rempnat), une attention particulière doit y être apportée pour les préserver ;

Le maintien de cette grande diversité est tributaire en grande partie de l'exploitation agricole et sylvicole respectueuse des milieux. En conséquence, les habitats naturels et semi-naturels du site présentent en général un état bon de conservation. Toutefois, quelques atteintes d'origine anthropique ont été constatées : passage d'engin à moteur dans le lit de la rivière, présence d'espèces végétales exotiques à caractère envahissant...

Du point de vue floristique, le site s'avère très riche puisque nous avons pu recenser plus **33 espèces à haute valeur patrimoniale**, dont 10 espèces bénéficiant d'un statut de protection.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTONETTI Ph., BRUGEL E., KESSLER F., BARBE J.P. & TORT M., 2006. - Atlas de la flore d'Auvergne. Conservatoire botanique national du Massif Central, 984 p.
- BARDAT J., BIORET F., BOTINEAU M., BOULLET V., DELPECH R., GEHU J.M., HAURY J., LACOSTE A., RAMEAU J.Cl., ROYER J.M., ROUX G. & TOUFFET J., 2004. - Prodrome des végétations de France. Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 61, 171 p.
- BENSETTITI F., BIORET F., ROLAND J., LACOSTE J.P., GEHU J.M., GLEMAREC M. & BELLAN-SANTINI D., 2005. - Cahiers d'habitats Natura 2000 : Habitats agropastoraux. La Documentation Française, Paris, 4, Tome 1 : 445 p., Tome 2 : 487 p.
- BILLY Fr., 2000. - Prairies et pâturages en Basse-Auvergne. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S.*, N°spécial **20**, 253 p.
- BISSARDON M. & GUIBAL L., 1997. - CORINE biotopes. Version originale. Types d'habitats français. Ecole nationale du génie rural des eaux et forêts / Muséum national d'histoire naturelle, 217 p.
- BOTINEAU M. & CHASTAGNOL R., 1983. - Compte rendu de la sortie botanique du 13 juin 1982 : vallée de la Vienne près de Masléon, (CL 87/97) - vallée de la Maulde près de Bujaleuf (Haute-Vienne) (CL 97). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S.*, **14** : 165-178
- BOTINEAU M. & VILKS A., 1982. - Contribution à l'étude des orchidées du Limousin : leur répartition géographique et écologique dans la vallée de la Vienne. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S.*, **13** : 24-34
- BOTINEAU M., 1980. - Esquisse phytosociologique de la Haute et Moyenne Vallée de la Vienne. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S.*, **11** : 131
- BOTINEAU M., 1985. - Contribution à l'étude botanique de la haute et moyenne vallée de la Vienne (phytogéographie, phytosociologie). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S.*, N°spécial **6**, 352 p.
- BOTINEAU M., BOUDRIE M. & VILKS A., 1991. - Vallée de la Vienne et affluents en aval d'Eymoutiers (Corrèze, Haute-Vienne), compte rendu de la sortie botanique du 9 septembre 1990. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S.*, **22** : 307-310
- BOUZILLE J.B., 1986. - Deuxième journée : lundi 8 juillet : Moyenne vallée de la Vienne - Serpentes. In : 12ème session extraordinaire de la S.B.C.O. en Limousin. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S.*, **17** : 251-256
- CHATENET Ph., BOTINEAU M., HAURY J. & GHESTEM A., 2000. - Typologie de la végétation macrophytique des rivières et affluents de la Vienne et de la Gartempe (Limousin, France). *Acta Bot. Gallica*, **147** (2) : 151-164
- CHOISNET G. & SEYTRE L., 2003. - Les hêtraies atlantiques à Houx de la Directive "Habitats" en Auvergne (9120). Conservatoire botanique national du Massif central / Direction régionale de l'environnement Auvergne, 35 p.
- Commission Européenne, 2003. - Interpretation manual of European union habitats - EUR 25. Commission of the European Community, 127 p.
- GAUDILLAT V., HAURY J., BARBIER B. & PESCHADOUR F., 2002. - Cahiers d'habitats Natura 2000 : Habitats humides. La Documentation Française, Paris, 3, 449 p.

- GHESTEM A., LALEMODE N. & BOTINEAU M., 1987. - La végétation aquatique de la "Montagne Limousine"(Premiers documents phytosociologiques). *Mém. Soc. Sci. Nat. Archéo. Creuse*, **XLII** : 1-11
- HENNEQUIN E., 1996. - Inventaire et cartographie : propositions de gestion sur la vallée de la Vienne - sources amont de Limoges. *Espaces naturels du Limousin*, 68 p.
- LALEMODE N., 1986. - Contribution à l'étude de la végétation aquatique d'un secteur de la "Montagne limousine" (départements de la Creuse et de la Corrèze). Thèse Doc. Pharm., Université de Limoges, 152 p.
- LUFRANT J., 1982. - Contribution à l'analyse physico-chimique des sols et à l'étude de la végétation forestière d'un secteur de la moyenne vallée de la Vienne (Eymoutiers- St-Léonard-de-Noblat). Thèse Doc. Pharm., Université de Limoges, 64 p.
- MERIAUX J.L., 1978. - Etude analytique et comparative de la végétation aquatique d'étangs et marais du nord de la France. Aspects physiologiques, floristiques, systématiques, chorologiques et écologiques. *Doc. Phytosociol., N.S.*, **III** : 1-244
- MULOT P.E., 2005. - Contribution à la caractérisation phytosociologique des pelouses vivaces et des prairies du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Mémoire de fin d'études, ENGREF, 146 p. + annexes
- NAUWYNCK F., 2006. - Etat des lieux du patrimoine naturel et des espèces en Limousin - Document provisoire. *Espaces naturels du Limousin*, 95 p.
- RAMEAU J.Cl., CHEVALLIER H., BARTOLI M. & GOURC J., 2001. - Cahiers d'habitats Natura 2000 : Habitats forestiers. La Documentation Française, Paris, Tome 1 : 339 p., Tome 2 : 423 p.
- REIMRINGER K., 2006. - Inventaire et cartographie des habitats naturels et semi-naturels du site d'intérêt écologique majeur : "Source de la Vienne". Conservatoire botanique national du Massif central / Direction régionale de l'Environnement Limousin, Conseil régional du Limousin, Conseil général de la Creuse, Conseil général de la Corrèze, Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, 28 p.
- REYNIER M., 1982. - Contribution à l'étude de la végétation forestière et des sols d'un secteur de la haute vallée de la Vienne (en amont d'Eymoutier). Thèse Doc. Pharm., Université de Limoges, 68 p.
- ROMAO C., 1997. - Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne - Version EUR 15 - 96/2 FINAL-FR. Commission Européenne, 109 p.

ANNEXES

Annexe 1 : Carte de localisation des relevés phytosociologiques

Annexe 2 : Tableaux phytosociologiques

Annexe 3 : Cartographie des habitats naturels

Annexe 4: Carte de localisation des espèces patrimoniales

Annexe 5 : Fiche de métadonnées

Conservatoire Botanique National



Conservatoire botanique national du Massif central

Le Bourg - 43230 Chavaniac-Lafayette
Tél. 04 71 77 55 65 - Fax. 04 71 77 55 74
E-mail : conservatoire.siege@cbnmc.fr

Antenne du Limousin

38bis, avenue de la Libération - 87000 Limoges
Tél. 05 55 77 51 47 - Fax. 05 55 10 93 39
E-mail : conservatoire.limousin@cbnmc.fr